

Fraîcheur, bien-être...
ISO-F
Eau de toilette
Le parfum masculin qui plaît aux femmes.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

TRISCONI

Meubles - Monthey

Une exposition de

4 étages

et des prix réellement avantageux

Venez et comparez

P 52 S

EDITORIAL

A moins de 20 jours des élections communales

Sion - Responsabilités du parti au pouvoir

« A l'origine de tout pouvoir, il y a une autorité spirituelle. La famille primitive, si elle reconnaît le pouvoir du père, c'est à cause de sa supériorité, quant à la raison, quant à la sagesse. La société la plus simple consacre une hiérarchie analogue dans le chef de bande, dans le roi... »

UNE INJUSTICE A ABOLIR RAPIDEMENT

C'est Daniel Rops, l'écrivain historien de talent, qui distingue ainsi le pouvoir naturel, dans une étude au titre significatif : « Ce qui meurt... » Cette autorité spirituelle spontanée s'oppose forcément à la contrainte. Celle-ci n'est pas, Dieu merci, chez nous, à l'image de celle, odieuse, qui se pratique dans les pays totalitaires dont certains nous sont voisins. Il faut toutefois se garder, en période électorale, d'une trompeuse apparence démocratique qui ne peut que heurter la libre conscience civique. Il est donc indispensable d'éviter de faire voter les citoyens d'un parti pour des personnes qui ne sont plus à la hauteur des exigences croissantes de la cité. L'astuce anti-démocratique consisterait, de surcroît, à rendre précaires les chances de succès des éventuels successeurs de valeur.

RESPONSABILITE PREMIERE

C'est le parti majoritaire qui porte, avant les autres, la responsabilité de l'exercice normal de la souveraineté du peuple. En effet, celle-ci est d'autant plus grande que précisément une majorité de citoyens lui a permis d'acquiescer le pouvoir dans le cadre strict de conditions dictées par une doctrine précise et le mieux être de la communauté.

Tromper la confiance des partisans équivaudrait à les dégoûter au point que — s'ils ont conscience de leurs prérogatives — ils chercheraient d'autres solutions, d'abord à l'intérieur de ce parti, avec les amis de même idéal, sinon, en désespoir de cause, à l'extérieur de celui-ci, soit avec un parti existant, soit, plus aisément, en créant un nouveau parti qui serait une éphémère dissidence, ou, au contraire, un concurrent durable et dangereux.

Nous savons que certains responsables — surtout parmi les nouveaux — ont cherché à faire un salutaire examen de conscience. Ils ne se contentent plus de couvrir d'opprobres ceux qui, dans un passé récent, ont été forcés à de justes réactions.

« Aux grands maux, les grands remèdes », dit la sagesse populaire. Cela est possible après une analyse minutieuse des causes de certains malaises. On trouvera alors des correctifs efficaces et durables.

Les réformes indispensables sont tellement supérieures aussi aux menaces de représailles de toutes sortes contre ceux que l'on appelle trop facilement les contestataires.

EVITER LA CRISE MENAÇANTE

Le parti majoritaire de Sion a tout intérêt à utiliser l'ensemble des bonnes volontés figurant dans ses rangs pour éviter la crise qui le menace et qui pourrait alors aboutir précisément à la perte de cette si précieuse majorité.

Pour cela, il faut d'abord ne plus commettre les mêmes erreurs d'une année à l'autre, de quatre ans en quatre ans.

Nous ne désirons pas revenir aujourd'hui sur une significative situation fribourgeoise que nous avons détaillée, il y a plus de quatre ans, pour illustrer ce qui allait se produire, dans des conditions identiques, en Valais et plus précisément à Sion.

Serrons simplement de plus près l'actualité locale en évoquant le sérieux

L'opinion publique dont nous parlons est aujourd'hui une véritable force politique.

Un parti majoritaire est le premier à ne pas pouvoir s'en moquer. Le dynamisme de ce dernier devrait consister en de continuel échanges de vues avec tous les citoyens de bonne volonté. Il ne suffit pas de réunir deux ou trois dizaines de chauvins lors de « réconfortantes » journées d'étude sur les communications de masses et s'en tenir à de « brillantes » conférences... sans aucune suite pratique.

En 1968, la masse, sans être forcément contestataire, réclame le vrai dialogue, c'est-à-dire où Monsieur n'importe-qui est réellement écouté ou suivi lorsqu'il suggère des choses intelligentes et d'intérêt général.

Le parti au pouvoir doit renouveler sa puissance avec des forces jeunes ou en tous les cas nouvelles si il veut la conserver.

Il doit donc accueillir avec la plus grande faveur un élargissement très net d'une liste électorale.

Nous arrivons ici à un des points positifs de la préparation directe des élections communales de Sion : une liste de 15 candidats pour le parti majoritaire.

Car nous osons croire que celle de 13, provisoirement établie par les délégués, mercredi 6 novembre, sera en tous les cas complétée si ce n'est modifiée.

Cela est un bon commencement qui laisse bien pressager de la restructuration qui se dessine enfin.

A titre de comparaison, il n'est pas inutile de souligner que le parti majoritaire de la ville de Monthey a enregistré le désistement de 5 conseillers radicaux sur 9, tandis que, chez les minoritaires, les CCS vont remplacer 2 de leurs 5 représentants et les socialistes le seul qu'ils ont.

LES GROUPEMENTS ET CLANS

Un de nos meilleurs collaborateurs a eu l'occasion de définir la politique telle que pratiquée dans notre bonne ville en intitulant son article : « Sion, mon gros village ».

Il est évident que pour autant que l'on continue à décomposer un parti chargé de lourdes responsabilités en un nombre toujours plus grand de cellules, de clans ou de « chapelles », on ne parviendra pas à persuader les meilleurs de nos concitoyens à se lancer dans l'arène en briguant une candidature. Ils ont trop peur de l'échec que risquent de leur préparer les supporters de ces groupements organisés.

Que l'on réunisse en des « amicales » des gens originaires de telle et telle autres régions ce n'est pas un mal — bien au contraire — s'il s'agit de pré-

textes supplémentaires à des rencontres sympathiques. On y festoie autour d'une table abondamment garnie et l'on peut faire ensuite danser la fidèle épouse ou celle de l'un ou l'autre ami. On y fait toilette, on dépense et on s'y dépense, mais l'on s'amuse parfois fort bien en se sortant d'un isolement nuisible.

Mais que, dans une capitale cantonale, ces groupements deviennent des organismes de pression politique (surtout en matière électorale) ce n'est plus tolérable.

Les choses se dégradent, il n'y aura bientôt plus qu'une illusion de puissance dans cette union chancelante de groupements dispersés aux intérêts électoraux souvent opposés.

L'obligation que l'on fait à ce parti de composer avec les groupes et les clans le pousse à des compromis de qualités diverses, principalement lors de l'établissement de la liste électorale.

Les citoyens séduois sont de moins en moins désireux de voter pour le représentant d'une région extérieure à leur ville ou celui d'un clan, d'un secteur, voire d'un quartier.

Ils veulent élire un bon Séduois apte à administrer la capitale.

Celle-ci est un tout qui doit progresser de façon semblable. Il serait inconcevable qu'un quartier ou un secteur ou une banlieue soit préterité par rapport aux autres.

Cela deviendra encore plus évident lorsque Bramois fera partie intégrante de notre ville.

Un candidat devrait donc être avant tout et exclusivement Séduois.

Rien n'empêche les nostalgiques de tenter de se faire élire dans leur chère commune d'origine. Il existe bel et bien des conseillers et même des présidents d'autres communes qui habitent et qui sont électeurs à Sion.

Il est par contre inadmissible que cette nostalgie règne sur la politique de notre cité en gâtant l'atmosphère électorale.

Il y a là un grand pas en avant à faire dans notre organisation politique.

Nous savons que le mal est profondément enraciné et que l'opération sera douloureuse. Raison de plus pour ne pas tergiverser davantage.

Seul devrait subsister, comme organisme politique distinct d'un parti, le groupement des jeunesses.

POUR QUE CELA NE SE REPETE PAS

Qu'on le veuille ou non, malgré la sagesse de bon nombre de leurs adhérents, les clans dont nous venons de parler ont une nette tendance à vouloir sauver des candidats, les leurs, ce qui les oblige parfois à une position diamétralement opposée à l'é-

gard des meilleurs parmi les autres lorsque ces derniers deviennent des concurrents directs pour les postes convoités.

Sion a déjà connu des moments très pénibles lorsque furent ainsi écartés des Victor de Werra, Maurice de Torrenté, Henri Fragnière, Pierre Moren, pour ne citer que les plus connus.

Parce que l'on a commis ces erreurs, ces fautes, il faudrait continuer à les commettre en oubliant un peu trop l'intérêt supérieur de la cité? Non, mille fois non!

Le président du groupement haut-valaisan a osé prétendre que nous étions contre ses concitoyens du Haut parce que notre journal a titré « On prend les mêmes et on recommence » la nouvelle annonçant le choix des deux sortants comme seuls candidats de ce groupement. (Il a assorti cette accusation des traditionnelles menaces...)

Si une telle affirmation n'est pas du tout aimable, elle est encore moins véridique.

Personne n'ignore plus que le « Nouvelliste » est depuis belle lurette un ardent partisan d'une plus étroite collaboration entre les deux régions linguistiques du canton. Il l'a prouvé à maintes reprises.

Par contre, pour nous, la politique séduoise est uniquement... séduoise et non haut-valaisanne.

Nous sommes prêts à voter pour un ou plusieurs candidats séduois originaire du Haut, s'il est ou s'ils sont vraiment capables. Nous avons d'ailleurs toujours agi de la sorte depuis que nous sommes devenu citoyen valaisan à part entière, précisément à Sion, en 1945.

Nous désirons aller plus loin encore dans notre démonstration de bonne volonté et de compréhension.

Puisque le groupement du Haut existe, politiquement pour le moment, nous estimons qu'il devrait être moins timide et présenter 4 candidats (deux par sous-groupement) et non pas 2, alors même que ceux-ci sont justement parmi les représentants du parti majoritaire à la municipalité les plus discutés.

Si les choses restent en l'état, que ne va-t-on pas entreprendre pour assurer leur réélection?...

Le groupement du Haut devrait nous faire participer à un véritable choix et non pas à la reconduction forcée de deux mandats.

Cela est d'autant plus regrettable que les « Séduois du Haut » comptent dans leurs rangs des jeunes bourrés de qualités qui feraient d'excellents co-administrateurs de la cité.

N'y a-t-il pas, jeudi soir, une assemblée générale de ce parti où tout pourrait s'arranger si l'on veut bien y jouer à fond le jeu démocratique avec le plus grand nombre possible de citoyens et non pas toujours avec les mêmes?

Le parti au pouvoir, pour conserver ce pouvoir et mieux défendre les intérêts de la capitale dans l'optique et l'éthique qui le distinguent si bien, ce parti doit faire élire, parmi les disponibles, les plus dynamiques, intelligents et honnêtes, c'est-à-dire ceux qui sont vraiment en possession de tous leurs moyens et des qualifications requises pour une tâche qui se complique étonnamment d'année en année.

L'évolution est telle que celui qui fut, par exemple, un bon président, hier, peut-être, aujourd'hui déjà et demain encore davantage, dépassé par les événements. Ce n'est nullement de sa faute, mais c'est ainsi...

Les hommes passent, la cité demeure et elle a besoin de forces vives pour assurer son heureux épanouissement, son perpétuel devenir.

— A. L. —
(à suivre)

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Nouvelles suisses et échos du monde en page 2
- ★ Documents en page 3
- ★ Bandes dessinées et memento en page 4
- ★ Les sports en page 5
- ★ Le Grand Conseil en pages 6 et 18
- ★ Monthey et Martigny en pages 8 et 10
- ★ Sion et le Centre en pages 13 et 16
- ★ Les dernières dépêches en pages 19 et 20

Personnel russe accrédité limité en Grande-Bretagne

LONDRES. — A la suite des récentes affaires d'espionnage dans lesquelles des diplomates soviétiques ont été impliqués, le gouvernement britannique a demandé hier à l'URSS d'imposer à l'avenir une limite au nombre des membres de son ambassade à Londres, apprenait-on à Whitehall.

Une démarche à cet effet a été effectuée lundi soir auprès de l'ambassadeur de l'URSS, M. Mikhaïl Smirnovsky, par le secrétaire général du Foreign Office, Sir Paul Gore-Booth, qui a attiré l'attention de l'ambassadeur sur certaines activités des mem-

bres de l'ambassade soviétique, à la lumière de l'affaire Douglas Britten — le technicien de al Royal Air Force condamné à 21 ans de prison pour espionnage en faveur de l'URSS.

On rappelle que dans l'affaire Britten, le Ministère public avait officiellement mis en cause M. Alexandre Borisenko, qui avait quitté Londres peu de temps avant le procès. La presse britannique a en outre signalé le départ précipité pour Moscou du colonel Valentin Elistratov, attaché adjoint de l'air, toujours avant les révélations faites au procès.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

DOUBLE ANNIVERSAIRE

COUP D'ŒIL
SUR L'ACTUALITÉ

● **LONDRES ET GIBRALTAR.** — Tombé en sommeil depuis plusieurs mois, le problème de Gibraltar recommence maintenant à occuper les observateurs britanniques à la faveur des progrès enregistrés dans les négociations entre les gouvernements de Madrid et de Washington pour le renouvellement de l'accord sur les bases américaines en Espagne.

● **LE GEL PROVOQUE L'EXPLOSION DE NOMBREUSES MINES ENTRE LES DEUX ALLEMAGNES.** — Les premières gelées de l'automne ont provoqué l'explosion de très nombreuses mines est-allemandes, dans la zone frontalière entre les deux Allemagnes. Ainsi, les postes-frontière ouest-allemands de la zone centrale du pays ont enregistré à eux seuls pas moins de 102 détonations au cours de trois nuits.

● **POUR LA 25^{ME} SESSION DES PARTIES CONTRACTANTES AU GATT.** — La 25^{me} session des parties contractantes au GATT s'ouvre mardi et durera jusqu'au 29 novembre. Son ordre du jour a été exposé lundi en fin de matinée à la presse. Il comprend vingt et un points dont le plus important est constitué par l'expansion des échanges. Des rapports seront présentés traitant du commerce des produits industriels, de celui des produits agricoles et du commerce des pays en voie de développement.

● **L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE EN URSS.** — Les universités populaires soviétiques tiendront désormais davantage compte des aspects idéologiques et techniques du communisme et des sciences physiques et naturelles qui s'y rattachent.

● **INONDATIONS EN SICILE.** — A l'ouest de la Sicile, la ville portuaire de Trapani, qui à la fin de la semaine passée avait souffert de la montée des eaux, est à nouveau sous la pluie. Des troupes s'emploient fiévreusement à colmater les brèches ouvertes dans la digue au bord du fleuve, dont les eaux ont inondé des quartiers de Trapani.

● **LA SIGNATURE D'UN ACCORD SOVIÉTO-NIGÉRIEN REPOUSSEE.** — La signature d'un traité de coopération technique et économique à long terme entre l'Union soviétique et le Nigéria, qui devait se dérouler lundi, a été repoussée « sine die ». Aucune raison n'a été donnée à cet ajournement.

● **POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.** — La Commission européenne pour l'aide aux pays en voie de développement a de nouveau voté un montant de 8.250.000 dollars pour les Etats africains associés au Marché commun.

● **GREVE DES MARINS DES REMORQUEURS A ROTTERDAM.** — Les équipages des soixante-dix remorqueurs du port de Rotterdam, soit 500 marins, sont en grève pour vingt-quatre heures.

● **LE PARTI REPUBLICAIN ITALIEN EST FAVORABLE A LA COALITION CENTRE-GAUCHE.** — Les républicains italiens se sont prononcés pour la reconduction de l'alliance gouvernementale de centre-gauche.

● **DUTSCHE EN RESIDENCE PRES DE LA FRONTIÈRE SUISSE.** — L'étudiant allemand Ruedi Dutschke, ancien leader des extrémistes de gauche à Berlin, a quitté Rome pour poursuivre sa convalescence à Arona, sur le lac Maggiore.

● **LANCEMENT EN URSS DE « ZOND 6 ».** — L'URSS a lancé hier en direction de la Lune une station automatique « Zond 6 ».

● **AUTOCAR DANS UNE RIVIERE AU KENYA : HUIT MORTS.** — Huit personnes ont trouvé la mort et 28 ont été blessées, dans un autocar tombé dans une rivière, près de la ville de Kericho, à environ 250 km. de Nairobi.

● **BOMBE DANS UN BAL DE « DEBS » A LA PAZ : UN MORT, SEPT BLESSES.** — Une personne a été tuée et sept autres blessées dimanche à La Paz par l'explosion d'une bombe dans un bal de débutantes organisé au profit d'œuvres de bienfaisance.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE
Valeur rachat
A. I. I. growth fund \$ 12,83

Hier, 11 novembre, la Romandie musicale, était dans la joie: le prestigieux chef d'orchestre, Ernest Ansermet fêta ses 85 ans.

Nous savons tout ce que nous devons à cette noble personnalité musicale qui, en Suisse, a joué et joue encore un rôle prépondérant sur le plan musical.

Né à Vevey en 1883, il pratiqua très tôt la musique. Toutefois il fit des études scientifiques au Gymnase et à l'Université de Lausanne, études qui le menèrent jusqu'à la licence ès sciences physiques et mathématiques, ainsi qu'à un stage à la Sorbonne. En même

temps pourtant, il étudia l'harmonie, le contrepoint et la composition avec A. Denéréaz, O. Barblan, E. Bloch et, à Paris, avec Gédalge. Puis, durant six ans, il professa dans les sciences scientifiques du Collège et du Gymnase classiques de Lausanne. Et ce n'est qu'en 1912 qu'il embrassa définitivement la carrière musicale en acceptant le poste de chef d'orchestre au Kursaal de Montreux.

Ernest Ansermet n'est pas l'homme des demi-mesures. Il ne saurait se contenter d'une ambition timorée. Et si, il y a plus d'un demi-siècle, il ne s'était pas dirigé du côté de la musique, nous le verrions certainement au

jourd'hui à la tête d'une équipe de savants, de chercheurs obstinés, penchés sans arrêt sur leurs calculs.

Quittant Montreux au début de la première guerre mondiale, il est appelé à la direction des concerts d'abonnement à Genève, pour succéder à Bernard Stavenhagen. En 1918, il fonde l'Orchestre de la Suisse romande, orchestre qu'il dirigea jusqu'à ces dernières années avant de laisser la place à Paul Klecki.

Et c'est ainsi que nous célébrons cette année un second anniversaire: le cinquantième de l'OSR dont le prestige est intimement lié au génie d'Ernest Ansermet. A 85 ans, on n'est plus titulaire d'un pupitre de chef d'orchestre. Ansermet pourtant restera celui qui aura vu défiler deux, voire même trois générations de musiciens sous sa baguette. Puisque, aujourd'hui encore, il ne dédaigne point de se mettre au service de la grande musique. A 85 ans, il se déplace même jusqu'au Japon pour y obtenir avec l'OSR un succès grandiose.

Nous passerons sous silence les innombrables liens d'amitiés qu'il a entretenus avec des hommes tels que Stravinsky, nous ne parlerons pas de ses innombrables tournées internationales en tant que chef itinérant, nous n'énumérerons pas les précieux écrits musicaux qu'il fait très régulièrement paraître et qui font poids dans la balance de l'autorité musicale.

Nous nous bornerons tout simple-

ment à souhaiter encore quantité de satisfactions musicales à cette sympathique personnalité travaillant ardemment à défendre, avec des moyens à toute épreuve, les valeurs sûres d'une musique qu'il rehausse génialement par ses incomparables capacités.

N. Lagger



Le contrôle démocratique des dépenses de l'Etat...

LUCERNE. — Le Conseil d'Etat lucernois s'est montré défavorable aux souhaits exprimés dans une initiative populaire lancée par le parti radical et qui demandait le référendum obligatoire pour les questions financières. Mais dans son rapport au Grand Conseil, l'exécutif propose divers amendements qui vont du moins en partie, dans le sens de l'initiative.

Celle-ci réclamait notamment le référendum obligatoire pour toute nouvelle loi ou nouveau décret entraînant des dépenses supérieures à huit millions de francs. Le Conseil d'Etat estime que cette mesure n'est pas nécessaire, mais propose en guise de compensation d'abaisser le nombre de signatures nécessaires pour le référendum facultatif de 4000 à 3000. De plus, il propose une autre mesure qui est

nouvelle en Suisse pour permettre un contrôle démocratique efficace des grosses dépenses de l'Etat: les lois ou décrets entraînant des dépenses supérieures à dix millions de francs devront être acceptées au Grand Conseil à la majorité des trois cinquièmes.

Est-il nécessaire de changer les structures de nos gymnases?

Le 16 novembre prochain, les professeurs de l'enseignement secondaire suisse auront l'occasion de discuter sur ce sujet important à leur assemblée générale qui aura lieu à l'aula de l'Ecole cantonale de Baden. Il y a un an, l'attention du public suisse, s'intéressant aux questions pédagogiques, avait déjà été attirée par la Semaine d'études 1967 à Genève, qui était placée sous le signe de «l'enseignement secondaire de demain».

Le 1er juin 1968, le Conseil fédéral a mis en vigueur une nouvelle ordonnance sur la reconnaissance de certificats de maturité, donnant la possibilité aux détenteurs d'une Maturité de type C de faire des études de médecine.

Ainsi a été atteint un des buts de la société, mais nous ne pouvons pas nous contenter de ce succès. En effet, dans de nombreux pays, la Suisse y compris, on peut constater certains signes alarmants dans nos gymnases; nommons par exemple l'accroissement considérable des effectifs de nos écoles du degré secondaire. Ces signes nous forcent à soulever le problème d'une réforme profonde de nos institutions d'enseignement secondaire et à repenser fondamentalement la structure de nos gymnases.

L'assemblée générale du 16 novembre nous permettra d'ouvrir ce débat. Nous aurons l'occasion d'y entendre des personnalités suisses connues dans l'enseignement, comme M. Eugène Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, Mme Inès Jeanrenaud, directrice de l'Ecole supérieure de jeunes filles et M.

Henri Stehli, directeur du collège, tous trois de Genève, enfin M. Lajos Nyikos, recteur, et M. Georg-P. Landmann, de Bâle.

Ces personnalités ne proposeront pas à l'assemblée des projets déjà élaborés, mais leur but est de stimuler notre imagination; ainsi il sera question des réformes scolaires en Europe, on nous présentera différents modèles pour un gymnase suisse de l'avenir et on parlera

des possibilités de réformes dans le cadre de la nouvelle ordonnance fédérale de 1968.

La tâche de la SSPES est immense et pour l'accomplir nous avons besoin de l'aide des milieux intellectuels intéressés des différentes parties de la Suisse pour nous permettre de construire le «gymnase de demain».

Paul Legras.

Un nouvel ambassadeur de Suisse en Algérie

BERNE. — Le Conseil fédéral a nommé M. Jean-Denis Grandjean, actuellement conseiller près l'ambassade de Suisse à Londres, en qualité d'ambassadeur en Algérie. Il succède à M. Anton Roy Ganz qui, ayant atteint la limite d'âge, a été autorisé, avec remerciements pour les services rendus, à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er novembre 1968.

Un Bernois reçoit un premier prix en Italie

BERNE. — M. Bruno Scarton, habitant Berne, a reçu le premier prix du Concours international de typographie «Milan - Liège», pour l'année 1968. Ce concours a été organisé par le Centre milanais d'études graphiques. Le deuxième prix a été octroyé à un Milanais et le troisième à un Finlandais. Le jury a examiné 315 travaux. La remise officielle des prix aura lieu le 15 décembre au Cercle de la presse à Milan.

Canton de Berne : suffrage féminin dans 150 communes

BERNE. — Alors que l'on parle, dans le canton de Zurich, d'adopter la procédure «bernoise» (suffrage féminin communal facultatif) pour accorder aux femmes les droits civiques, la 150^e commune bernoise, sur 472, vient d'accorder à ses citoyennes le droit de vote et d'éligibilité: il s'agit de Kirchlindach, commune rurale du district de Berne. Dans l'ancien canton, on note que 40 communes ont, jusqu'ici, introduit le suffrage féminin, pour 110 dans le Jura.

Toutefois, on relève que neuf communes (dont une jurassienne, Corcelles) ont refusé d'introduire le suffrage féminin. Le cas le plus intéressant est celui de Wangen-sur-Aar: lors de la votation de principe, cette commune avait accepté le suffrage féminin par

168 voix contre 133. Lors d'une récente assemblée communale, il s'est trouvé 41 citoyens pour s'opposer à l'octroi des droits civiques aux femmes, contre 40 partisans...

Les habitants de Friedensweiler privés du spectacle offert par les pompiers

FRIEDENSWEILER (Forêt-Noire) — Une vieille maison inhabitée de Friedensweiler, dans la Forêt-Noire, devait servir d'exercice aux pompiers de la localité. Hélas, douze heures avant le spectacle, un inconnu, dans la nuit de samedi, buta le feu à l'immeuble. Les pompiers durent intervenir plutôt que prévu et eurent grande peine à protéger des flammes les maisons voisines. La police, qui n'a que peu de goût pour ce genre d'initiative, recherche l'insouciant pyromane.

Buffet de la gare de Zurich : service compris

ZURICH. — Le principe du «service compris» sera introduit au buffet de la gare de Zurich dès le 1er janvier 1969. D'autres buffets de gare notamment celui de Berne, introduiront déjà le nouveau système dès le 1er décembre.

Création d'une société pour le développement et la recherche des applications du « Laser »

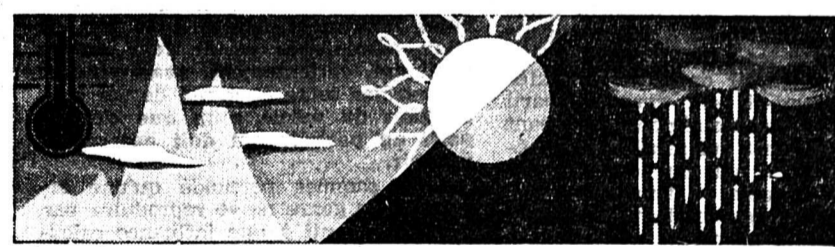
NEUCHÂTEL. — Sous la raison sociale «Lasag S.A. - Groupement inter-industriel suisse pour application du Laser», s'est constitué, lundi 11 novembre 1968, à Neuchâtel, une société anonyme de durée indéterminée, avec siège à Neuchâtel et au capital-actions, entièrement libéré, de 62 800 francs.

Cette société groupe pour l'instant 17 actionnaires provenant de l'industrie horlogère et de celle des machines de la Suisse entière.

Elle a nommé à la tête de son conseil d'administration M. P. Portas, de Genève, en tant que président et le professeur Auwaerter de Balzers comme vice-président.

La direction même de la société a été confiée conjointement à MM. Diniché, directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères («LSRH»), à Neuchâtel, et M. K.-P. Meyer, directeur de l'Institut de physique appliquée de l'Université de Berne («IAP»).

La société a pour but d'encourager et de promouvoir l'application industrielle du laser, d'effectuer les travaux de recherches et de développement qui s'y rapportent, d'entreprendre le développement d'installations laser prototypes et de réaliser des essais en séries préindustrielles pour le compte de ses mandats.



Le temps reste ensoleillé

★ SITUATION GENERALE

Un couloir dépressionnaire s'étend des îles britanniques à la Méditerranée occidentale et se déplace lentement vers l'est. Son activité sur notre pays est très faible.

★ PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Sur le Plateau, des brouillards ou brouillards élevés apparaîtront durant la nuit. Ils ne se dissiperont qu'en partie durant la journée. Leur limite supérieure sera située vers 700 à 1.000 mètres. En altitude, la nébulosité sera variable mais en général en diminution. Ainsi le temps sera ensoleillé le plus souvent sur le Jura les Préalpes et en Valais. La température en plaine, comprise entre 0 et 6 degrés en fin de nuit, atteindra 8 à 13 degrés l'après-midi. Les vents, en montagne, s'orienteront au secteur nord-ouest.

SUD DES ALPES, ENGADINE

D'abord très nuageux, des éclaircies se développeront cette nuit. Demain le temps sera beau par ciel variable. La température en plaine sera comprise entre 2 et 7 degrés tôt le matin, entre 11 et 15 degrés l'après-midi. Vents s'orientant au nord-ouest, modérés en montagne.

★ EVOLUTION PREVUE POUR MERCREDI ET JEUDI

Au début en plaine au nord des Alpes, brouillard ou brouillard élevé. Au-dessus de cette couche, bancs de nuages isolés. Dissipation des brouillards seulement partielle. Au sud des Alpes sous l'influence du fohn du nord, généralement clair. Température en plaine peu changée, en légère hausse en montagne.

Cours des billets

| | | |
|-------------|----------|----------|
| Allemagne | 106.50 | 109.— |
| Angleterre | 10.15 | 10.35 |
| Autriche | 16.50 | 16.80 |
| Belgique | 8.30 | 8.55 |
| Espagne | 5.95 | 6.25 |
| Etats-Unis | 4.27 1/2 | 4.31 1/2 |
| France | 84.50 | 87.50 |
| Grèce | 13.50 | 14.50 |
| Hollande | 117.— | 119.— |
| Italie | —68 | —70 1/2 |
| Yougoslavie | 28.— | 35.— |

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE, par M.-W. Suès

ET MAINTENANT ?

Personne, dans le monde libre, ne nie que les Etats-Unis soient et demeurent le « leader » des nations qui composent le monde occidental.

Il est presque plus intéressant de lire la grande presse et les revues spécialisées des Etats-Unis, avant qu'après les votations.

La campagne a été particulièrement dure. Il y a des blessures ; il faut les cicatriser. C'est pourquoi, à l'instigation du gagnant, les deux adversaires se sont rencontrés.

RECONCILIATION

Néanmoins, il faut absolument que les luttes et les rivalités politiques prennent fin. Il est donc probable que le président républicain, pour des postes et des emplois qui ne sont pas déterminants, fera appel à des personnalités démocrates de grande envergure.

L'attitude de ce dernier, au sein duquel les démocrates majoritaires conserveront toutes les présidences importantes, sera symptomatique.

Toute la presse, qu'elle soit à sensation, ou sérieuse, demande, — exige ! — depuis que la votation a eu lieu, cette réconciliation, ce « rassemblement

national ». C'est la première caractéristique. Elle est d'autant plus pressante que l'homme de droite, Wallace, a annoncé qu'il ne se soumettait pas au verdict populaire, qu'il poursuivra sa campagne durant les 4 ans de cette législature présidentielle et que le parti « Américain indépendant » se représentera aux élections de 1972, par lui ou par un autre, mais dans le même esprit de combat et de ségrégation.

UN PROGRAMME

Voilà les deux partis historiques prévenues. A eux de s'unir, pour ne pas être décimés par la propagande. Qu'ont-ils à réaliser ?

D'abord mettre fin à la guerre du Vietnam. Ce ne sera pas facile. Il faudra beaucoup de bonne volonté pour élaborer un compromis avec tant de clans asiatiques ennemis.

Ensuite il faudra pacifier l'intérieur, rétablir le calme dans les cités agitées, rassurer les citoyens blancs et noirs, rendre impossible les émeutes raciales, supprimer l'activité criminelle ; en un mot s'en prendre sans faiblesse à la violence et à la haine déchaînées.

Enfin, il faut une transformation des mentalités. C'est une tâche gigantesque quand il s'agit de 200 millions d'êtres qui tiennent à leur totale indépendance de penser et d'agir.

Voilà ce qui attend le nouveau président. C'est une tâche écrasante. Nixon ne peut pas l'accomplir tout seul. Les Américains l'y aideront-ils ?

Me Marcel-W. SUES.

Brecht 1925 aux Faux-Nez LA DESCENTE AU CABARET

LAUSANNE. — Brecht, au cabaret, c'est un peu l'éléphant dans un magasin de porcelaine. Le Théâtre de l'Atelier expose les grâces mi-moralisantes, mi-satiriques des textes « brechtiens » au pittoresque magasin-caveau du Théâtre des Faux-Nez, à Lausanne.

Sous le titre « Brecht 1925 », la sympathique et réduite troupe de Genève offre des pages de dramaturge, écrites à l'âge de 25 ans. C'est-à-dire au moment où sa plume tresse des propos de révolte d'une façon quelque peu désordonnée.

Sous la voûte, noircie, pour faire bistrot crasseux, du Théâtre des Faux-Nez, une grande photo jaunie du Maître, cerbère attentif, trône. Devant cet-

te relique, boivent, fument, évoluent, parlent et chantent sept personnages en smoking et robe longue. Ne s'agit-il que d'un hommage ironique ? Est-ce par déférence ? Par idolâtrie ? On finit par ne plus le savoir exactement.

On ne saurait pas très bien non plus comment suivre les paroles ironiques du Maître, s'il n'y avait les comédiens. Entre une cigarette et un verre de rouge, chacun à son tour emmène le spectateur pour un voyage au bout de la nuit du « persiflage dialectique ».

— C'est par gratitude envers le soleil qui les éclaire, que les choses font de l'ombre, a écrit Brecht. Tout le spectacle du Théâtre de l'Atelier se déroule à l'ombre d'une photo du Maître.

Jack Rise.

LETTE DE ROME, par Georges Huber

Une rencontre de scientifiques et de théologiens

Un colloque de plusieurs jours, organisé par le Mouvement international des intellectuels catholiques, a eu lieu dernièrement à l'Université internationale d'études sociales « Pro Deo » de Rome, entre théologiens et scientifiques.

Environ quarante personnes y prirent part, représentant sept pays et cinq universités catholiques. Citons entre autres Mgr Carlo Colombo, de la Faculté de théologie de Venegono-Milan, auteur de l'exposé de base ; les PP. Henri Bouillard, SJ, Paris, N. Luyten, OP, Fribourg, P. Geffre, OP, Le Saulchoir, G. Martelet, SJ, Lyon, F. Russo, SJ, Paris, l'abbé Lavocat, Paris, MM. J. Ladrière et J. Heuts, Louvain, M. Giovanni, Fribourg (Suisse) ainsi que Don Milano, représentant le secrétariat pour les non-croyants.

La compétence des participants et les liens spirituels établis entre eux par une commune foi chrétienne, créèrent d'emblée une atmosphère propice à un franc échange d'expériences et de vues entre théologiens et scientifiques.

TERRAIN DE RENCONTRES UTILES

Dressant un bilan des travaux, on releva notamment la nécessité de mieux enraciner la théologie dans la culture de notre époque. Il convient que les théologiens soient ouverts aux problèmes posés actuellement par le développement des sciences, afin d'intégrer dans les disciplines les précisions nécessaires, sans pour autant renoncer à l'autonomie des sciences sacrées. Que les

théologiens reconnaissent l'apport des scientifiques dans la connaissance de la nature.

Par ailleurs les congressistes reconnurent que, par sa propre démarche, la pensée scientifique est amenée à déboucher sur un domaine qui n'est plus spécifiquement scientifique. C'est là un terrain de rencontres utiles avec les théologiens.

Le congrès apporta également des précisions sur le langage conceptuel et le langage symbolique, employés l'un et l'autre pour exprimer les vérités religieuses.

Les congressistes soulignèrent la mission de la philosophie ainsi que le rôle des critères de vérification dans les sciences profanes et dans la théologie.

Ils exprimèrent unanimement le souhait que se développe le dialogue entre théologiens et scientifiques, en vue d'un enrichissement réciproque des uns et des autres.

DIFFICULTES CROISSANTES RESPONSABILITES CROISSANTES

Signalons une rencontre intéressante à un autre titre : celle des journalistes catholiques italiens, réunis en congrès en Tarente (Calabre), pour l'examen d'un projet de code de déontologie de la presse.

Un message du Saint-Père relève à ce propos les exigences de la vérité et celles du respect des valeurs morales et religieuses.

Si elle est un droit incontestable, la liberté de la presse n'en est pas pour autant un droit illimité. Elle ne doit jamais aller contre les exigences du bien commun, ni contre le respect dû

aux lecteurs et spécialement aux jeunes, si facilement influençables.

Le pape aborde aussi le problème de la presse catholique qui, aujourd'hui est « grevée d'énormes et croissantes difficultés, comme aussi d'énormes et croissantes devoirs ».

UN MOYEN « INDISPENSABLE »

Le maintien de la foi dans nos populations est en partie lié au maintien de la presse catholique. En effet, « le plus grand obstacle que la foi rencontre aujourd'hui dans le monde est une mentalité matérialiste, hégémoniste et positiviste diffuse, créée très souvent aussi avec le concours de la presse quotidienne ou périodique. Or, l'influence délétère des publications indifférentes, sinon hostiles aux valeurs religieuses et morales, peut être combattue efficacement par la presse catholique. Celle-ci vise en effet un double objectif d'une part, libérer les esprits des erreurs, préjugés et fautes de juger contraires aux principes religieux et moraux sains et frayer ainsi la voie à l'annonce de l'Evangile ; d'autre part, proposer le message chrétien et l'interpréter à sa lumière les événements de l'Histoire et les faits de l'actualité ».

Il en résulte une obligation pour les catholiques soucieux du maintien de la foi : « Que les fidèles soutiennent, lisent et répandent la presse catholique, dans la conviction qu'elle est un moyen indispensable pour la formation de leur mentalité chrétienne et de celle des autres ».

Moyen indispensable !

Georges Huber.

Au Théâtre Municipal la Comédie de Genève présente :

THOMAS MORE

(de notre correspondant à Lausanne : Jack Rise)

LAUSANE. — Il n'a pas été trop difficile à Robert Bolt d'épousseter, dans le vaste grenier de l'Histoire, le personnage raffiné de Thomas More. Lui restituer cette intelligence supérieure au service de l'intégrité ne relève pas non plus d'un génie littéraire.

bunal, pour aboutir enfin à la guillotine.

Les acteurs de la Comédie de Genève, avec le métier qu'on leur connaît, n'ont pas eu trop de mal à en donner une représentation satisfaisante. Toutefois, quelques réserves s'imposent quant à l'interprétation de William Jacques.



William Jacques metteur en scène et acteur principal

Fidèle à ses croyances jusqu'au bout, c'est le procès de l'individu seul face au pouvoir de l'Etat.

La mise en scène de William Jacques, par sa sobriété, ne dégrade en rien ce drame moral. Les décors intelligemment schématisés, de Pierre Estoppey, suppriment ces rideaux ennuyeux entre les scènes.

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1968 PAR MARIE-CLAUDE

« Nous ne pouvons parler franchement de nos défauts qu'à ceux qui connaissent nos qualités » (André Maurois)

A table

LE MENU

- Cuifs mimosa
Escalopes aux herbes
Riz
Fromage
Gâteau de noix

Le plat du jour

ESCALOPE AUX HERBES

Passez dans la farine asaisonnée les escalopes de veau ou de porc (125 à 150 g par personne) aplaties, puis faites-les frire dans la poêle. Délayez 30 g de farine dans 40 g de beurre et laissez roussir.

Questions ritiques

« J'ai récupéré une vieille malle en osier très sale. Elle me rendrait service, comment la remettre en état ? »

— Brossez-la avec un mélange composé d'un litre d'eau additionnée d'une cuillerée à soupe de perborate de soude, rincez, essuyez et faites sécher si possible dans un courant d'air.

« J'ai lavé un vêtement en laine des Pyrénées, il est tout feutré. Connaissez-vous un remède ? » — Hélas, le nettoyage à l'eau et au savon est tout à fait à déconseiller. Le tissu des Pyrénées est obtenu par cardage et l'action de l'eau le fait rétrécir.

« Comment procéder pour arroser des plantes d'appartement (senecio, philodendron, aralia, etc.) ? » — Il est toujours préférable d'arroser par le dessus du pot. Cependant, par temps chaud et sec, afin de mouiller entièrement la motte radicale, on peut placer la potée sur une soucoupe contenant un peu d'eau à condition que le liquide soit absorbé rapidement par le terreau, c'est-à-dire que, après une heure ou deux la soucoupe doit être vide.

la motte dans un seau d'eau, s'il dure plus de quelques minutes (ici en plus de l'asphyxie, il y a dissolution des engrais qui restent dans l'eau).

Votre santé

Savez-vous ce qu'est l'allergie dont il est si souvent question de nos jours ?

— L'allergie est une réaction strictement individuelle de l'organisme devant certaines substances qu'il ne tolère pas ; certains sujets sont allergiques à un produit naturel comme le pollen, les fraises, le poisson ou le miel ; d'autres deviennent allergiques à un produit réputé inoffensif après usage prolongé et c'est là le cas typique de la sensibilisation ; on voit couramment des femmes qui ont utilisé avec satisfaction, pendant des mois voire des années, une crème, une poudre ou un rouge, quand tout à coup se déclenche une manifestation allergique sous forme d'une réaction épidémique provoquant rougeurs, urticaire et quelquefois eczéma.

Comment lutter contre l'allergie

— 1) en supprimant l'élément réactogène ;

2) en employant des produits adoucissants, spécialement étudiés et dans lesquels on a soigneusement évité d'incorporer toute matière première : essence, conservateurs, huiles et produits de synthèse irritants ; il existe de nouveaux produits rigoureusement « anti-allergènes » ; il va de soi qu'une allergie qui ne céderait pas rapidement à un changement de produits serait avant tout du ressort du médecin.

Et pour finir... rions un peu

Un industriel se plaint à un ami : — J'ai renvoyé ma secrétaire... elle était vraiment nulle en orthographe !

— Vraiment ?

— Incroyable ! Lorsque je lui dictais une lettre, elle m'interrogeait toutes les cinq minutes pour me demander un mot ou un autre... à la fin j'en ai eu assez de passer mon temps le nez dans le dictionnaire !

CINEMAS

Sierre Bourg
Mardi 12 novembre
LE BOSSU DE SOHO
film en couleur avec Günther Stoll, Monika Peitsch
18 ans révolus

Sierre Casino
A 20 h. 30
TUEZ JOHNNA RINGO
Tous les coups lui sont permis !
Couleur - 16 ans rév.

Sion Arlequin
Mardi 12 novembre
Le plus beau spectacle du monde avec David Niven, Shirley Mac Laine, Robert Newton, dans
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
Participez au grand concours « Radio Je vois tout », 1er prix, une Sunbeam Chamois
Prix des places imposé, 3,50, 4,50 5,50
Faveurs suspendues - 16 ans révolus

Sion Lux
Mardi 12 novembre, à 18 h. 15 et 20 h. 30
Cinédoc de Sion
LA FRANCE VUE DU CIEL
de la Corse à la Normandie, la Provence, le paradis de la Camargue, la Bretagne et ses châteaux
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans rév.

Sion Capitol
Mardi 12 novembre
FILM STUDIO
CUL DE SAC
de Polanski, Grand Prix au Festival de Berlin avec Donald Pleasence, Françoise Dorléac
Le film le plus remarquable de l'année
Parlé français - 18 ans révolus

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : Relâche
Samedi et dimanche
LE SOLEIL DES VOYOUS

Fully Michel
Aujourd'hui : Relâche
Mercredi 13, 16 ans rév.
MISSION SUICIDE A SINGAPOUR
Dès vendredi 15 - 16 ans rév.
LES RISQUES DU METIER

Riddes L'Abeille
Relâche

Saxon Rex
Aujourd'hui : Relâche
Jeudi 14 - 16 ans rév.
MISSION SUICIDE A SINGAPOUR
Samedi et dimanche - 16 ans rév.
OSCAR

Martigny Etoile
Ce soir mardi - 18 ans révolus
Prolongation du film avec Jean Gabin
LE PACHA
Dès mercredi 13 novembre - 18 ans révolus
Le fameux film d'Arthur Penn
BONNIE AND CLYDE

Martigny Corso
Ce soir mardi - 16 ans révolus
De l'espionnage avec Stanley Kent
MISSION SUICIDE A SINGAPOUR
Dès mercredi 13 novembre - 18 ans révolus
Un western avec Clint Eastwood
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

Monthey Montheolo
Vous connaîtrez l'angoisse et la terreur
LE DIABLE A 3
Du suspense diabolique, avec Simone Signoret - 16 ans révolus

Superman



MEMENTO

Nov. 12

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires Tél. 5 17 94 (heures des repas)
Ambulance : SAT Tél. 3 63 63
Dépannage de service : Jour et nuit Tél. 5 07 56
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales 21 h 30 et 0 h. 45
Un orchestre réputé mène la danse de 21 h à l'aube
Bar du Bourg : A nouveau le sympathique « Trio Moreno ».
Patinage. — 9 h. Patinage écoles ; 13 h. 30 Patinage écoles, public ; 17 h. 15 Entr. écol. ; 18 h. 15 Entr. juniors ; 20. Patinage public.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny Tél. 2 26 05.
Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey. tél. 2 20 32.
Service de dépannage. — du 11 au 18 novembre, garage des Alpes. tél. 2 22 22.
Hôtel de Ville : Exposition de peinture Cesco Scianna, jusqu'au 17 novembre.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service — Pharmacie Gaillard Tél 3 62 17
Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova Tél. 3 63 90.

MONTHÉY
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud Tél 4 23 02
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés Tél 4 11 92
Samaritains : Matériel de secours à disposition Tél 4 11 05 ou 4 25 18
Ambulance : Tél 4 20 22
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures Fermé le lundi
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures Tél 4 28 22
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3me dimanche du mois de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

SIION
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital Tél (027) 3 71 71
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.
Hôpital régional: Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h
Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF Tél (027) 2 33 33
Pompes funèbres Vœffray. Tél (027) 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél 2 59 59 et 2 54 63
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h 30. Tél (027) 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. — Tél. (027) 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42, Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Le Gallion, cabaret-dancing : Variétés parisiennes avec Pascale et Gaby Orchestre Mario Zampini.
Service officiel de dépannage du 0,8‰: ASCA, par Jérémie Mabilard, Sion Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.
Baby-Sitting. — Tél 2 43 10 et 2 43 51
Cours de préparation à l'accouchement: dès le jeudi 14 novembre à 20 heures au bâtiment des Entrepreneurs, à Sion. Renseignements chez Mme Roh, tél. 2 56 63.
C.S.S.A. — Dimanche 17 novembre : brisolée. Inscriptions : mercredi soir au (026) 2 36 53 et 2 23 76.
Patinage. — Patinage public ; 17 h. 30 Club de patinage ; 20 h. 30 Patinage public.
Université populaire. — 18 h. 15 salle Supersaxo : Traditions populaires et patois : Dr Ernest et Rose-Claire Schüle. — Ire séance : D'où vient le patois ?
20 h. 15 Ecole normale des garçons. Cinéma: Hermann Pellegrini. «Transport au paradis», de Brynich.

VIÈGE
Pharmacie de service. — Pharmacie Fux. Tél. 6 21 25.
Médecin de service. Dr von Roten. Tél. 6 25 50.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina Tél. 6 36 24 (non-réponse. 6 22 28)
Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Médecin de service. — Dr Anderegg. Tél. 3 10 70.
Pharmacie de service. — Pharmacie Guarnier. Tél. 3 23 32.
Ambulance : André Lambrigger. Naters. Tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters Tél 3 12 37.
Patrouille du Simplan du TCS: Victor Kronig, Glis Tél 3 18 13
Atelier de réparations et dépannages TCS : garage Moderne Tél 3 12 81.

Si vous êtes cartésien...
... et que vous n'admettez pour vrai que ce qui est prouvé, vous aurez le plaisir à découvrir en Escale une cigarette Maryland surfine dont les tabacs nobles — sélectionnés sur quatre continents — dégagent un arôme moelleux et vrai qui est encore affiné par la double filtration sélective du Charcoal.
Box ou paquet : 1 fr. 40.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

AUJOURD'HUI : UN ENFANT ENTRE A L'ECOLE

Claude Goretta et André Gazut ont produit ces derniers mois plusieurs émissions, sous le titre « Aujourd'hui ». Chacun nous faisait faire connaissance avec un homme dans son milieu, dans son métier. Portraits plus ou moins attachants selon la personnalité de l'homme choisi. On gardera un très bon souvenir d'un savant du CERN et d'un médecin de campagne. Ce soir, André Gazut, qui pour une fois de caméraman est devenu réalisateur, a choisi un personnage beaucoup plus jeune.

Il s'agit d'un enfant de cinq ans, Christophe. Pour la première fois il entre dans une classe d'école. Qu'est-ce que cela représente pour lui mais surtout pour ses parents ? Pour la mère c'est la première grande séparation. L'enfant ne sera plus constamment à la maison. Il dépendra moins de sa mère. Il va prendre un peu de distance. Il va faire l'apprentissage de la vie en société. Il va se faire des camarades.

Lui-même, comment réagit-il à ce premier contact avec un monde nouveau ? Il semble qu'une caméra puisse bien en effet saisir le comportement d'un jeune enfant devant une situation aussi nouvelle.

Il semble que cette émission puisse intéresser et passionner, espérons-le tous ceux qui ont des enfants, surtout les mères qui pour la première fois ont pris leur enfant par la main pour le conduire à « son » école. (20 h. 25).

ROBERT. C'est le nom d'un très célèbre dictionnaire de la langue française. Rédigé par un homme, avec une équipe de collaborateurs. L'intérêt de ce dictionnaire est de donner la date d'origine des mots français et d'expliquer la signification d'expressions du langage courant, aujourd'hui mais qui ne sont pas toujours admises par les dictionnaires qui défendent un français traditionnel écrit beaucoup plus que parlé.

M. Robert est venu en Suisse recevoir un prix pour son livre. La Télévision en a profité pour l'interviewer. Il y a peut-être beaucoup à apprendre en écoutant un homme qui a consacré plus de vingt ans de sa vie à une telle œuvre. (22 h. 40).

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 14.15 Télévision scolaire. 18.30 Bulletin de nouvelles 18.35 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Notre feuilleton : Lemoine d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 Aujourd'hui. 21.10 (C) L'Homme de fer. 22.00 (C) L'homme à la recherche de son passé. 22.30 Téléjournal. 22.40 Soir-Informations.

Suisse alémanique 9.15, 10.15, 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 (C) Cher oncle Bill. 20.00 Téléjournal. 20.20 La forme de la terre. 20.50 (C) Jegor Bulytschov et les autres. 22.15 Chronique littéraire. 22.20 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 Bande à part. 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100 ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 La Porteuse de pain... 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 68. 20.25 Intermède musical. 20.30 Les Corbeaux. 22.30 Informations. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Vient de paraître. 21.15 La vie musicale. 21.35 Il Trittico. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 10.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Symphonie, Cherubini. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Sardanes. 10.20 Radiosolaire. 10.50 Allemande, Bach. 11.05 Musique champêtre. 11.40 Les chanteurs et musiciens de la Forêt-Noire. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiosolaire en romance. 15.05 Opéras. 16.05 Lecture. 16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-Jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 La musique et leur vie : Cedric Dumont. 21.20 Chœur d'Hilversum. 21.50 Il y a cinquante ans. 22.15 Inf. 22.25-23.25 18e Festival de jazz amateur à Zurich.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.30 Théâtre de poche. 8.50 Intermède musical. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Chansons. 13.20 Clavecin. 14.10 Radio-2-4. 16.05 Peter, Paul et Mary à l'Olympia. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Beat Seven. 18.30 Chœurs montagnards. 22.05 Rapports 1968. 22.30 Concert. 23.00 Inf. 23.20 Musique dans le soir. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.



Rip Kirby



Hockey sur glace: LE CHAMPIONNAT DE 1re LIGUE Résultats fleuves dans le gr. 5, serrés dans le gr. 6

UN BON DEPART

Nendaz - Château-d'Ex 7-6 (1-1; 2-2; 4-3)

Leukergrund - Charrat 3-5

HC MARTIGNY - HC LAUSANNE 5-1 (1-0 2-1 2-0)

Patinoire de Sion; 200 spectateurs. Arbitres: MM. Burgener (Sierre) et Luy (Charrat).

LEUKERGRUND: Schmidt; Locher R., Hugo, Locher M., Seewer, Plaschy, Andenmatten, Tscherrig E., Tscherrig F., Wella, Forni, Kuonen, Matter.

HC LAUSANNE: Despraz; Nussbaum, Elbling; Gasser, Heizman, Vicky; Vauclair, Messelier; Burger Monod Ramel; Janovici, Domenighetti.

CHATEAU-D'EX: Corpataux; G. Lenoir, Turian; G. Lenoir, Rubin; R. Lenoir, Bach, Krieger; Audriat, Demichelli, Pilet; Danzer, Thierrig.

CHARRAT: Volluz; Gaillard S., Darioly, Bruchez, Nanchen, Luy, Luisier B., Biollaz, Gaillard A., Volluz M., Cretton, Luisier M., Pointet, Terretaz, Lonfat.

HC MARTIGNY: Michellod A.; Schuler, Grand B.; Imboden, Meunier, Bauman; Crettenand; Pillet P. A., Grand René, Saudan J.C.; Barman Yvon. (Blessés: Pillet R. et R. Moret).

NENDAZ: R. Michelet; Gianadda, Lang; Lugon, Germanier; A. Fournier, G. Fournier, Ph. Michelet; Anet, Gillioz, Praz; J. M. Fournier, Sarbach, J.-P. Fournier.

BUTS: 1er tiers-temps: Bruchez, deux fois (12e); Locher M. (18e); 2e tiers: Matter N. (7e); Bruchez (14e); 3e tiers: Seewer (1re); Gaillard (17e); Luy (20e).

Arbitres: MM. Ludi (Forward) et Ungemacht (Sion). Spectateurs: 200.

Buts: J.-M. Fournier (3), G. Fournier (3) et Praz pour Nendaz et Lenoir G. (3), Turian, R. Lenoir, Pilet, pour Château-d'Ex.

NOTES: Match disputé sur la patinoire de Sierre.

Arbitres: MM. Rudaz, de Sierre, et Reichen, de Sion.

Cette rencontre qui s'est déroulée dans une chaude ambiance car les supporters nendards étaient nombreux autour de la patinoire de Sion, donna lieu à une lutte sans merci entre deux formations se tenant de très près. Le public fut sans cesse tenu en haleine car le score fut très serré tout au long des 60 minutes chaque équipe marquant à tour de rôle.

Pour son premier match en première ligue, Leukergrund fit mieux que de se défendre devant une équipe charmatine qui donne l'impression de vouloir prendre immédiatement la mesure de son adversaire. C'était sans compter sur l'énergie des gars de Loèche qui, chaque fois refaisaient le terrain perdu. De telle sorte qu'il fallût attendre trois minutes avant la fin de la rencontre pour voir Charrat prendre résolument l'avantage à la marque et enfin obtenir une victoire méritée.

Le HC Martigny rencontra samedi soir un HC Lausanne II plein de cran et possédant un joli jeu de passe toutefois assez décevant où les défauts de jeunesse apparurent rapidement: nervosité, peu de construction de jeu et pas assez de rudesse. Les Octoduriens après un très mauvais premiers tiers se ressaisissent et présentent en seconde partie un hockey valable où les plus jeunes ne sont pas les moins réussis puisque Saudan, néo-promu en équipe fanion, se montre le plus intelligent et le plus constructif. Le retour de P. A. Pillet, absent lors des premiers matches, apporte à l'attaque le punch que

l'on craignait de voir manquer et la physionomie du jeu change d'instant en instants. A la fin du deuxième tiers, sur le score de 3-1, Martigny démontre sa bonne forme physique actuelle en finissant très fort et surtout très intelligemment. Les joueurs « lèvent la tête » et distribuent des passes valables qui à chaque coup alarment le gardien vaudois. René Grand, déchaîné, manquera de peu quelques belles occasions d'augmenter le score. En résumé, bonne partie du HC Martigny, qui a désormais le droit à certaines prétentions en ce championnat de première ligue; ne serait-ce que celui d'un appui du public plus considérable et surtout plus inconditionnel.

Le championnat de première ligue bat maintenant son plein et nous assistons déjà à quelques surprises de taille. Dans le groupe V quelques résultats fleuves sont enregistrés et reflètent une différence à notre avis trop grande entre les clubs. On a voulu augmenter le nombre d'équipes, mais vraiment cela au détriment de la valeur. Voici les résultats et le classement de ce groupe:

Table with 3 columns: Team, Points, Goals For, Goals Against. Includes teams like Le Locle, Yverdon, Fleurier, etc.

Table titled 'GROUPE VI' with 3 columns: Team, Points, Goals For, Goals Against. Includes teams like Villars-Champéry, Martigny, etc.

Martigny déjà en tête

Rempportant deux victoires très encourageantes, Martigny se retrouve déjà en tête du classement de son groupe. Certes il y aura une très forte concurrence et son adversaire le plus dangereux sera incontestablement Villars-Champéry qui est le favori No 1 du groupe. On note l'excellente tenue de Nendaz qui cause une surprise de taille en battant l'un des prétendants, Château-d'Ex. Ce qui veut dire que la lutte se résumera en un duel Villars-Champéry - Martigny. Quant à Lausanne II, il paraît très faible cette année et se trouve maintenant en queue de classement, lequel se présente de la façon suivante:

Table with 3 columns: Team, Points, Goals For, Goals Against. Includes teams like Martigny, Villars-Ch., etc.

Tennis - Tennis - Tennis

Coupe Davis: les U.S.A. qualifiés

Les Etats-Unis se sont qualifiés aux dépens de l'Inde pour le « Challenge Round » de la Coupe Davis, grâce à Arthur Ashe qui à San Juan, lors de la troisième et dernière journée de la finale interzones, leur apporta leur troisième victoire en battant Ramanathan Krishnan 6-1 6-3 6-3.

SPORT-TOTO

- 5 x 13 points
Liste des gagnants du concours du Sport-Toto no 62 des 9 et 10 novembre 1968:
5 gagnants avec 13 points: 43 334 fr. 30.
275 gagnants avec 12 points: 787 fr. 90.
4 186 gagnants avec 11 points: 51 fr. 75
34 878 gagnants avec 10 points: 6 fr. 20.

LNA: toutes les rencontres se disputeront dimanche

Toutes les rencontres de la onzième journée du championnat suisse de ligue nationale auront lieu dimanche (début entre 14 h. 30 et 14 h. 45) à l'exception d'Etoile-Carrouge - Bruehl, qui sera joué samedi après-midi.

Michel Wehrli quitte le HC Fribourg

Le H.C. Fribourg et son entraîneur Michel Wehrli ont publié le communiqué suivant, lundi en fin d'après-midi: « M. Michel Wehrli, entraîneur du H.C. Fribourg, ayant demandé d'être relevé de ses fonctions, le comité a décidé de donner suite à sa requête en le libérant de ses obligations vis-à-vis du club avec effet immédiat ». Signé: le H.C. Fribourg et l'entraîneur Michel Wehrli.

Quant à la succession de l'entraîneur, à Fribourg, c'est le mutisme complet. Les noms les plus fantaisistes ont circulé, jusqu'à celui de Jimmi Rey - il est sous contrat à Montana - qui nous a catégoriquement démenti tout contact. En revanche, le nom de Kwong - il entraîne Château-d'Oex - n'est pas une impossibilité. Mais, finalement, l'unanimité semble se faire sur les noms de Rénévev - il est membre du comité et possède une licence d'entraîneur qu'il met actuellement au service du H.C. Guin - et de Grossrieder. On saura aujourd'hui si ces deux garçons assureront l'interim dans l'immediat ou si un entraîneur - la perle rare en somme! - nouveau aura été déniché!

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

Assemblée annuelle du Ski-club

VIEGE. - Vendredi soir a eu lieu au Buffet de la Gare l'assemblée générale annuelle du Ski-Club. Une cinquantaine d'actifs avaient répondu à l'appel du comité. Dirigés par le président Charly Wyer, les débats ont été rondement menés. Alors qu'au chapitre des mutations rien n'est venu modifier la formule mise au point il y a deux ans, une décision importante a été prise en ce qui concerne la création d'une équipe de compétition.

Le président porta à la connaissance des actifs que la première étape des travaux de rénovation de la cabane du club à « Ober-Hellelen » était terminée. Relevons en passant que quatre membres actifs ont fait l'objet d'une distinction spéciale pour leurs 25 ans d'activité au sein du club. Ce sont MM. Josef Heinzmann, Franz Albrecht, Marcel Biffiger et Hermann Pfammatter. Ces membres ont reçu le diplôme de circonstance des mains du président sous les applaudissements de l'assemblée.

Victoire de Dennis Hulme

Après avoir échappé à un accident spectaculaire au premier tour, le Néozélandais Dennis Hulme, champion du monde des conducteurs en 1967, a pris la tête de la course de Las Vegas et l'a conservée jusqu'à la fin, gagnant ainsi la dernière manche du challenge Can-Can et le challenge lui-même. Il a remporté les 80 000 dollars accordés au vainqueur de cette compétition.

Voici le classement de ce grand prix: 1. Dennis Hulme (NZ) sur McLaren Chevrolet; 2. George Follmer (EU) sur Lola Ford; 3. Jerry Titus (EU) sur McLaren Chevrolet. Classement final du challenge Can-Can: 1. Dennis Hulme (NZ) 35 p.; 2. Bruce McLaren (NZ) 24 p.; 3. Mark Donohue (EU) 23 p.

2 Valaisans champions romands juniors de lutte gréco-romaine

C'est avec une grande satisfaction que nous apprenions que deux de nos juniors, Paul Tensch, de Glis, et Jean-Marc Petoud, de Martigny, avaient obtenu le titre de champion romand de lutte gréco-romaine.

Sous la conduite de Bernard Milhit, de Saxon, une dizaine de lutteurs valaisans participaient à ces championnats romands, qui avaient lieu à Domdidier.

Devant un public de connaisseurs, nos jeunes ont eu de la peine à se qualifier dans ce style de lutte qui n'est pas tout à fait leur. Ils ont cependant tous laissé une excellente impression par leur volonté au combat. A la fin des joutes on fête la victoire de deux de nos représentants, Paul Tensch, de Glis, qui bat facilement en finale Bruno Streit, d'Aberswil. En catégorie 70 kg, Jean-Marc Petoud, qui est un élève de Jimmy Martinetti, a dominé tous ses adversaires en faisant une démonstration de grande technique. Selon l'avis de spécialistes, ce garçon, qui a de l'avenir, possède de grandes chances pour le titre suisse. Bravo à ces deux champions et à leurs camarades qui se comportèrent très honorablement: Christian Pict (3e), Michel Roduit (3e), Yvan Gaillard (également 3e), alors que Dupont Edouard se classait 2e de sa catégorie.

Basketball - Basketball - Basketball

Excellent entraînement pour Martigny

Martigny BBC - American College of Switzerland Leysin: 59-46 (34-24)
MARTIGNY BBC: Berguerand M. (12), Berguerand G. (15), Imboden (-), Michellod J.M. (2), Vannay (3), Wirthner (8), Wyder G. (-), Wyder J.M. (19). Entraîneur et coach: Gilbert Gay.

Chef des Américains, Joe Rainer - dont nous aurons probablement à reparler - s'est signalé à l'attention des spectateurs en réalisant 12 points. L'arbitre de cette rencontre amicale était M. J.M. Cretton (Martigny).

La venue de l'équipe américaine avait attiré un nombre plutôt restreint de spectateurs locaux, par contre les supporters du team international s'étaient déplacés en car spécial. Ce public très exotique, puisque il était même formé de spectatrices africaines et asiatiques, manifesta bruyamment tout au long de la rencontre, ce qui eut l'effet de l'animer singulièrement.

Premiers résultats en championnats valaisans

● CHAMPIONNAT FEMININ DE PROMOTION
SIERRE - MARTIGNY 23-22 (14-7)
SIERRE: M. J. Zwissig (9), Nanzer J. (2), R. Antille (2), G. Zuber (2), C. Antille (-), R. Antille (-), H. Burco (8).

Entraîneur: Jean Rywalski.
MARTIGNY: L. Berguerand (4), Mühlleis M. (-), Mühlleis M. C. (-), Michellod E. (14), Cretton F. (4), Lattion D. (-).

Cette première rencontre du championnat valaisan féminin de promotion a mis aux prises deux teams dont la préparation, tant physique que technique, laisse encore à désirer. Il est regrettable que seules trois équipes disputent ce championnat: le nombre trop restreint de matches ne permet pas assez de compétition pour rehausser le niveau du basket féminin valaisan. Mais faut-il considérer ces rencontres dans l'optique d'un vrai championnat, au risque de voir dégénérer l'esprit sportif à cause d'un enjeu qui n'en vaut pas tant? Ces dames et demoiselles préfèrent-elles le beau jeu ou la victoire à tout prix? That is the question!

● CHAMPIONNAT JUNIOR MASCULIN
ST-MAURICE - MARTIGNY 18-24 (10-10)

SIERRE - MONTHEY 38-23
La première constatation à la lecture de ces résultats est le score un peu maigre réalisé par les juniors. Ce fait inquiète et surprend: il est vrai que nous sommes au début du championnat et qu'il ne faut pas se montrer trop vite gourmand.

● CHAMPIONNAT DE PREMIERE LIGUE
MONTHEY II - SIERRE II 16-98 (8-52)

Grand Conseil valaisan: session de novembre

Pour la première fois, une séance de nuit

La session ordinaire de novembre est ouverte lundi matin par M. Innocent Lehner, président. Il est 8 h. 15.

Les membres du Conseil d'Etat et les députés sont invités à se rendre à la cathédrale de Sion pour assister à une messe solennelle, pour implorer les bénédictions divines sur les représentants du peuple et sur la patrie.

Discours d'ouverture

Les conseillers d'Etat et les députés se retrouvent dans la salle du Casino à 9 h. 30.

M. Innocent Lehner prononce alors son discours d'ouverture en saluant les uns et les autres. Il évoque la session extraordinaire du 13 septembre consacrée aux problèmes de l'écoulement des fruits. Le postulat du Grand Conseil adressé aux autorités fédérales ne doit pas rester lettre morte. On veillera attentivement pour qu'une suite lui soit

donnée dans l'intérêt des producteurs du canton.

Le 12 octobre, le bureau du Grand Conseil a reçu l'ensemble des bureaux des parlements helvétiques à Sion et à Brigue. A cette occasion, Me Henri Fragnière, juge fédéral, a fait un exposé ayant pour thème « Le parlement et le gouvernement ».

Le 20 octobre, le bureau valaisan s'est réuni au Domaine du Grand-Brûlé en vue de préparer la session actuelle.

M. Lehner rappelle ensuite la mémoire de Me Aloys Theytaz. Il fait l'éloge

posthume de cette personnalité qui fut député et secrétaire du Grand Conseil pendant plusieurs périodes. M. Lehner invite la Haute Assemblée à se recueillir un instant pour honorer la mémoire de celui qui fut un brillant éditorialiste, un homme politique avisé et un poète-écrivain remarquable. Au nom du Grand Conseil, le président adresse sa sympathie et ses condoléances à Mme Theytaz et aux membres de la famille en deuil.

Séance de nuit pour vendredi

M. Lehner annonce qu'il y aura une séance de relevée mercredi et une séance de nuit vendredi.

Vendredi les débats auront lieu de 16 h. 15 à 19 heures, puis dès 20 h. 30 jusqu'à 23 ou 24 heures.

C'est — je crois — la première fois que le Grand Conseil se réunit en séance de nuit lors d'une session ordinaire.

L'ordre du jour de cette session est extrêmement chargé. Il importe de liquider de nombreuses affaires pendantes. C'est pourquoi il a fallu prendre la décision de siéger la nuit.

Tenue vestimentaire des députés

Il a été rappelé maintes fois aux députés qu'ils devaient assister aux séances en tenue foncée. Or hier on a vu arriver quelques personnes en habits clairs voire même en tenue de campagne.

Cela n'est pas admissible. Le président insiste aujourd'hui sur cet aspect du règlement. On peut s'attendre qu'il intervienne directement, en pleine séance, contre le ou les députés qui enfreignent le règlement.

Subventions pour collecteurs d'eaux usées et stations d'épuration

Le Grand Conseil vote en seconds débats un décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune d'Ardon pour la construction de collecteurs d'eaux usées et d'une station d'épuration. Et un même décret pour la commune de Nendaz, après que M. Arthur Bender, conseiller d'Etat, eut donné quelques explications au sujet des zones de construction.

En premiers débats est également voté un projet de décret concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Venthône pour la construction de collecteurs d'eaux usées.

Rapporteurs: MM. Mathey et Borter.

Rapport de la commission des finances

Le rapport de la commission des finances du Grand Conseil sur le projet de budget de l'Etat du Valais pour 1969 est lu en français par M. Pierre Moren et en allemand par M. Otto Hugentobler.

La commission des finances est composée de MM. les députés Amédée Arlettaz, président, Jean Actis, vice-président, Hubert Bumann, Victor Summermatter, Henri Lamon, Richard Bonvin, Jean Maistre, Fernand Frachebourg, Bernard Dupont, Alwin Gemmet et Albert Dussex.

Après lecture de ce rapport, le président lève la séance pour permettre aux députés d'assister aux réunions des groupes du Grand Conseil.

F.-G. G.

Rapport de la Commission des finances du Grand Conseil sur le projet de budget de l'Etat du Valais pour 1969

Monsieur le Président, Messieurs les Députés,

Comme l'indique le message du Conseil d'Etat, le total du budget 1969 dépasse pour la première fois le montant de 300.000.000 de francs, marquant ainsi une nouvelle progression sensible puisqu'il y a cinq ans seulement, le compte dépassait 200.000.000 de francs.

Cette progression est d'autant plus remarquable que les recettes en impôts directs totaliseraient, selon les prévisions, seulement 91.000.000 de francs. De plus, il est intéressant de relever qu'avec un déficit prévu au compte de résultat de 6.170.000 francs, nous aurions absorbé la dépense supplémentaire consentie au cours de l'exercice 1968 en faveur du programme routier.

Finalement, si les prévisions du budget 1969 se réalisent, et compte tenu de la tranche supplémentaire accordée au Département des travaux publics par rapport aux lignes directrices, celles-ci ne seraient dépassées pour l'augmentation de la dette à fin 1969, que de 2.100.000 francs, sous réserve de l'incidence de la revalorisation des traitements et l'achat d'un bâtiment pour l'administration.

Comme le fait apparaître le tableau annexé au rapport, ce résultat peut être envisagé grâce à des progressions de recettes supérieures à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement doivent nous préoccuper au premier chef. Des efforts peuvent déjà être enregistrés avec satisfaction pour une amélioration de l'appareil administratif. Le Conseil d'Etat relevait la révision de l'organigramme de plusieurs services de l'Etat. A notre avis, une solution ne pourra être trouvée qu'avec une meilleure vue d'ensemble. Nous relevons à ce sujet la décision du Conseil d'Etat du 3 juillet 1968 pour l'engagement d'un spécialiste en organisation administrative, afin d'amener un meilleur rendement des services avec le même effectif réduit et maintenir à un niveau normal, voire abaisser les frais de fonctionnement.

Ces objectifs ont d'autant plus de valeur que le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur une augmentation des traitements du personnel de l'administration, augmentation qui grèvera d'une manière sensible le prochain budget.

Une vigilance toujours soutenue doit être également de mise en ce qui concerne les investissements. C'est ainsi que la Commission des Finances relève le cas des Forces motrices valaisannes, société à laquelle l'Etat participe pour 22.000.000 de francs en capital-actions dont 5.500.000 francs libérés, sans dividende depuis 1967.

La Commission des Finances s'est préoccupée avec le Gouvernement de l'introduction généralisée des crédits d'ouvrages dont le principe a été admis.

DEPARTEMENT DES FINANCES

Inspectorat des finances: Son rôle est de plus en plus important du fait de l'augmentation du volume du compte de l'Etat et des objets plus nombreux à traiter. Dans la réalisation de sa mission, l'inspectorat accente l'aspect matériel du contrôle et tend à réaliser des interventions, en cours d'exercice déjà. Il est à relever l'entrée en fonction du réviseur demandé par le Service fédéral des autoroutes qui

pourra consacrer une partie de son temps à l'examen des dossiers d'ouvrages de l'Etat du Valais. L'inspectorat s'occupe également des comptes des communes et dans ce domaine également, son rôle deviendra probablement toujours plus important du fait que les finances communales deviennent toujours plus difficiles. Il est donc à souhaiter que l'inspectorat des finances soit bien équipé et que son chef puisse être déchargé de certaines tâches annexes.

Contributions: L'étude de la révision de la loi des finances se poursuit par la Commission extra-parlementaire.

L'application des nouvelles taxes cadastrales a déjà un effet sur le budget 1969 en permettant d'y apporter une amélioration des recettes de plus de 1.200.000 francs. L'on attend les résultats de l'amnistie; l'application de cette dernière sera facilitée dans la mesure où les contribuables profiteront des informations que le service des contributions doit diffuser. La rentrée des impôts devient difficile; des améliorations devront être encore apportées en matière de récupération des impôts sur les gains immobiliers, par l'information aux parties.

Registre foncier: L'on peut espérer que l'introduction du nouveau tarif fédéral suscitera de nouveaux contrats entre communes et géomètres pour la continuation de la mensuration. Les dossiers en cours ont fait l'objet de différentes sommations du service technique du Registre foncier auprès des bureaux de géomètres en retard. Il n'en demeure pas moins que le service technique doit poursuivre la mise à jour des contrôles des communes mesurées, pour permettre l'introduction définitive du registre foncier.

Au service juridique, des postes sont à pourvoir. Cette situation ne facilite pas l'exécution du travail et l'établissement de nouveaux systèmes de mise en cartes de l'état des propriétés. A ce sujet, la Commission relève que dans ce cas particulier, comme pour plusieurs autres, les services d'un groupe électronique permettrait d'envisager des solutions plus rationnelles.

Economat: Des mesures de rationalisation en matériel et équipement des bureaux ont déjà été prises. Des progrès peuvent encore être faits. Une partie de la rationalisation sera possible le jour où des locaux mieux adaptés pourront être mis à disposition de ce service.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Le budget de ce Département respecte au mieux les lignes directrices.

Assistance publique: Le poste « Subventions aux communes pour frais d'hospitalisation des assistés » prévoit un total de dépenses de 200.000 francs contre 320.000 francs au budget 1968. Cette diminution provient de l'application de la nouvelle échelle concernant les frais d'assistance, selon décision du Conseil d'Etat du 24 mai 1968.

La question de la structure des établissements pour assistés demeure un objectif important de ce service. Toutefois, pour être précise et rationnelle, cette opération devra s'inscrire dans le cadre de la planification hospitalière cantonale.

Domaines: Les deux domaines de Châteauneuf et de Viège continuent leur équipement avec méthode et prudence. Les commissaires ont spécialement analysé l'exploitation du domaine de Châteauneuf. La question de la main-d'œuvre préoccupe la direction. En effet, pendant quelques années, les heures de travail ont diminué sensiblement. Cependant, le prix horaire a tellement augmenté que cette diminution ne compense plus la hausse des salaires payés.

L'extrait ci-dessous du rapport triennal de cet établissement cantonal est éloquent:

| Année | Heures travail | Prix l'heure | Salaires payés |
|-------|----------------|--------------|----------------|
| 1950 | 99.568 | 2,04 | 203.118,70 |
| 1960 | 88.929 | 3,09 | 274.790,60 |
| 1967 | 58.159 | 4,80 | 279.163,20 |

La difficulté de trouver de la main-d'œuvre et l'augmentation des salaires horaires poussent en faveur d'une mécanisation plus poussée.

Enseignement agricole: Il faut relever que le poste entretien des immeubles est chargé d'un montant de 27.000 francs. Dans ce compte est portée la dépense d'une partie de la toiture, 15.000 francs.

Ordre du jour de la séance du mardi 12 novembre 1968 à 9 heures:

1. Projet de budget pour 1969, suite, No 1;
2. Révision partielle de la Constitution (art. 52 et 87) 4. débats, No 13;
3. Révision partielle de la Constitution (art. 88 et 91) 3. débats, No 14;
4. Projet de décret concernant la réunion des communes de Sion et Bramois, No 41;
5. Loi sur la police du commerce, 2i débats, No 12.

Dans les frais spéciaux pour l'école ménagère, il faut relever sous la rubrique « enseignements » une augmentation de charge de 18.000 francs provenant de l'engagement d'une sœur et d'une institutrice. La poursuite du programme des travaux prévus à Châteauneuf pour l'école ménagère exige encore un crédit de 500.000 francs.

Stations agricoles.

Industrie laitière et économique alpestre. — Le montant budgété à 250.000 francs, soit une augmentation de 50.000 francs par rapport au budget 1968, est indispensable aux paiements des constructions et installations de laiteries complètement réalisées et en voie d'achèvement. Il est tenu compte, en outre, des projets déposés pour Tourtemagne et la vallée de Löttschen.

Culture des champs. — Un abatement de 50.000 francs par rapport à l'année 1968, est à relever sous cette rubrique, soit 450.000 francs contre 500.000 francs. Les demandes actuellement en cours, tout comme l'augmentation de la gamme des machines qui seront subventionnées en 1969, laissent prévoir la nécessité de recourir aux crédits supplémentaires.

Améliorations foncières. — Ce service procède à de judicieux investissements dans des zones qui garderont vraisemblablement encore longtemps leur caractère et leur vocation agri-

coles. Certains grands projets d'irrigation étant achevés, une diminution sensible de ce poste du budget est à relever. Les engagements du canton se

| Rubriques | Brut | Participation de tiers | Part du canton |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------|--------------------|
| Améliorations foncières et alpestres | 7.000.000.— | 4.750.000.— | 2.250.000.— |
| Remaniements parcellaires | 5.800.000.— | 3.500.000.— | 2.300.000.— |
| Irrigations | 1.650.000.— | 1.000.000.— | 650.000.— |
| Eau potable | 2.500.000.— | 1.400.000.— | 1.100.000.— |
| Total | 16.950.000.— | 10.650.000.— | 6 300.000.— |

Crédit agricole. — Il est intéressant de noter que le Valais vient en tête des cantons bénéficiaires des crédits d'investissements à l'agriculture. Cet argent frais est d'un très grand secours pour l'agriculture valaisanne, ce qui ne doit pas faire oublier la nécessité d'adapter les structures de notre agriculture aux exigences de l'économie générale et du marché. La Confédération contribue pour la moitié environ aux frais administratifs du service. Pour se rendre compte de l'ampleur que prend cette action, il suffit de consulter le tableau suivant:

| | |
|----------------------------------------|---------------|
| Bilan du crédit agricole au 31-12-1962 | 4.490.932,90 |
| Bilan du crédit agricole au 31-12-1967 | 34.307.156,05 |
| Soit une augmentation en cinq ans de | 29.816.223,15 |

Ce service prévoit pour le 31-12-1968 un bilan de 46.000.000 de francs environ, soit plus de dix fois supérieur à celui de 1962.

Commerce, industrie et travail: A noter que par décision des Chambres fédérales, la subvention de la Confédération à ce service a été réduite de 30 p. 100 à 20 p. 100 pour les années 1967 et 1968 et à 10 p. 100 pour les années 1969 et 1970, et qu'elle sera complètement supprimée ensuite.

Office social de protection des travailleurs: L'application des nouvelles dispositions légales fédérales sur le travail, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964, a provoqué une augmentation du travail dans ce service. Jusqu'au 1er février 1966, date de l'entrée en vigueur de cette loi, seules les entreprises industrielles ou fabriques tombaient sous le coup de la loi. La nouvelle loi par contre englobe désormais toutes les entreprises industrielles. Au sens de l'article 41, l'exécution de la loi et des ordonnances incombe aux cantons.

DEPARTEMENT

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le budget de ce département prévoit des dépenses pour un montant de 73 134 800 francs alors que les recettes s'élèvent à 25 661 500 francs. Les traitements du personnel enseignant et les allocations de renchérissement constituent la majeure partie des dépenses, alors que les sommes prévues pour les assurances sociales (caisse de compensation) sont également en forte augmentation. Les dispositions légales dans le domaine de l'instruction publique représentent une charge importante pour le canton.

montent à 18 millions de francs environ.

L'analyse des participations de l'Etat et des tiers donne le tableau suivant:

| Rubriques | Brut | Participation de tiers | Part du canton |
|--------------------------------------|---------------------|------------------------|--------------------|
| Améliorations foncières et alpestres | 7.000.000.— | 4.750.000.— | 2.250.000.— |
| Remaniements parcellaires | 5.800.000.— | 3.500.000.— | 2.300.000.— |
| Irrigations | 1.650.000.— | 1.000.000.— | 650.000.— |
| Eau potable | 2.500.000.— | 1.400.000.— | 1.100.000.— |
| Total | 16.950.000.— | 10.650.000.— | 6 300.000.— |

La répartition entre les trois grandes catégories de dépenses est la suivante:

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| — Subventions diverses | Fr. — |
| — frais de fonctionnement | 37 897 700.— |
| — Participations | 5 400 000.— |
| — Assurances sociales | 6 175 600.— |
| — Dépenses totales nettes | 49 473 300.— |

Il est d'autre part utile de rappeler que les montants prévus pour les bâtiments destinés à l'enseignement se montent à 5 015 000 francs, soit:

| | |
|------------------------------------|-------------|
| — Collège de Brigue | 3 000 000.— |
| — Collège de Sion | 85 000.— |
| — Ecole professionnelle: de Brigue | 1 000 000.— |
| de Martigny | 900 000.— |
| de Monthey | 30 000.— |

Ces montants ne figurent toutefois pas dans les comptes du Département de l'Instruction publique, mais sont comptabilisés au Département des Finances sous la rubrique « Immobilisations » puisqu'il s'agit d'immeubles appartenant à l'Etat.

A la lecture de ces quelques chiffres, on peut admettre que le budget 1969 est conforme dans ses grandes lignes à la politique financière du canton pour les années 1967-1970.

La Commission des finances s'est également penchée sur le problème des priorités dans le cadre de ce département et de différents services, et constate qu'une répartition judicieuse et en fonction des besoins a été respectée.

Enseignement secondaire: Toutes les écoles commerciales, communales et privées sont maintenant subventionnées par le canton, sur la base de conventions ou autres dispositions. Il est toutefois regrettable que les écoles commerciales de Martigny, Saint-Maurice et Monthey ne soient pas reconnues par « OFIAMT ». Cet état de choses ne permet pas aux élèves de ces écoles de poursuivre leur formation complémentaire sur le plan fédéral. Il est de toute urgence que le canton prenne ses dispositions pour corriger cette inégalité de traitement.

Enseignement primaire, ménager et écoles normales: Durant les cinq dernières années, environ 50 classes primaires ont dû être fermées par suite de manque d'effectifs. Par contre, une augmentation inévitable de vingt classes environ par année, entrainera des dépenses supplémentaires au chapitre des salaires et à celui de la création de nouveaux locaux. Nous constatons avec satisfaction que la totalité des écoles primaires du canton a appliqué les dispositions légales et que la durée de la scolarité est partout supérieure à 37 semaines et plus par année.

(VOIR LA SUITE EN PAGE 18)

SPORT

Football - Football - Football

Huitièmes de finale de la Coupe suisse des vétérans

RAROGNE - YOUNG BOYS 2-2 (2-2)
 ARBITRE : M. Mudry, de Château-neuf.
 Terrain de « Rhoneglut » en bon état. Bonnes conditions. Temps frais. Spectateurs : 250.
YOUNG-BOYS-VETERANS : Pulver; Straub, Siegfried, Casali, Beer; Baeriswil, Häupli; Flückiger, Geni Meier, Grütter, Zahnd.
RAROGNE-VETERANS : A. Imboden; R. Jeitzner (E. Bregy), L. Imstefp, F. Werlen, J. Jeitzner; Armand Bregy, J. Rothen, H. Imboden; Ernest Troger, Adolf Troger, Anton Troger.
BUTS : E. Troger (5e), Zahnd (9e, penalty), A. Troger (28e), Casali (39e, penalty).
 Cette rencontre de samedi après-midi, qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions sur le terrain de la « Rhoneglut », a permis d'assister à un jeu de bonne facture. Si les aînés du Wankdorf ont eu quelque peine à suivre le rythme dicté par la formation locale, en revanche, bien des jeunes auraient beaucoup à apprendre des vétérans, tels que les Casali, Meier, Flückiger et Grütter. Au cours de la première mi-temps, le jeu resta assez équilibré, mais dès la reprise Rarogne prit en mains la direction des opérations. Malgré cette domination constante, les joueurs locaux ne réussirent plus à faire capituler le gardien Pulver. Il est vrai que le stoppeur Casali se montra à la hauteur des événements.

Tennis - Tennis - Tennis

Des tournois « open » en Australie

En annonçant que des tournois Open auraient lieu cette saison sur son territoire, la Fédération australienne est revenue sur la décision prise le mois dernier de supprimer ces épreuves en raison des exigences financières trop élevées des deux groupes américains de joueurs professionnels. Ceux-ci ont accepté de réduire sensiblement le montant de leur garantie.
 Au lieu des six compétitions initialement prévues, cinq seulement subsistent: les championnats d'Australie et les tournois de Sydney, Melbourne, Perth et Hobart. Les groupes professionnels aligneront dans chaque tournoi seize joueurs et joueuses. L'Etat de Victoria, qui est resté sur sa position, organisera un tournoi au mois de janvier uniquement pour les joueurs amateurs. Les organisateurs comptent sur la participation notamment de joueurs italiens, espagnols et américains.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Propositions pour l'établissement du calendrier international 1969

Réunie à Paris, l'association internationale des organisateurs de courses cyclistes (AIOCC) a étudié les problèmes que posent l'établissement du calendrier international 1969. Si certains de ces problèmes ont pu être réglés, d'autres ne pourront l'être que par la Fédération internationale, les 27 et 28 novembre prochains, lors des réunions de Genève.
LES CLASSIQUES
 Les questions en suspens concernent la concurrence entre le Tour de Sardaigne et Gênes-Nice, la Flèche wallonne, Liège-Bastogne-Liège et le Tour d'Espagne, le championnat de Zurich et le Tour de Romagne. Par ailleurs, on a noté que si les dates du Tour d'Italie sont fixées du 16 mai au 8 juin, celles du Tour de France pourraient être légèrement modifiées si le Tour devait être raccourci d'une ou deux journées. Actuellement, les dates retenues pour la grande épreuve française sont : 25 juin - 20 juillet.

DATES DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Après acceptation d'une proposition par son président, M. Félix Léviton, l'AIOCC examinera auprès de la Fédération internationale le désir de voir les championnats nationaux invariablement fixés au dimanche précédant le départ du Tour de France et le championnat du monde au dernier dimanche d'août. D'autre part, l'AIOCC proposera également que les championnats du monde sur piste puissent se dérouler en hiver sur piste couverte ou en automne lorsque les pays organisateurs ne disposent que de pistes à ciel ouvert.

Annonces diverses

Noix

nouvelles, 5-10 kg, 2 fr. 80 le kg plus port.
 Gius Pedrioli, 6501 Bellinzona.

A vendre

lit à 2 places
 et un fourneau à mazout, faute d'emploi. S'adr. Henri Duyer, L'Allex, Bex. Prendre rendez-vous pour voir meubles. P 16616 L

Bétail à vendre

liquidation du troupeau : vaches, génisses prêtes, génissons et veaux.
 S'adresser à V. Bonvin, Montana. Tél. (027) 7 26 91. P 21726 S

Occasion, à vendre à très bas prix

un fourneau à mazout
 en tôle noire, pour atelier ou chalet, (état de neuf). S'adresser à Andenmatten SA, rue du Scax 16, 1950 Sion. P 21428 S

A vendre génisse et jeune vache
 race d'Hérens, prête, bonne souche, lacteuse et lait. S'adresser à M. Léon Jacquod, 1967 Bramois. Tél. (027) 2 58 72. P 80244 S

Tapis neufs, 50 descentes de lits, moquette, 60 x 120 cm., fond rouge ou beige, 14 fr. pièce.
 10 milieux moquette, fond rouge, belle qualité, dessins Orient, 190 x 290 cm., 100 francs pièce.
 5 tours de lit, moquette, dessins berbères, 2 descentes et un passage. 68 francs.
 1 superbe milieu moquette, fond rouge, dessins Orient, 260 x 350 cm., 190 fr. G. Kurth, 1038 Bercher. Tél. (021) 81 82 19. P 1075 L

A vendre 30 m3 environ

fumier bovin
 S'adresser à Henri Cherix, 1881 Frenières sur Bex. Tél. (025) 5 91 45.

A vendre robe de mariée
 (longue avec traîne) taille 38. Tél. (026) 2 26 82, heures des repas.



L'annonce reflet vivant du marché

Occasions à vendre

Simca 1501, 1967, 30 000 km., impeccable.
Corsair 2000, 1967, 24 000 km., état de neuf.
Volvo sport P. 18, 1966, 2 portes, 30 000 km., état de neuf.
Cortina GT, 1967, 13 000 km., état de neuf.

Tony Branca, tél. (027) 8 13 32
 P 80227 S

On cherche à acheter à Sion

appartements de 3 pièces 1/2 et 4 pièces 1/2
 Ecrire sous chiffre PA 900154, à Publicitas, 1951 Sion.

A louer tout de suite ou à convenir à Sion avenue de France,

1 appartement de 4 pièces 1/2
 grand confort, immense séjour, cuisine, avec machine à laver la vaisselle. Tél. (027) 2 63 35. P 3006 S

A louer à Martigny La Maladière

appartement de 3 pièces, tout confort.
 Libre immédiatement ou à convenir. Tél. (026) 2 37 70. P 450043 S

A louer à Sion, au Petit Chasseur

appartement de 3 pièces
 Libre à fin janvier 69. Tél. (027) 2 80 40. P 21567 S

A louer, près du centre **studio meublé** neuf. 170 francs par mois, y compris chauffage et frais de conciergerie. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffre PA 21722, à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, la Matze, pour le 1er décembre **appartement de 2 pièces 1/2** 213 francs, charges comprises. Tél. (027) 2 74 48. Etranger s'abstenir. P 80246 S

A vendre appartement de 4 chambres
 tout confort, dans bâtiment neuf à Martigny. Quartier tranquille. Ecrire sous chiffre PA 21736, à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, aux Creusets, dans villa locative **appartement de 4 pièces** plus grand hall, tout confort. Prix : 380 francs plus charges. Garage chauffé, 40 francs par mois. Ecrire sous chiffre PA 21700, à Publicitas, 1951 Sion.

Perdu chevalière or 18 Kt
 avec armoire, samedi après midi, rue de Lausanne - Porte-Neuve - place du Midi, Sion. Rapporter contre récompense à Mme Stanislas de Lavalaz, place du Midi, Sion. Tél. (027) 2 10 74. P 21746 S



Pensez à la Land-Rover qui vous aidera à sortir de toute situation!

- 4 roues motrices - 10 vitesses
- tracte des remorques jusqu'à 5 tonnes
- 38 modèles de carrosserie
- 3 empâtements à choix
- prise de force pour treuils, pompes, compresseurs, etc.



Prix avantageux : dès Fr. 14 000.—
fait tout, va partout!

GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44

SOUS-AGENTS : Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77
 Garage Bruttin Frères Noës, tél. (027) 5 07 20
 Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24
 Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

mamans

Vient de paraître!

Sur 140 pages illustrées en couleurs, tous les articles de la nouvelle collection Prim'enfance pour bébés et futures mamans (vêtements, meubles, layettes, landaus, jouets).

Prix très avantageux. Réclamez votre exemplaire en envoyant simplement votre nom, votre adresse et trois timbres de 20 centimes pour frais d'envoi à

Prim'enfance
 1920 Martigny-Ville
 38, avenue de la Gare

Nom
 Adresse

GARAGE DU LEMAN S.A.

Agence officielle

VEVEY - ☎ 51 02 588

| | |
|-------------------------------------|------|
| Volvo 144 S jaune, 11 000 km | 1968 |
| Citroën ID 19 grise | 1964 |
| Triumph Spitfire blanche | 1967 |
| Mercédès 190 D grise | 1964 |
| Dodge Lancer métal. 70 000 km | 1962 |
| Peugeot 404 injection | 1966 |
| Ford Comet coupé 57 000 km | 1964 |
| Mercédès 220 SE coupé, état de neuf | 1966 |
| Volvo 122 S | 1966 |
| Volvo 123 GT, peu roulé | 1967 |
| Volvo 123 GT de direction | 1968 |
| 2 Combi Volvo en parfait état | 1967 |

Expertisées — Echanges
 Facilités de paiement

P 443-170 L

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent

...cela ne signifie pas encore que vous devez entamer vos économies, tant s'en faut!

Un bon conseil:
 Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner & Cie S.A.
 8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
 5001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____

ESSAI GRATUIT!

Pourquoi ne pas louer un Medex de Luxe? Quelques minutes de massage, deux fois par jour, pour obtenir une silhouette admirable et rester en excellente forme.

Dès 90 cts par jour, une séduisante beauté!

Envoyez le coupon ci-dessous à:
 H+M SA pour Machines
 102, avenue d'Echallens,
 1000 Lausanne

Sans engagement, envoyez-moi votre documentation

Coupon

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____ NR 12/11

A vendre

1 remorque surbaissée Rast

charge utile 7 tonnes, pour le prix de 4000 francs.
 Tél. (021) 60 62 50. P 21723 S

Georges Coiffure

anciennement Bonvin Coiffure
 SION, avenue de Tourbillon 40
 tél. (027) 2 39 03

mise en plis à 5 francs

Les permanentes resteront du lundi au jeudi matin seulement à 20 francs.
 Vendredi et samedi ouverture de 8 h. à 18 h. sans interruption à midi.
 Service rapide et consciencieux par personnel qualifié.
 P 54 S

Automobilistes!

Pensez à l'hiver, votre voiture a besoin de

pneus neige neufs pneus neige regommés chaîne à neige antigel

Demandez nos prix nets

Cloutage de pneus, montage, démontage, équilibrage et striage.

Pierre Héritier, pneus-service, Sous-le-Scex, place de Foire, Sion.
 Tél. (027) 2 38 29. P 3213 S



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Cinquante ans après... Saint-Gingolph se souvient

SAINT-GINGOLPH-FRANCE — Invité par le maire de Saint-Gingolph-France, M. Zénoni, pour participer à la manifestation commémorative du cinquantième de la signature de l'armistice de 1918, nous avons pu nous rendre compte que, si les Gingolards de la guerre 14-18 ont disparu dans l'immense majorité, ceux du moins qui participèrent à la « der des der », ceux d'aujourd'hui se souviennent.

Pas de grands défilés militaires, mais une messe pour les soldats morts pour la France. Après l'office divin, devant le monument aux morts, c'est une cérémonie toute simple en même temps que l'inauguration du nouveau drapeau des anciens combattants. La « sonnerie aux morts », puis le discours de maire Zénoni qui s'attache en quelques minutes à retracer les grandes pages de l'histoire et de la gloire de la France durant 1914-1918.

Etaient présentes les autorités civiles et militaires de la localité ; du côté suisse on notait la présence de M. le président Derivaz accompagné de M. André Chaperon (Compagnon de la libération et ancien président de Saint-Gingolph-Suisse), d'un représentant de la police cantonale.

La fanfare de Lugrin conduisit ensuite invités et officiels à travers les rues du village frontrière avant de s'arrêter devant l'hôtel National où avait lieu une réception officielle.

Notre journal se devait de présenter par quelques photos cette manifestation tant il est vrai que la vie des communautés française et suisse sont intimement liées par des alliances entre les familles d'un ou de l'autre côté de la Morge. Ce qui touche l'un, touche l'autre, et c'est fort heureux pour la vie du village franco-suisse.



Pendant que se joue « La Marseillaise », un ancien combattant et prisonnier qui vient de remettre au maire Zénoni le nouvel étendard de l'Association des « anciens combattants ».



A droite, M. André Chaperon (compagnon de la Libération), ancien président de St-Gingolph-Suisse, avec, à ses côtés, M. Derivaz, président actuel de St-Gingolph-Suisse.

A St-Maurice, 20e Congrès national des JMS

Le retard de ce congrès appelé à marquer le 20e anniversaire de la fondation des Jeunes musicales suisses, n'est pas imputable à l'organisation de celui-ci, mais bien plutôt à un souci

d'offrir aux congressistes, délégués de toutes les parties de la Suisse, ce qu'ils attendent de ce Saint-Maurice, qui, depuis des années, excite leur curiosité. Un congrès en un mot, digne de sa réputation.

s'agit du Grand ballet classique de national des JMS.

Nous n'épilouterons pas sur la valeur des danseurs et danseuses étoiles de Paris, pas plus que sur celle de l'Orchestre national des JM, la réputation des uns et de l'autre n'étant plus à faire.

Ce spectacle sera suivi d'une réception de gala à laquelle seront conviés tous les membres actifs et protecteurs de la section JM de Saint-Maurice et environs.

Le deuxième jour débutera par une messe polyphonique radiodiffusée puis les congressistes participeront à une visite de la basilique et du trésor de l'abbaye, qui se terminera par un concert d'orgues.

L'après-midi sera encore consacré au traditionnel « Concert de Noël ».

Voici donc, dans les grandes lignes, le déroulement de ce congrès sur lequel nous reviendrons en temps utile.



A gauche, l'ancien et le nouveau drapeau des « anciens combattants de St-Gingolph, le nouveau avec croix de guerre. A droite : le maire Zénoni devant le monument aux morts alors qu'il prononce son discours officiel.

La vie politique avec le parti CCS

COLLOMBEY-MURAZ — Les adhérents et sympathisants du parti conservateur chrétien-social de Collobmey-Muraz sont invités à deux réunions, l'une à Muraz, la seconde à Collobmey.

MURAZ, mardi 19.11.1968, Maison du Village, à 20 heures :
a) Introduction par M. Raoul Cottet, président de parti.

b) Exposé de M. Jacques Berrut, président de commune, sur les objets suivants : politique générale, plan directeur des égouts, extension du réseau d'eau et adduction, problèmes scolaires et salle de gymnastique, protection civile, service de ligne Muraz-Collobmey-Monthey, réalisation du plan d'extension, situation financière. Qui sera suivi d'une discussion générale avec la collaboration de M. Joseph Buttet, vice-président, et de MM. les conseillers communaux Raoul Cottet, Pierre Giroud et Raymond Guérin.

c) Nomination de deux membres pour compléter le comité de parti. Réorganisation administrative de la direction du parti.

d) Divers.
COLLOMBEY, lundi 25.11.1968, Grande Salle, à 20 heures :
a) Désignation des candidats pour le renouvellement des autorités (Conseil communal, présidence, vice-présidence, juge et vice-juge).

b) Divers.
La direction du comité de parti CCS prie les adhérents et sympathisants à réserver ces deux dates :

MARDI 19 novembre, à Muraz, Maison du Village, à 20 heures ;

LUNDI 25 novembre, à Collobmey, Grande Salle, à 20 heures.

Système de la représentation proportionnelle. Les élections des 30 novembre et 1er décembre auront lieu selon le mode de la représentation proportionnelle, les conditions fixées par la loi du 1.7.1938 sur les élections et les votations étant remplies. La demande déposée à ce sujet comportait les signatures de plus de 130 citoyens provenant des trois partis représentés au Conseil communal.

Il faut remonter à 1932 pour voir des élections se dérouler selon l'autre système, c'est-à-dire à la formule majoritaire.

La répartition des sièges est actuellement la suivante : 5 au parti conservateur chrétien-social, 2 au parti socialiste et 2 au parti radical.

Envoi des listes. Une entente étant intervenue entre la direction des trois partis représentés au Conseil communal, tous les citoyens figurant sur la liste des électeurs recevront, soit le jeudi 28, soit le vendredi 29 novembre, un exemplaire de chaque liste déposée, avec l'horaire prévu pour l'ouverture des bureaux.

Audition pleine de promesses

ST-MAURICE — Ce soir, 12 novembre, la grande salle du Collège de St-Maurice accueillera les élèves de Mlle Renée Chèvre, professeur de musique. Dès 20 heures, les enfants et quelques instrumentistes de l'orchestre se succéderont sur la scène, apportant à leurs parents et à leur professeur un précieux encouragement. Ils interpréteront avec joie et sincérité de nombreuses pièces qu'ont signées les plus grands musiciens. De Clementi à Mozart, de Dvorak à Ravel, de Bartok à Stravinsky, de Beethoven à Debussy, les petites mains égrèneront croches et triplets.

Il serait souhaitable qu'un nombreux

public vienne encourager ces artistes en herbe et dire leur merci à Mlle Chèvre qui se dépense sans compter sur le dur chemin de l'enseignement de la musique. Animée d'une foi ardente elle a mis sur pied une audition très intéressante, une véritable parade du piano où les 2 mains rivaliseront avec les 4 mains, où les deux pianos contrasteront avec les petites pièces pour cordes.

Désireux d'apporter à Mlle Chèvre tout notre appui et toutes nos félicitations pour une semblable entreprise, nous lui disons, ainsi qu'à tous ces petits protégés : « Bonne chance ! »

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Quantités expédiées du 3 au 9 novembre 1968.

| | Pommes | Poires | Carottes | Oignons |
|----------------------------------|-------------------|------------------|------------------|----------------|
| 3-11-68 | — | — | — | — |
| 4-11-68 | 185.489 | 125.569 | 96.465 | 7.450 |
| 5-11-68 | 236.234 | 116.011 | 57.600 | 1.000 |
| 6-11-68 | 249.134 | 124.527 | 70.800 | — |
| 7-11-68 | 174.388 | 94.220 | 68.730 | 800 |
| 8-11-68 | 203.148 | 168.031 | 52.300 | — |
| 9-11-68 | 54.694 | 37.116 | 87.119 | 800 |
| TOTAL | 1.103.087 | 665.474 | 433.014 | 10.050 |
| REPORT | 13.320.205 | 9.967.020 | 2.751.004 | 157.988 |
| EXPEDITIONS au 9-11-68 | 14.413.292 | 10.632.494 | 3.184.018 | 168.038 |

OBSERVATIONS

Les pommes entreposées en Valais représentent le 32,7 pour cent de l'inventaire des pommes suisses au 31 octobre. Les expéditions ont quelque peu baissé mais elles demeurent fortes pour la saison. Les Valaisans ont appris sans plaisir que, malgré la présence de 2.800 wagons de pommes dans le pays, une autorisation d'importer 100 wagons de Jonathan I vient d'être accordée. Motif : le rouge manque dans l'assortiment. Voudra-t-on tout l'arc-en-ciel ?

Plus de 100 wagons de poires Louise-Bonnes ont été exportés en Allemagne, malgré des conditions de vente très difficiles.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Avec les « casques rouges »

MARTIGNY — Dans son programme d'O.J. — Organisation de Jeunesse — le Ski-Club Martigny met sur pied le groupe des Casques Rouges, groupe d'écoliers de Martigny, garçons et filles, âgés de 9 à 16 ans, sages, attentifs et de bonne humeur désirant devenir de très bons skieurs. Ce sont les jeunes espoirs du Ski-Club Martigny. Ils aiment la montagne, le soleil, la neige, la vitesse et les beaux virages.

Club Martigny, le membre de ce dernier, inscrit à l'O.J. paye le montant forfaitaire de Fr. 50.— alors que le non-membre verse la somme de Fr. 80.—. La finance est à verser lors de l'inscription et comprend les frais de transport et les moyens de remontée mécanique. Le cours des Ecoles qui se déroule à Carnaval est compris dans ces sorties.

Programme : Il est prévu l'apprentissage du beau ski lors d'une dizaine de sorties pendant la saison. Les intéressés skieront sur les pistes de la difficulté de la descente des Ruinettes à Verbier, sous la conduite d'instructeurs de ski du Ski-Club, MM. Elie Bovier, Roland Gay-Crosier, Roger Theux, Ramon Cretton, Raphy Gay, Louis Chappot, Henri Métral, André Gremaud, Gaston Dubulllet et René Copt, chef O.J.

Assurance : L'assurance accident personnel est obligatoire, le Secours-Mutuel est valable.

Inscriptions : Les inscriptions sur feuille spéciale doivent se faire avant le 30 novembre auprès de MM. Elie Bovier, maître de gymnastique, Roger Theux, maître de promotion, René Copt, maître de promotion, nouveau Collège communal.

Finance d'inscription : Grâce à la Municipalité de Martigny et au Ski-

Voilà une grande activité pour les jeunes, activité se déroulant en principe les mercredis ou samedis après-midi.

Une mode intime qui gaine en douceur, affine et dessine la plus jolie silhouette.

(droite) Soutien-gorge, Fibrefil, bonnets renforcés, dos élastique, bretelles stretch 9.90

Gaine-culotte, tulle Lycra blanc, bas de jambes avec lastex intérieur pour tenir les bas 19.90

(centre) Soutien-gorge, bonnets renforcés, dos élastique, bretelles stretch 9.90

Gaine, tulle Lycra marine, tailles 38 à 48 19.90

(gauche) Balconnet, bonnets renforcés, dos élastique, bretelles stretch, blanc 9.90

Gaine-slip, Lycra-jacquard blanc, tailles 38 à 48 22.90



0635/0640.20.8.6.

Gonset

Machines à coudre « Vigorelli »

automatique. Crochet im-blo-cable. Garantie 10 ans. Reprise de votre ancienne machine dans n'importe quel état, 200 fr. à 500 fr. Envoi : 2 semaines à l'essai. Location : leasing dès 19.50 par mois. Demandez offre à Agence Vigorelli, Yverdon, tél. (024) 2 85 18. P 93 E

A louer dans immeubles très soignés à VOUVRY

un grand appartement

de 4 pièces, avec balcon. 360 francs plus charges.

un bel appartement

de 2 pièces, avec balcon. 235 francs plus charges. Téléphoner, dès 18 h. 30 au No (025) 7 44 31. P 863 S

Hôtel Rhodania Verbier (VS)

saison d'hiver 1968-1969
cherche

femme de chambre
fille de vestiaire
fille de buffet
calandreuse

S'adresser : case postale 2078.

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - 2 41 21

A louer à Sion, pour tout de suite :

très bel appartement de 6 pièces

tout confort, 3e étage, quartier Platta, 500 francs plus charges.

local d'exposition

au rez-de-chaussée, quartier ouest, surface env. 170 m². Loyer : 800 fr. + charges, 55 francs.

Pour le 1er décembre :

un studio

à Platta, 140 francs plus charges.

appartement 2 pièces

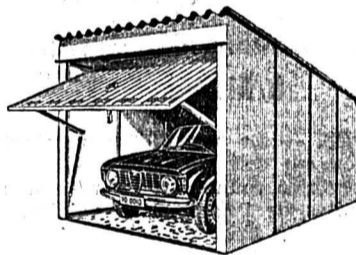
à Platta, 210 francs plus charges. P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - 2 41 21

VOTRE GARAGE PRÉFABRIQUÉ



dès Fr. 1395.— livraison et montage compris. 4 grandeurs.

Porte basculante, parois et toit en plaques de ciment amianté, construction solide et soignée.

Très pratique également pour tracteurs

Portes de garages

basculantes en acier, plastique ou bois, huit grandeurs et sur mesure.

Prix avantageux Livraisons rapides

tous renseignements au (024) 2 61 73

ou envoyer aujourd'hui même ce coupon à l'adresse ci-dessous :

C O U P O N

Je désire recevoir sans engagement, votre documentation 8

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

ATELIERS DU NORD LEIMER + BEYELER
1401 YVERDON / SUISSE

Cinéma Lux - Sion

Cinédoc

Mardi 12 novembre à 18 h. 15 et 20 h. 30

La France vue du ciel

Les côtes de la Corse à la Normandie, la Provence, le paradis de la Camargue, la Bretagne et ses châteaux

Parlé français - Eastmancolor - 16 ans révolus

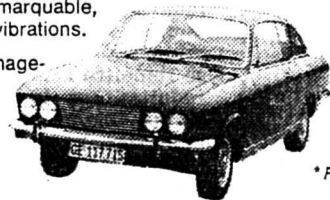


Nous n'avons pas inventé le «fastback» mais nous l'avons poussé jusqu'à sa perfection...

...comme beaucoup d'autres caractéristiques extérieures et intérieures de la Sunbeam Rapier. Jetons un coup d'œil sur son moteur: 1.7 litres, 94 CV, de 0 à 80 km en 8.5 sec., vitesse de croisière 150 km/h (et avec quelle aisance!), arbre à cames type sport, soupapes de grandes dimensions et innovation remarquable, amortisseur hydraulique de vibrations.

trale pratique. Glaces sans montant (entièrement escamotable). Et le comportement routier ? Une suspension d'avant-garde, un centre de gravité très bas et la large voie lui donnent une tenue de route exemplaire, ses servofreins puissants (disques à l'avant) confèrent au conducteur une sûre maîtrise.

Regardez maintenant l'aménagement intérieur: sièges en simili-cuir poreux Amblair, formant couchette à l'avant; volant réglable, console cen-



Sunbeam Rapier Fr. 13 900.-*
4 vitesses synchronisées, avec overdrive. Boîte entièrement automatique Borg Warner contre supplément.

*Prix indicatif

SUNBEAM RAPIER

ROOTES
A MEMBER OF THE CHRYSLER GROUP

Bramois : J.-C. Mayor. — Martigny : Garage Imperia S. A. — Pont-de-la-Morge : C. & A. Pr. — Sembrancher : S. Alvarez, Garage Bristol. — Sierre : R. Pellanda, Garage Eite.

Cinéma Arlequin

Mercredi 13 novembre à 14 heures

Matinée spéciale pour enfants dès 7 ans

Le Tour du monde en 80 jours

Prix unique : 2 francs



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Saillon — A PROPOS DU CONSEIL GENERAL

A la fin du mois d'octobre, 58 citoyens ont adressé au greffe communal une pétition demandant l'institution d'un conseil général.
En fait de quoi s'agit-il ?
La loi sur les électeurs du 1er juillet

1968 nous donne à ce sujet les renseignements suivants :

- Toute commune dont la population est supérieure à 700 âmes de population instituera un conseil général, si la majorité de l'assemblée primaire le décide.
- Le conseil général constitue lui-même son bureau, qui est composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.
- Le conseil général exerce les attributions dévolues à l'assemblée primaire en matière d'administration communale :
Il délibère notamment sur les règlements soumis à son approbation, sur l'aliénation et sur l'hypothèque des biens communaux.
Il prend annuellement connaissance des comptes, de la gestion et du projet de budget ; il présente éventuellement ses observations et ses postulats au conseil communal et, au besoin, au Conseil d'Etat.
En outre, les comptes et le budget ne deviennent définitifs qu'après avoir été approuvés par le conseil général ou, en cas de recours, par le Conseil d'Etat.
Tout emprunt extraordinaire, et toute dépense qui ne peuvent être couverts par les ressources ordinaires du budget sont soumis à la ratification du conseil général.
- Les votations du conseil général ont lieu à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président détermine la majorité. Les séances sont publiques.
Se sont donc les attributions qui sont transférées de l'assemblée primaire au conseil général, mais les séances de ce

conseil correspondent à de véritables délibérations sur les objets qui lui sont soumis.

Par contre, le citoyen conserve certaines prérogatives, et notamment le droit de consulter les comptes et le budget ainsi que de se faire exhiber les pièces à l'appui pendant le délai de mise à l'enquête des comptes et du budget. D'autre part, tout contribuable peut pendant les 30 jours qui suivent la clôture du dépôt des comptes interjeter recours au Conseil d'Etat.

Après ces considérations succinctes mais d'ordre général, que se passe-t-il à Saillon ?

Dans notre commune, à l'instar de beaucoup de localités, les assemblées primaires deviennent de moins en moins fréquentées. Les citoyens font entièrement confiance aux élus du conseil communal et n'exercent que sommairement le pouvoir qui leur est dévolu.

Sans leur donner complètement raison, la confiance accordée a été méritée, car des œuvres importantes ont été réalisées. L'introduction du registre foncier, l'assainissement de la plaine et le remaniement parcellaire, la station de pompage et les adductions d'eau potable, la construction des routes dans le vignoble, sont des réalisations positives que les administrateurs des précédentes périodes peuvent mettre à leur actif.

Il n'en reste pas moins que des investissements nouveaux et importants devront être consentis encore sous peu. Notre commune devra participer lors de la prochaine période aux dépenses relatives à la correction des passages à niveau, à l'usine d'incinération des ordures, à la construction de l'asile des vieillards consentie d'un commun accord par toutes les localités du district.

De plus, la correction du lit inférieur de la Salette, la construction d'un égout collecteur avec station d'épuration, le goudronnage des principales artères de la plaine, la construction d'une place de parc au village, l'édification d'un éventuel complexe scolaire nécessiteront des études approfondies et meubleront avec la gestion ordinaire les séances des heureux élus du 1er décembre.

Cette année, la démission du président de la commune a déjà été annoncée par la presse. D'autres démissions sont encore attendues. Avec les impondérables des élections, les mandats de certains administrateurs ne seront peut-être pas renouvelés. Il faudra donc s'attendre à voir siéger au conseil communal des administrateurs nouveaux, pleins d'enthousiasme certes, mais manquant quelque peu d'expérience.

Pour ces raisons et dans le bien de la communauté, ne conviendrait-il pas de mieux répartir les responsabilités et d'intéresser un plus grand nombre de citoyens aux affaires publiques, par une attribution plus équitable des compétences ?

Vingt citoyens, choisis dans tous les partis ou groupements politiques, représentant la quasi-totalité des professions et des familles du village, pourraient ainsi, sur la base de documents, délibérer en connaissance de cause sur les divers problèmes importants de la commune.

L'institution du conseil général ne pourrait être dans ce sens que profitable à la collectivité en admettant que ses membres, conscients du rôle qui leur sera assigné, travaillent dans un esprit de saine collaboration.

L. C.

POURQUOI UN CONSEIL GÉNÉRAL À MARTIGNY ?

Les attributions du Conseil général sont nettement déterminées dans la loi sur les élections et votations du 1er juillet 1938, dont les principales dispositions se résument ainsi :

Le Conseil général exerce les attributions dévolues à l'Assemblée primaire en matière d'administration communale : il délibère notamment sur les règlements soumis à son approbation, sur l'aliénation et sur l'hypothèque des biens communaux et sur les procès en appel. Il prend annuellement connaissance des comptes, de la gestion et du projet de budget ; il présente éventuellement ses observations et ses postulats au conseil communal, et, au besoin au Conseil d'Etat. En outre, les comptes et le budget ne deviennent définitifs qu'après avoir été approuvés par le Conseil général, ou, en cas de recours, par le Conseil d'Etat. Tout emprunt extraordinaire ou toutes dépenses qui ne peuvent être couverts par les ressources ordinaires du budget sont soumis à la ratification du Conseil général.

Chaque citoyen comprend qu'actuellement, dans une commune de 2500 électeurs environ, le maintien d'une Assemblée primaire n'est plus possible.

L'institution du Conseil général donne la possibilité de choisir des

citoyens qui s'intéressent à la chose publique et qui acceptent volontiers un mandat. Les conseillers communaux sont actuellement très chargés, eu égard au nombre et à la nature des problèmes qui préoccupent la commune. Le Conseil général leur sera d'un précieux concours pour une saine et active administration.

Chacun de nous a pu constater combien passive est une Assemblée primaire qui, pourtant, prend connaissance de problèmes souvent très importants et doit se décider séance tenante, sans connaître le dossier.

Par contre, avec un Conseil général il y aura une assemblée de citoyens avertis, qui auront examiné les affaires et pourront se prononcer sur des sujets qu'ils connaissent.

Il est à souhaiter que toutes les activités de la communauté soient représentées au sein d'un Conseil général : activités professionnelles, mouvements sportifs, institutions sociales, agriculture, viticulture, arts et métiers, tourisme, etc. Les partis se doivent de désigner des candidats de tous ces milieux.

Le Conseil général doit être pour tous les citoyens, et également pour le Conseil communal dont la tâche devient toujours plus lourde, une aide nécessaire conduisant à une administration active et constructive.

Votez OUI pour le Conseil général.

Jeanbrais au collège Sainte-Marie

MARTIGNY — Jeudi, 7 novembre, les maîtres et élèves du collège Ste-Marie purent apprécier Jeanbrais, comédien-diseur. Ce véritable artiste, plein de sensibilité, domine son art avec une rare maîtrise.

Il pourrait n'être qu'un support sonore, simple négociateur placé entre l'auteur du texte et le public. Il est bien davantage. Les mots passent par son âme. Ils en ressortent vivants d'émotion.

Et les gestes savent accompagner la parole ; à tel point qu'elle devient parfois superflue.

Un public un peu jeune peut-être : mais il n'a pu qu'applaudir le maître qui accomplit déjà un exploit en captant l'attention de 450 élèves de tous âges, avec des textes parfois difficiles.

Pourquoi un artiste de valeur certaine est-il relativement peu connu chez nous ? Serait-ce seulement parce qu'il est Suisse ?

Assemblée du parti CCS

VERNAYAZ. — Le comité du parti conservateur chrétien-social invite tous les membres sympathisants du parti et de la jeunesse à participer à la prochaine assemblée qui se tiendra le mardi 12 novembre 1968, à 20 h. 15, à l'hôtel Victoria.

A cette occasion, M. Pierre Veuthey, préfet, donnera une conférence sur le sujet d'actualité : « Collaboration intercommunale ». Cette conférence sera suivie d'une discussion générale.

Après un bref tour d'horizon sur les prochaines élections communales nous trinquerons avec le « verre d'amitié » traditionnel.

Le comité.

Assemblée de l'Union valdotaine

MARTIGNY — Samedi soir, les membres de l'Union valdotaine de Martigny et environs se sont retrouvés à l'Hôtel Parking, à Martigny-Bourg, à l'occasion de leur assemblée annuelle sous la présidence de Mme Inès Avoyer. Au cours de celle-ci on a dû enregistrer la démission du secrétaire, M. Marius David, qui devient vérificateur des comptes avec Mme Ida Salzmann.

Quant au comité pour 1969, il est ainsi constitué : Mme Inès Avoyer, présidente ; Mlle Faustine Perron, vice-présidente ; Mme Paulette Marin-Dévaud, secrétaire ; M. Gilbert d'Andrés, caissier.

A cette occasion, les Valdotaïnes de Martigny manifestèrent leur sympathie à leur nouvelle secrétaire qui vient de perdre sa mère, Mme Actis.

Samedi 23 novembre, on se retrouvera de nouveau nombreux au Restaurant Olympic pour le souper annuel.

Assemblée du parti conservateur CCS

FINHAUT — Samedi soir les membres du parti conservateur CCS ont été convoqués pour élire un membre du comité à la suite du déstement de l'un d'eux. Pour remplacer Hugon Jean, Fernand Lugon a été désigné comme représentant du village de Châtelard. Le jeune comité, nommé en juin, n'a pas encore commencé la cuisine électorale. Il veut prendre l'air du temps, sonder l'opinion, et à la prochaine assemblée on désignera le nombre et les candidats aux élections. On entendit ensuite le président de commune G. Vouilloz situer les principaux problèmes en cours. S'exprimèrent également, le vice-président E. Lonfat et le conseiller A. Lugon-Moulin, répondant à des questions de citoyens.

Un Martignerain missionnaire protestant au Cameroun occidental

MARTIGNY. — La Paroisse protestante a organisé vendredi dernier une réunion à l'Hôtel Central à l'occasion du passage de M. René Rahm, missionnaire à Acha-Tugi (Cameroun occidental). Après avoir visité dans la semaine les paroisses protestantes de Saxon et Monthey ainsi que quelques familles de Martigny, M. Rahm a participé à une « table ronde » sous la présidence du pasteur Wanner et en présence d'une salle comble, avec la collaboration de M. Dechêne, ingénieur agronome récemment rentré d'Afrique, de Mlle Pittet, institutrice qui a travaillé en Haïti, et de M. Fofana, Guinéen, ingénieur EPUL en stage à la Lonza. Une soirée comme celle-ci ne saurait avoir la prétention d'aborder les problèmes sous toutes les faces et surtout pas de trouver des solutions. Le but de cette rencontre était de

faire prendre conscience à chacun et particulièrement aux chrétiens de la situation du Tiers-Monde dans les domaines de l'agriculture vivrière, des cultures industrielles, de l'industrie en général et de l'instruction.

Enfin, dimanche matin, pour mar-

quer la fin de cette visite, M. Rahm a présidé le culte avec le pasteur Wanner. Il partira à fin novembre pour retrouver son poste en Afrique ; nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, un bon voyage et une activité féconde au service du prochain.

Deux comités délibèrent à Riddes

RIDDÉS. — Le samedi 9 novembre, a eu lieu, au café de la Coopérative, une assemblée réunissant les membres des comités de l'Association valaisanne des artistes présidée par M. Albert Chavaz et du Cercle des beaux-arts de Martigny, présidé par le docteur Charles Bessero. Ils avaient à discuter de diverses questions, demeurées en suspens, concernant la dernière exposition de l'Association valaisanne des artistes, organisée au Manoir de Martigny, par le Cercle des beaux-arts.

Après de longues délibérations, laborieuses parfois, tout fut réglé à la satisfaction des deux parties.

A l'issue de cette assemblée, le député Victor Solioz invita les membres des deux comités à une agréable réception. Ils garderont un excellent souvenir des trop brefs moments passés dans l'accueillant village de Riddes.

R.

Amore, amore et Granada...

MARTIGNY. — Samedi soir, il y avait une joyeuse animation à Martigny. La colonie italienne était en fête au Bourg, celle espagnole au restaurant du Camping. Accordéon et guitare faisaient beaucoup de bruit et chacun y allait de sa chanson préférée reprise au refrain par les chœurs.

En faveur de Clairval

CHARRAT — Il n'est plus besoin de rappeler le rôle joué par le préventorium de Clairval, à Finhaut, ni par celui de l'asile des vieillards « Le Castel », à Martigny-Bourg.

Aussi, afin de permettre à chacun de bénéficier des avantages, la quête traditionnelle des fruits et légumes en faveur de ces deux maisons se déroulera demain, mercredi, dans la journée. Des enfants des écoles passeront et chacun, désirent donner, peut déjà préparer la marchandise. D'avance merci.

Le père a nettement exagéré

MARTIGNY — Nous avons signalé récemment le cas de trois gosses qui, en jouant avec un petit copain de classe, lui auraient soi-disant lié les chevilles avec une chaîne. A l'institutrice qui interrogeait l'un d'eux, celui-ci répondit en substance : « On ne voulait pas lui faire mal ; on jouait aux Indiens. »

A la suite d'une enquête approfondie, il ressort que rien ne s'est passé. Les enfants en cause ont tout simplement joué et le petit Jean-

Jacques n'a subi aucune blessure et aucun mauvais traitement.

La scène s'est déroulée dans la cour des bâtiments des parents intéressés, sous le regard des mamans. On ose supposer qu'il y a eu affolement du côté du père lorsqu'il n'a pas vu son fils apparaître au repas de midi.

Nous regrettons ce contre-temps dû à des informations erronées et nous nous excusons auprès des mamans. (Br)

Un rocher menace la ligne du Martigny-Châtelard

FINHAUT. — Au lieu dit le « Rimble » au bord de la route reliant Châtelard-Frontière à Châtelard-Village, un rocher évalué à une quarantaine de tonnes, se penche dangereusement, sur un viaduc de la ligne Martigny - Châtelard qu'il domine directement. Une vingtaine de mètres en-dessous de la ligne passe la route de la Forclaz. S'il survient une période de pluies, ce bloc risque de se détacher et de causer des dégâts considérables. Aussi a-t-on jugé bon d'éliminer ce danger. Ce travail est délicat et pose des problèmes en raison de sa situation. Effectué par une entreprise locale, il est placé sous le contrôle de l'Etat.

Actuellement ce bloc est amarré avec des câbles en fer, et si tout va bien, mardi on procédera à son élimination. Ce rocher a la forme d'une dalle mesurant 3 mètres de hauteur, 8 mètres de longueur et 80 centimètres à un mètre d'épaisseur.

Ginette Mévillot-Schärer à Martigny

MARTIGNY. — Dans le but d'intéresser le public au patinage artistique, la Patinoire de Martigny organise un cours qui sera donné sous la direction de Mme Ginette Mévillot-Schärer, très connue chez nous. La première leçon aura lieu mercredi 20 novembre, à 18 heures. Inscription au restaurant de la Patinoire.

Deux importants ouvrages d'art à la Madeleine

MARTIGNY. — Récemment, nous nous sommes fait l'interprète d'automobilistes mécontents qui se plaignaient de la lenteur avec laquelle les travaux de correction de la route Trient - Châtelard étaient menés du côté de la Madeleine.

Nous avons pu avant-hier rencontrer le contremaître de l'entreprise adjudicataire, M. Favre, qui a fort aimablement répondu à nos questions.

Deux importants ouvrages d'art sont prévus dans ce secteur : un pont sur l'Eau-Noire long de 60 mètres supprimant deux mauvaises courbes ; un pont de 30 mètres pour remplacer celui actuel de la Madeleine.

Les travaux préliminaires ont débuté. Mais au cours de la terrible crue du

mois de septembre dernier, on s'est rendu compte que les ouvrages auraient été trop bas et que si les coffrages avaient été mis en place, les eaux furieuses auraient emporté le tout jusqu'à Vernayaz.

Un bureau a donc dû revoir tous les plans car la nouvelle chaussée sera maintenant tracée 1 m. 50 plus haut que prévu. Ces plans viennent d'être retournés au chantier. On a pu ainsi se remettre à la tâche avec des équipes réduites car là aussi le manque de main-d'œuvre se fait sentir. Ces travaux seront poursuivis tant que les conditions atmosphériques le permettront. Puis l'entreprise s'installera à Châtelard-Frontière pour procéder au minage des rochers situés derrière et à côté du bureau des douanes suisses.



au restaurant la 1/2

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un à deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : Grains de Vals
Chaque jour : Bonne santé

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

La Banque des lettres de gage à Zurich
cherche, pour le 1er décembre ou date à convenir, jeune

employée de commerce

consciencieuse pour la correspondance française et travaux de bureau en général. Possibilité de se perfectionner en allemand. Formation commerciale désirée.

Ambiance agréable dans petit cadre d'un important institut de finances, au centre de la ville, conditions de salaire appropriées, caisse de retraite.

Veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à la direction de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, Börsenstrasse 21, 8001 Zurich. Tél. (051) 25 79 66.

ORVALFRUITS SA, Sion, cherche

gérant

possédant bonne formation commerciale, pratique de la vente, sens de l'organisation.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions jusqu'au 17 novembre à Orvalfruits SA, route de Ronquo, 1950 SION.

P 5006 S

Gonset

Nous cherchons pour toute date à convenir

vendeuses

qualifiées
débutantes
apprenties

Nous offrons :

— Semaine de 5 jours par rotation

— Caisses retraite, maladie et accident

Offres :

— par écrit avec références et copies de certificats.

DIRECTION GONSET S.A., 1950 SION.

P 3000 S

Nous cherchons pour la Fondation Ateliers du Rhône, Chippis :

1 contremaître

mécanicien, si possible en possession de la maîtrise fédérale, ayant le sens de l'organisation.

1 chef de groupe

mécanicien, bon régleur.

Faire offres à :

Fondation Ateliers du Rhône, 3965 Chippis.

P 21702 S

essayez

**écono-
misez**

Fr. 1.-

* (en achetant 2 paquets d'essai de dixan au Xélène à Fr. -.95)

dixan au Xélène

La Source alimentation, laiterie de Verbier cherche pour la saison d'hiver

**1 vendeuse
1 fille de ménage**

Tél. (027) 2 56 97.

P 5812 S

Cherchons pour date à convenir

**une sommelière
une fille de salle**

de nationalité suisse. Sérieuse et de confiance. Place à l'année, bon gain.

S'adresser à l'hôtel du Raisin, 1844 Villeneuve.

Tél. (021) 60 10 15.

P 1435 L

Entreprise de construction de Monthey cherche

un bon maçon

ainsi que 2 BONS MANŒUVRES Suisses ou Italiens avec permis B. Travail garanti tout l'hiver, bon salaire.

S'adresser au (025) 4 27 48.

P 21503 S

Café-restaurant à Sion cherche

une sommelière

connaissant les deux services. Entrée 15 novembre 1968.

Tél. (027) 2 39 57. P 80236 S

Le bar «La Canasta» à Saxon

cherche

une sommelière

débutante acceptée.

Salaire assuré.

Tél. (026) 6 24 77.

P 21512 S

Jeune fille

est cherchée pour aider au laboratoire photo.

Nourrie, logée, salaire.

Photo Viano, 73, rue de Lyon, Genève.

P 62419 X

Organisation d'étudiants cherche

**une cuisinière
expérimentée**

pour maison de vacances. Entrée en service le 15 décembre.

Faire offre avec curriculum vitae à Mme A. Stoppazzolo, 3961 Zinal. Tél. (027) 6 84 17.

Couple ou deux dames serait engagé comme

gardiens

de chatterie, logement à disposition. Région Léman.

Ecrire sous chiffre P 42299 L, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 1441 L

ENTREPOT REGIONAL



engage

jeune fille

de plus de 18 ans,

en qualité de manutentionnaire, soit préparation et réception des marchandises.

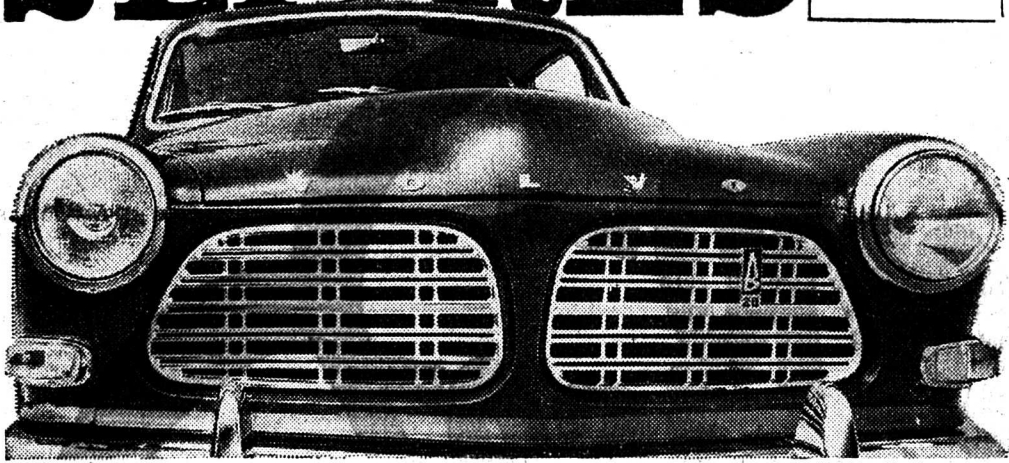
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à ENTREPOT REGIONAL COOP, case postale, 1950 SION.

P 7203 S

NOUVEAU

2 LITRES



Jivable dès Fr. 10 800.-

NOUVEAU Davantage de puissance, moins de changements de vitesse: idéale en ville.

NOUVEAU Epuration des gaz d'échappement (Volvo dépasse ainsi les fameuses normes de sécurité imposées en Amérique).

NOUVEAU Préchauffage de l'air d'admission, pas d'à-coups à froid et consommation réduite.

NOUVEAU Alternateur assurant la charge de la batterie même au ralenti.

ET toujours carrosserie de sécurité d'une robustesse proverbiale, protection contre la rouille connue pour la meilleure du monde.

ET toujours sièges réputés, colonne de direction, déboitable.

ET toujours ceintures de sécurité à trois points d'attache, serrures de sécurité.

ET toujours système de freinage à double circuit unique en son genre, garantissant au moins 80% d'efficacité dans n'importe quelle situation, avec répartiteurs de pression.

VOLVO

De plus en plus, la voiture pour la Suisse!

Garage de l'Aviation SA, Vulltaggio frères, 1950 Sion, tél. 027 2 39 24.
Sous-agents:
Garage Edes SA, A. Grosso, 3960 Sierrre, tél. 027 5 08 24.
Garage F. Stettler, 3900 Brigue, tél. 028 3 17 30.

Garage Impéria SA, 1920 Martigny, tél. 026 2 18 97.
Sous-agents:
Garage du Casino, R. Diserens, 1907 Saxon, tél. 026 6 22 52.
Garage du Mauvoisin SA, 1920 Martigny, tél. 026 2 11 81.

j'ai assaisonné
tu assaisones
nous assaisonnerons

avec
cenovis



Cenovis sert, dans la cuisine soignée, d'assaisonnement exclusivement végétal et pauvre en sel, pour corser les potages, les consommés, les sauces à salade et mayonnaises.

— Mélangé au beurre, Cenovis donne d'excellentes tartines.

Sous contrôle permanent de l'Institut fédéral des vitamines.

Getreidefloeken SA, 5600 Lenzbourg

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons
**monteurs électriciens
aides monteurs
et apprentis**

S'adresser chez Rhônelectric SA, électricité, 1870 Monthey.
Tél. (025) 4 11 55.

P 21733 S

Petit home d'enfants à Gryon, cherche pour l'hiver

jeune fille

aide-ménage et enfants.

Entrée date à convenir.

Tél. (025) 5 92 13.

P 21721 S

Buffet GFF cherche pour date à convenir

serveuse

expérimentée.

Excellent traitement, salaire important, avantages sociaux assurés.

Ecrire sous chiffre PA 21725, à Publicitas, 1951 Sion.

Employée de bureau

cherche travail à domicile, (Sierra) comptabilité, dactylographie, facturation, traduction allemand-français, etc.
Tél. (027) 5 23 85.

P 21735 S

Cours

en 12 disques (33 t.) avec livres: allemand, anglais, italien à 158 francs, chaque cours, normalement 425 francs.

Etat de neuf, occasions uniques.

Weitbrecht, 17, Weber, Genève.

Tél. (022) 35 20 72.

Chauffeur de trax

(débutant serait mis au courant) trouverait place stable pour tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à M. Raymond Mosimann, transports, 2740 Moutier.
Tél. (032) 93 10 92.

P 21734 S

Atelier de confection de Monthey, engage

ouvrières

étrangères acceptées.

Se présenter, 6, route du Tonkin.

P 21734 S

On cherche tout de suite une

serveuse

Suisse.

Connaissant les deux services.

Hôtel du Vieux-Vevey, 1800 Vevey.

P 183-222 V

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

chauffeur de taxis

Faire offre à Marcel Lantheman, entreprise de taxis, 1950 Sion.

P 80245 S

Hôtel-restaurant cherche

personne

pour aider aux divers travaux de l'hôtel. Tél. (026) 7 11 84.

P 21719 S

ZERMATT

On cherche pour la saison d'hiver

vendeuse

si possible avec connaissance des langues.

Dans kiosque et magasin de souvenirs.

Offres au tél. (028) 7 73 90 (dès 19 h.).

P 30313 S



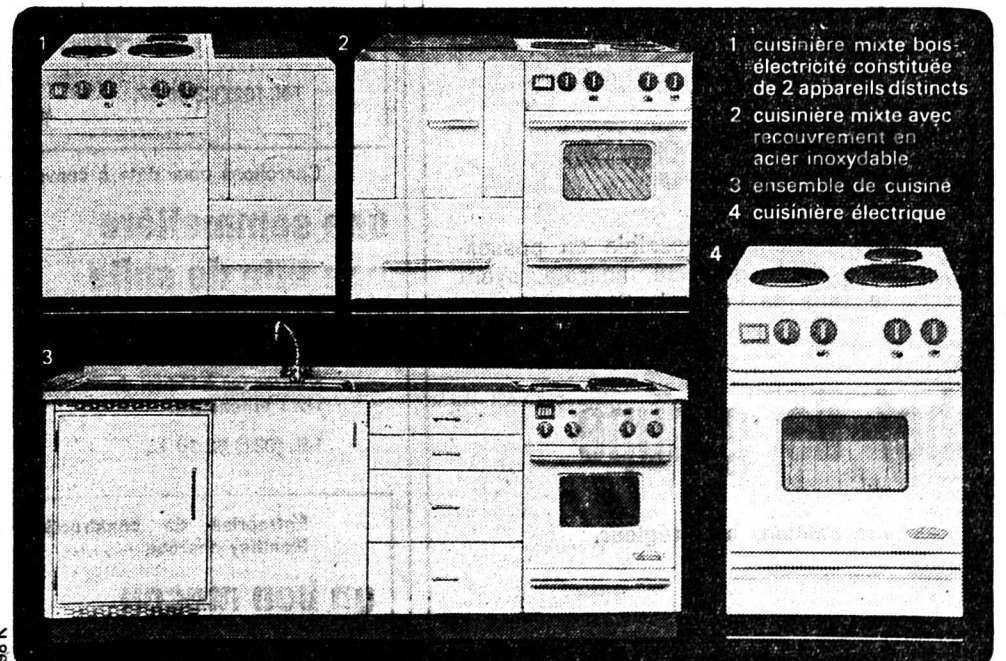
Sarina

Même si cette insertion était 10 fois plus grande, la place nous manquerait pour vous présenter la collection des cuisinières Sarina!



Car, vous trouverez, à coup sûr, dans notre assortiment la cuisinière que vous désirez, cela encore à meilleur compte que vous ne le pensez. Où que ce soit, le nom Sarina est synonyme de qualité: nos modèles sont modernes, solides et d'un rendement élevé. Vous pouvez faire confiance à notre expérience et nos capacités: depuis plus de 60 ans, nous fabriquons des appareils de cuisson, du fourneau à bois ou charbon simple, mais élégant, à la cuisinière

mixte pour ménages privés, petites et grandes exploitations. Les modèles reproduits en regard se caractérisent par une construction robuste, des formes modernes et pratiques (faciles à nettoyer), toutes les finesses techniques, un maniement simple, une sécurité absolue, etc. Demandez, sans engagement, notre documentation, au moyen du coupon ci-dessous; vous y trouverez d'autres indications utiles, ainsi que les dimensions et les prix exacts.



- 1 cuisinière mixte bois-électricité constituée de 2 appareils distincts
- 2 cuisinière mixte avec recouvrement en acier inoxydable
- 3 ensemble de cuisine
- 4 cuisinière électrique

BON

Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation concernant: les cuisinières mixtes électricité et bois, les fourneaux à bois et charbon, les cuisinières électriques, les ensembles de cuisine (biffer ce qui ne convient pas!)

Nom/Maison

Adresse

A renvoyer à Etablissements Sarina S.A., 1701 Fribourg

NEV



Grain de sel

A une mère...

— Une lectrice nous écrit: J'ai deux enfants peureux. Je ne sais pas comment leur faire passer ce défaut. Aidez-moi... Elle nous a fait parvenir une longue lettre mais le reste traite d'un autre problème sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

— La peur n'est pas un défaut...
— Non, Ménéandre, c'est tout au plus une faiblesse qui apparaît chez des enfants émotifs. Elle peut se guérir par quelques épreuves. Je vais citer l'avis d'un spécialiste: Encore faut-il que les épreuves auxquelles ils sont soumis (les enfants) soient à la mesure de leur résistance. On leur évitera donc les chocs trop durs. Si l'on veut aller au cinéma le soir, on n'enfermera pas un enfant seul, dans sa chambre, s'il en manifeste de la frayeur. On admettra qu'il puisse être épouvanté, dans le silence de la nuit, par les hululements d'une chouette, les craquements du plancher, le travail d'insectes dans une boiserie, les petits coups dans un radiateur de chauffage central. On ne lui refusera pas une lumière en veilleuse, si elle se révèle indispensable pour qu'il ne souffre pas de cauchemars, voire de « terreaux nocturnes ».

On l'écartera des films ou des livres trop angoissants. Les contes et les légendes ne sont pas toujours inoffensifs, sous cet angle... Aussi serait-il bon, lorsqu'on les raconte, de « glisser » sur certains passages dramatiques, à tout le moins de ne pas s'y appesantir pour en corser l'intérêt. Combien d'enfants ne peuvent entendre « La Chèvre de Monsieur Seguin », ou certains romans de la comtesse de Ségur, sans frémir ou pleurer à la conclusion! Les dessins animés comportent souvent des passages beaucoup trop pénibles (sorcières grimaçantes, géants, fantômes, animaux cruels) pour de jeunes sensibilités.

On exercera l'enfant à surmonter ses appréhensions par le raisonnement. Au début, on descendra à la cave, on montera au grenier avec lui, on l'accompagnera pour faire des commissions dans la demi-obscurité, en le mettant en garde contre les pièges de son imagination, en analysant avec lui l'absurdité de ses craintes. Cet entraînement au sang-froid, est évidemment le plus difficile, avec les petits émotifs si portés à la poltronnerie.

Mais il faut d'abord que les parents eux-mêmes fassent preuve de maîtrise de soi, par exemple pendant un orage! Car la peur est fort contagieuse.

Je crois que l'éducateur auquel nous devons ces propos a raison. Si les enfants sont étreints par la peur, la faute en est souvent aux parents. Alors, Madame, faites un effort et soyez patiente avec votre enfant. Ne le grondez pas. Aidez-le!

Isandre.

SION ET LE CENTRE

Manifestations en faveur des handicapés mentaux



SION. — La Fédération suisse des parents d'enfants mentalement handicapés a décidé d'organiser des journées nationales en faveur de ces handicapés. Pour notre canton, voici les manifestations qui sont prévues à cet effet :

- 1 Dans les différentes paroisses les desservants ont prêché sur ce grave problème des handicapés mentaux.
- 2 Le mercredi 13 novembre, à 20 h 30, à l'Ecole normale des instituteurs il sera projeté en première le film « L'Est où Jacky ? » Ce film a été réalisé dans le cadre de la classe d'altitude pour les enfants mentalement handicapés à Praz-de-Fort. Chacun est cordialement invité à visionner le film.
- 3 Plusieurs vitrines dans les différentes villes ont été décorées spécialement sur le thème des différentes réalisations de l'association.
- 4 Des forums seront aussi organisés et des publications spéciales paraîtront.

— Des parrainages lorsque les parents viennent à manquer.
— Une recherche scientifique toujours plus poussée afin de connaître les causes et les traitements des déficiences mentales.

NOUS NE SOMMES PAS SEULS

L'Etat du Valais projette de construire sous peu un établissement pour enfants et adultes mentalement handicapés.

Cette nouvelle rejouit profondément l'association qui collaborera de toutes ses forces à la réalisation de cette œuvre.

Ainsi un grand pas sera fait vers l'intégration sociale et économique de toutes personnes mentalement handicapées.

NOTRE PHOTO. — Mme Pierre Reichenbach éducatrice spécialisée avec un enfant handicapé mentalement.

LES ENFANTS MENTALEMENT HANDICAPES PEUVENT ETRE AIDES ET DOIVENT ETRE AIDES

Ces enfants pourront un jour être utile à la société.

Chacun a le droit d'être compris, respecté, aidé, quels que soient son âge, son retard, sa situation sociale.

LES TACHES A VENIR

- Il faudra créer :
- Un centre médical de diagnostic précoce, permettant d'orienter judicieusement les familles dans tous les domaines.
 - Des ateliers protégés.
 - Une orientation et une formation professionnelle.
 - Une organisation des loisirs pour petits et grands.
 - Des homes et des centres de résidence pour les arriérés adultes.

Assemblée du parti d'Entente

SAVIESE. — Le Parti d'entente de Saviese tiendra son assemblée générale dimanche 17 novembre 1968, à 14 heures, dans la grande salle du local de la fanfare « Echo du Prabé ». L'ordre du jour comprendra entre autres les objets suivants: élections communales du 1er décembre 1968; présentation de la liste des candidats; désignation du juge et du vice-juge; divers. Tous les citoyens et sympathisants sont cordialement invités à cette assemblée.

Assemblée générale du parti CCS de Sion

SION. — L'assemblée plénière du parti conservateur chrétien-social sédunois, qui procédera à la désignation définitive des candidats pour l'élection du conseil communal, aura lieu le jeudi 14 novembre 1968, à 20 heures, à la Matze, à Sion.

Résultats définitifs et exacts des vendanges 1968

SION. — Les décomptes relatifs aux vendanges 1968 sont terminés. Il est possible aujourd'hui de donner les résultats définitifs suivants :

| VENDANGES ENCAVEES | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| | kg litres |
| 1. Encavage total | 52.246.064 41.504.923 |
| 2. Encavage de blanc | 30.058.347 |
| 3. Encavage de rouge | 11.446.576 |
| DEGRES MOYENS DE LA VENDANGE ENCAVEE | |
| 1. Chasselas | 76,8 degrés Oechsle |
| 2. Rhin | 84,1 |
| 3. Ermitage | 86,1 |
| 4. Malvoisie | 97,4 |
| 5. Arvine | 85,7 |
| 6. Amigne | 84,1 |
| 7. Pinot | 90,9 |
| 8. Gamay | 84,7 |

Succès de l'Arc-en-ciel à Genève

EVOLENE. — C'est à Genève, spécialement au CERN, que l'Arc-en-ciel, groupe folklorique d'Evolène, sous la conduite de son président M. Henri Maistre et de son directeur de danse M. Roger Gaudin, a fait sa sortie annuelle.

Après avoir visité l'aéroport de Cointrin et la ville, le groupe s'est rendu au Centre européen de recherches nucléaires pour voir l'ensemble de cet important complexe.

Les jeunes danseurs et danseuses de l'Arc-en-ciel ont apporté une note de joie et de gaieté à la soirée organisée par le Ski-Club du CERN. Les couleurs de leurs costumes, leurs danses et leur entrain furent très appréciés par un large public.

Poids fixes pour plaque de beurre

SION. — Dans son arrêté du 23 octobre 1968, le Conseil fédéral a modifié les prescriptions de l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et ordonné, pour le beurre mis en vente de détail en pièces moulées, de poids fixes qui doivent être indiquées en chiffres nettement lisibles sur les emballages.

La tradition, selon laquelle une « plaque de beurre » contient 100 ou 200 grammes de beurre, est ainsi légèrement ancrée.

L'arrêté est entré en vigueur le 1er novembre 1968.

Avec les Daniel Favre...

SION. — La Société des « Daniel Favre » valaisans va être fondée très prochainement.

Tous les porteurs de ce nom qui désirent s'inscrire sont priés de s'adresser à la case 442, 1951 Sion.

Arlette Zola en Valais

MONTHEY. — La jeune vedette suisse de la chanson, Arlette Zola, se produira dans quelques jours en Valais, lors du grand spectacle de la Radio Suisse romande, « La grande chance ».

Accompagnée par de nouveaux musiciens, elle aura le plaisir de nous présenter un répertoire « tout neuf ».

NOUVEAU COMITE DE L'ASSOCIATION CANTONALE des musiques valaisannes

Le comité de l'Association cantonale des musiques valaisannes s'est réuni à Sion le samedi 9 novembre, sous la présidence de son nouveau président M. Alex Oggier de Turtmann.

A la suite de l'assemblée des délégués du 29 septembre 1968 à Glis, le nouveau comité est constitué comme suit :
Président : Alex Oggier, Turtmann ;
Vice-président : Marcel Fillion Martigny

Secrétaire : Henri Gaillard, Ardon ;
Caissier : Pierre Pralong, Sierre ;
Secrétaire allemand : Otto Wyer, Viège ;
Membres : Pius Werner, Naters ; Roger Delaloye, Ardon ; Gabriel Bérard, Bramois ; Robert Brouchoud, Saint-Maurice ; René Turin, Collombey-Muraz ; Joseph Bruchez, Lens.

L'ordre du jour comportait divers objets qui ont retenu l'attention des membres du comité.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance du comité du 29 septembre, la discussion a porté sur l'organisation des cours durant la saison musicale 1968-69.

Le comité cantonal se préoccupe de la formation de jeunes instrumentis-

tes et de directeurs. Soucieux du développement artistique de nos sociétés de musique instrumentale, pour parvenir à ce résultat il prévoit l'organisation de divers cours. A ce sujet une circulaire a été adressée à toutes les sections. Que les responsables se rendent bien compte que du degré de formation de leurs musiciens dépend le niveau artistique de leurs corps de musique. C'est pourquoi le comité cantonal ne peut qu'encourager les sociétés à déléguer à ces cours quelques-uns de leurs jeunes musiciens.

A fin novembre prochain, les sections recevront une circulaire avec instructions concernant les points suivants :

1. Envoi des états nominatifs
 2. Demande d'attribution des insignes de vétérans en 1969
 3. Cotisations 1969
 4. Abonnement à la revue des musiques suisses
 5. « Suisa » tarif augmenté de 20% en 1969, envoi des programmes de concerts.
 6. Fête cantonale 1970 à Saint-Maurice.
- A suite de cette séance de travail qui s'est déroulée dans un excellent esprit, une agréable surprise a été réservée aux membres du comité par le nouveau banneret cantonal, M. Lamon de Sion. Merci pour sa générosité.

De la bonne chanson

CHAMOSON. — La soirée organisée samedi dernier par le Saturnin-Club, dirigé par M. Bernard Coutaz et parrainé par M. Schmid, a remporté un vif succès.

Les deux vedettes de la soirée, Ted Robert et Jean Miguel, tous deux de Lausanne, sont à féliciter pour leurs excellentes productions.

Le Valais et le « Président de Viouc » à la Radio française

SION. — Samedi après-midi, à 16 h 07, des jeunes Américains, Français, Italiens et Suisses participaient à une émission radiophonique pour France-Inter. Cette émission passait en direct sur les ondes et traitait des loisirs des jeunes dans ces divers pays.

Le responsable du Club Saint-Laurent représentait notre pays à cette rencontre de jeunes. De nombreux auditeurs ont eu l'occasion d'entendre parler d'un film typiquement valaisan, « Le Président de Viouc ».

La France vue du ciel

SION. — Il semble que ce soit banal : la France, si proche et que l'on croit connaître, vue d'hélicoptère, n'est-ce pas un peu monotone ?

Le film, réalisé en couleurs, nous promène cette fois de la Corse à la Normandie, dans des sites connus mais contemplés sous un angle inhabituel. Tout le monde n'a pas l'occasion d'emprunter la voie des airs et de faire ainsi, en une heure et demie, un circuit qui prendrait normalement plusieurs jours.

Les paysages révèlent des aspects insolites, les caractères s'affirment avec plus de force, l'œil posé sur le monde est plus frais et retrouve sa candeur naïve. On découvre le don de poésie.

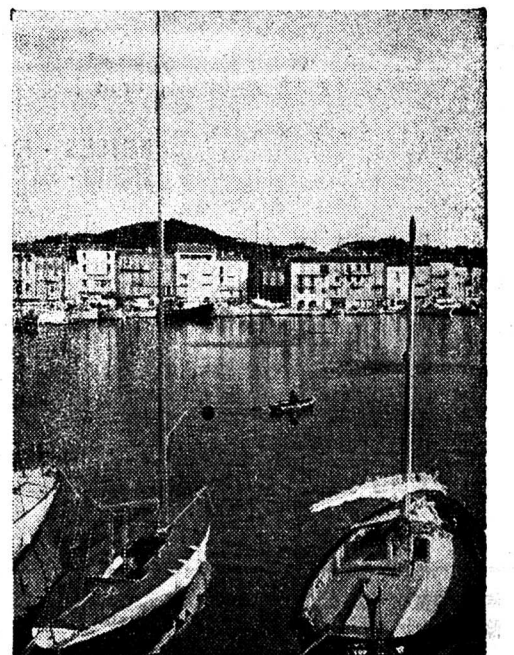
Une fois de plus la preuve est administrée : pour celui qui sait voir tout est sujet de l'émerveillement.

Quand prendrons-nous, à notre tour, conscience des possibilités offertes à notre pays par la technique moderne ? A quand un document de cette nature au service de notre propre pays ?

Et qui nous aidera à le réaliser ?

Car, le concevoir est une chose, l'exécuter en est une autre.

Il faut venir aux séances de ciné-doc. Aujourd'hui mardi 12 novembre.



à 18 h 45 et 20 h 30 au cinéma Lux, pour voir ce qui peut se faire en matière de documentaire original et réussi.

Après, méditer et, si possible, réaliser.

ATTENTION

RESTAURANT DE « LA MATZE » A SION

pour 2 jours seulement

MERCREDI ET JEUDI 14 NOVEMBRE

de 9 h. à 18 h. 30

MISE EN VENTE

d'une grande quantité de tapis, reçus directement du port franc et de provenances diverses. Voici quelques prix :

TAPIS POUR STUDIOS, différents coloris à partir de Fr. 50.—

ENTOURAGES 3 PIECES à partir de Fr. 80.—

DESCENTES DE LITS à partir de Fr. 15.—

TAPIS LAINE, 240 x 340 cm. à partir de Fr. 280.—

SPLENDIDE COLLECTION DE TAPIS PERSANS

garantis d'origine, faits à la main

BELOUTSCH à partir de Fr. 150.—

KARADJA à partir de Fr. 40.—

CHIRAZ à partir de Fr. 150.—

ainsi que GRANDS AFGHAN, MEYREVAN, etc.

Reprise de vos vieux tapis, même très usagés — Tous nos tapis sont vendus avec certificats de garantie, selon leurs qualités.

80237

ENTREE LIBRE - UNE VISITE S'IMPOSE

Jean Wessel, Genève

Notre offre exceptionnelle
en échange du bon
de participation n° 6 - 1968



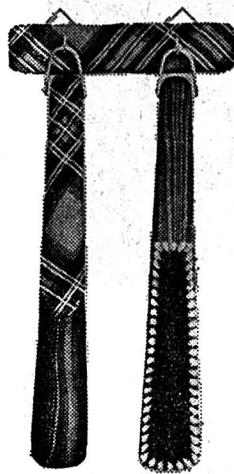
SUPER RABAIS à valoir sur cloutage de pneu-neige
Fr. 5.- pour 2 pneus
Fr. 10.- pour 4 pneus

**Garniture
Brosse et Chausse-pied**

à fixer au mur
genre teck
recouvert tissus écossais
un très joli cadeau

VALEUR CATALOGUE Fr. 14.80

PRIX ACTION Fr. 9.80



exclusivement réservée aux
titulaires de la carte de
membre acheteur EUROGAS

Carte membre acheteur EUROGAS
Fr. 20.- par an (Fr. 10.- pour
membres TCS et ACS) donnant
droit jusqu'à 20 % de rabais sur :

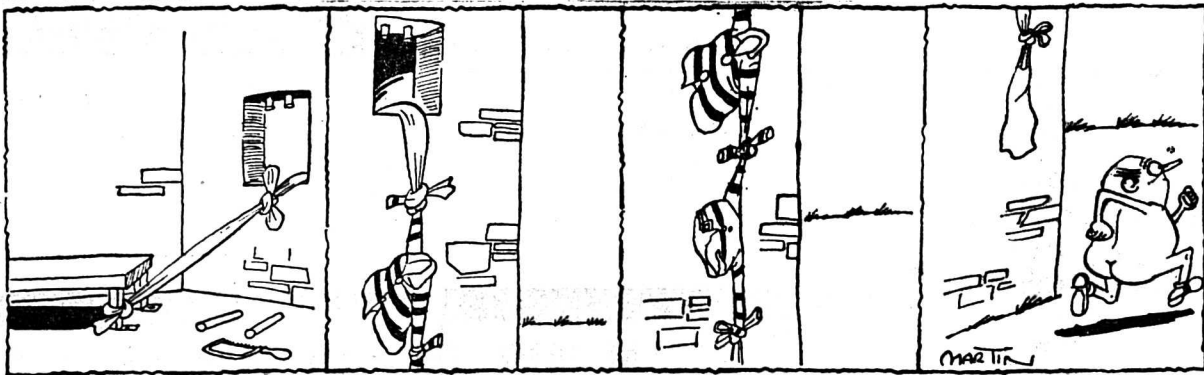
**HUILES - ESSENCE - SERVICES
PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
AUTO-RADIOS**

Pour mémoire, nous rappelons que la carte de membre acheteur EUROGAS contient 6 BONS DE PARTICIPATION donnant droit au porteur à des services à prix réduits, des articles vendus au prix de revient et à des super-rabais au cours de l'année et pour une valeur d'environ Fr. 100.- en plus des rabais EUROGAS habituels.

EUROGAS

Dans toutes les stations EUROGAS à GENÈVE, Morges, Lausanne, Martigny.

BUNION



Pas d'imprudences Véronique!

37

de Denise Noël

Pendant que Christophe parlait, le visage rieur de Bernard était devenu grave. Ses yeux bleus, francs, un peu naïfs, scrutèrent les traits de Martin afin de déceler les sentiments réels du peintre pour la jeune fille.

Martin souriait, mais d'un demi-sourire qui relevait les lèvres d'un seul côté et donnait une expression cynique à son visage. — Ecoutez-le, notre conseiller des familles, dit-il en désignant Christophe d'un coup de menton railleur. Mais c'est qu'il se prend au sérieux, ma parole ! Seulement, maître, vous avez commis une légère méprise. Je n'ai pas du tout envie de me marier. Pas plus avec Véronique qu'avec une autre jeune fille.

— Alors, pourquoi es-tu jaloux ? demanda Bernard. — Encore une vue de votre esprit, dit Martin. Je trouve que Véronique est en train de trahir le clan, voilà tout. Ses coquettes, ses sourires, sa grâce, nous en avions le monopole. Elle n'a pas à les gaspiller auprès d'un étranger.

— Je suis d'accord avec toi, dit Bernard. Véronique est notre rêve à tous. Elle doit rester disponible. Pour rien au monde, il n'aurait avoué la tendresse qu'il éprouvait pour elle. Dans leurs conversations, l'impuissance était de règle.

Christophe soupira : — En attendant, c'est notre faute si elle a pris son rôle trop au sérieux.

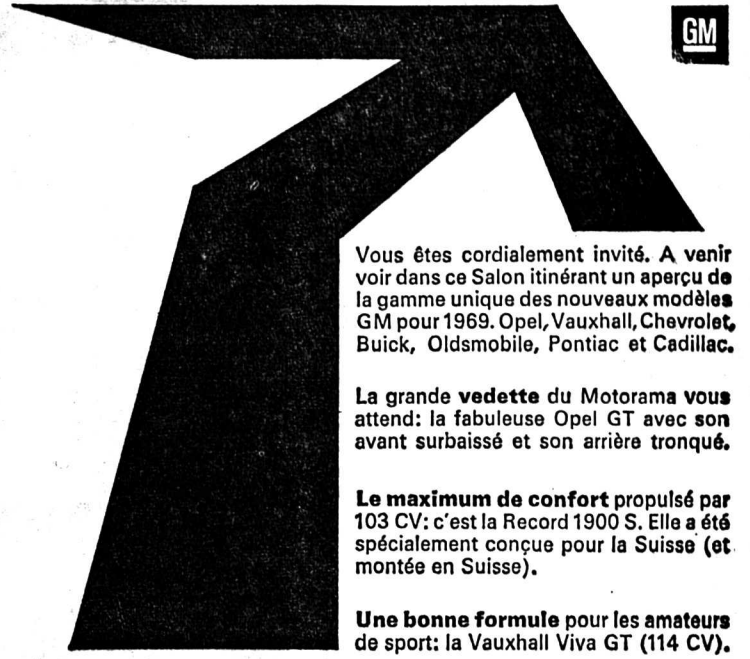
— Nous lui avons demandé de jouer la comédie et non pas d'être sincère.

— Cette discussion ne mène à rien, déclara Bernard. Il est trop tard pour revenir en arrière. Si Véronique est en train de s'éprendre de Colin elle court à une désillusion, car non seulement notre ami est la froideur personnifiée, mais il nous quitte la semaine prochaine. Jusqu'à la fin des vacances, elle va donc arborer un visage de tragédie et c'est nous qui supporterons les conséquences de son dépit. Je ne vois qu'un seul remède, et il ne vaut pas grand-chose. Séparons-la de Colin aussi souvent que nous le pourrons.

— Les voilà ! prévint Abel. Sa réparation terminée, il avait escaladé un talus afin d'avoir une vue plus étendue de la route. La circulation était réduite. Jusqu'à présent, seul un camion laitier était passé dans un fracas de bidons vides.

Au lieu de la Sunbeam attendue, ce fut une Floride qui les doubla sans ralentir. Abel regarda sa montre-bracelet. Il était inquiet. La puissante voiture de Colin aurait dû les avoir rejoints depuis longtemps. Qu'est-ce qui avait pu la retarder ? Il pensa à Sylvie et son inquiétude redoubla. Il avait beau repousser de toutes ses

GENERAL MOTORS motorama



Vous êtes cordialement invité. A venir voir dans ce Salon itinérant un aperçu de la gamme unique des nouveaux modèles GM pour 1969. Opel, Vauxhall, Chevrolet, Buick, Oldsmobile, Pontiac et Cadillac.

La grande vedette du Motorama vous attend: la fabuleuse Opel GT avec son avant surbaissé et son arrière tronqué.

Le maximum de confort propulsé par 103 CV: c'est la Record 1900 S. Elle a été spécialement conçue pour la Suisse (et montée en Suisse).

Une bonne formule pour les amateurs de sport: la Vauxhall Viva GT (114 CV).

MON 903/69 CH

Entrée libre

Lausanne, Palais de Beaulieu

Mardi 12 novembre 11.00-22.00 h. Jeudi 14 novembre 10.00-22.00 h.
Mercredi 13 novembre 10.00-22.00 h. Vendredi 15 novembre 10.00-22.00 h.

Sous réserve de changement au programme

Légumes d'encavage à vendre

Choux blancs, choux rouges, choux frisés, choux-raves, raves, betteraves à salade, carottes nantaises Fr. 0,50, poireaux avec racine, céleris et oignons Fr. 0,60. Livraison à domicile Fr. 0,10 le kilo en plus. Exp. CFF dès 20 kg. Remondeulaz Albert, Saint-Pierre-de-Clages.

Tél. (027) 8 73 27 de 8 à 13 heures et 18 à 20 heures.

P 5606 S

Arbres fruitiers et rosiers

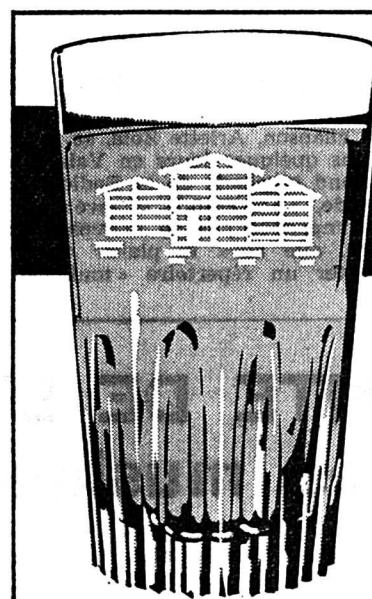
Pommiers 2 ans Golden, Gravenstein, Maigold, Idared, Pomme Cloche, Clarapfeld, Winsaap, Reine des reinettes.

Scions 1 an Jonathan, Idared, Jonared, Gravenstein.

Poiriers 2 ans et 1 an Louise Bonne, Trévoux, Giffard, William, Bosc, Pascam.

Pruniers et pruneautiers ainsi que beau choix de rosiers. Prix spécial par quantité.

Pépinière Raymond Girod, Outre-Vièze s/Monthey, tél. (025) 4 26 16. P 21694 S



FENDANT

MAZOTS

Un fendant de classe
marqué par le terroir
et la personnalité du
Gay vigneron

fleuron de notre cave: Fendant bouteille «La Guérite»

forces l'idée d'un accident, le souvenir des voitures démantelées que sa dépanneuse avait si souvent ramenées au garage s'imposait à lui avec une affolante précision. Il ne voyait ni Colin ni Véronique. A cet instant, seule la vision de Sylvie blessée le torturait. Et à la souffrance qui l'étreignait, il eut soudain la révélation de l'amour qui, à son insu, s'était solidement installé dans son cœur.

Il en fut saisi au point d'oublier son angoisse. Sylvie lui devenait tout à coup infiniment précieuse. Et parce que, malgré ses rodomontades, il restait attaché aux plus strictes valeurs morales, tout naturellement, il prit la résolution de demander à la jeune fille de devenir sa femme.

La voix sarcastique de Martin le ramena sur terre. — Tu gquettes ta nymphe au cœur fidèle ? Un don Juan sans scrupules te l'a enlevée.

Instantanément l'expression d'Abel se modifia. Laisser soupçonner ses sentiments eût semblé une preuve de faiblesse. Il se retourna, le visage gouaillier.

— Aucune importance, lança-t-il d'un ton faussement indifférent. Une de perdue, dix de retrouvées.

Christophe, qui à tout moment jetait de brefs regards sur sa montre, désigna un point qui grossissait à l'horizon.

— Cette fois, ce sont eux.

— Tu t'inquiétais donc ? demanda Abel d'un air moqueur. Christophe, lui aussi, savait être cynique.

— Non, dit-il, mais j'aime déjeuner à l'heure.

Ce n'était pas un accident qui avait retardé la Sunbeam, mais tout simplement une halte prolongée à Vichy que les jeunes filles avaient voulu visiter. Devant l'indignation de ses camarades, Sylvie répliqua en riant :

Copyright by Comospress

(A suivre)

Tête de Moine



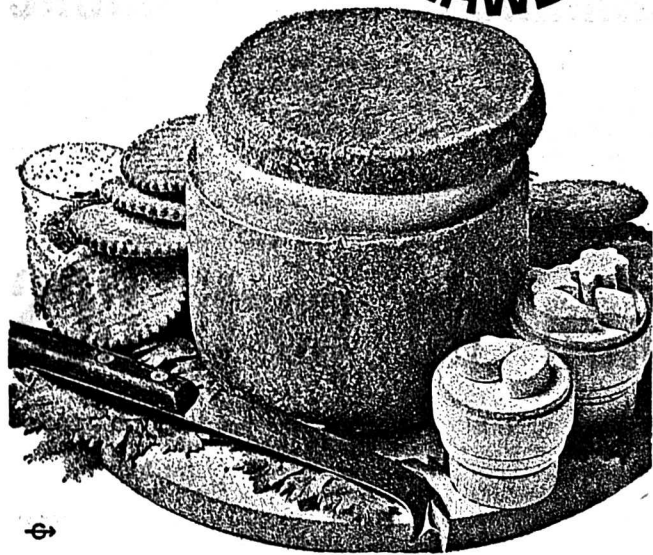
Toute la saveur des pâturages jurassiens

Spécialité hivernale du Jura bernois, la tête de moine se reconnaît à sa forme cylindrique. Sous sa bure brune à grain grossier se cache une chair fine, onctueuse, d'un blanc paille. Son goût plaisant et aromatique lui vient de la bonne herbe de son Jura natal.

La tête de moine est soumise, plusieurs fois par an, à un contrôle rigoureux, effectué par des experts, des gourmets, qui s'assurent de sa conformité avec des normes de qualité très strictes. Ce n'est qu'après avoir passé cet examen avec succès qu'elle a droit au label suivant:



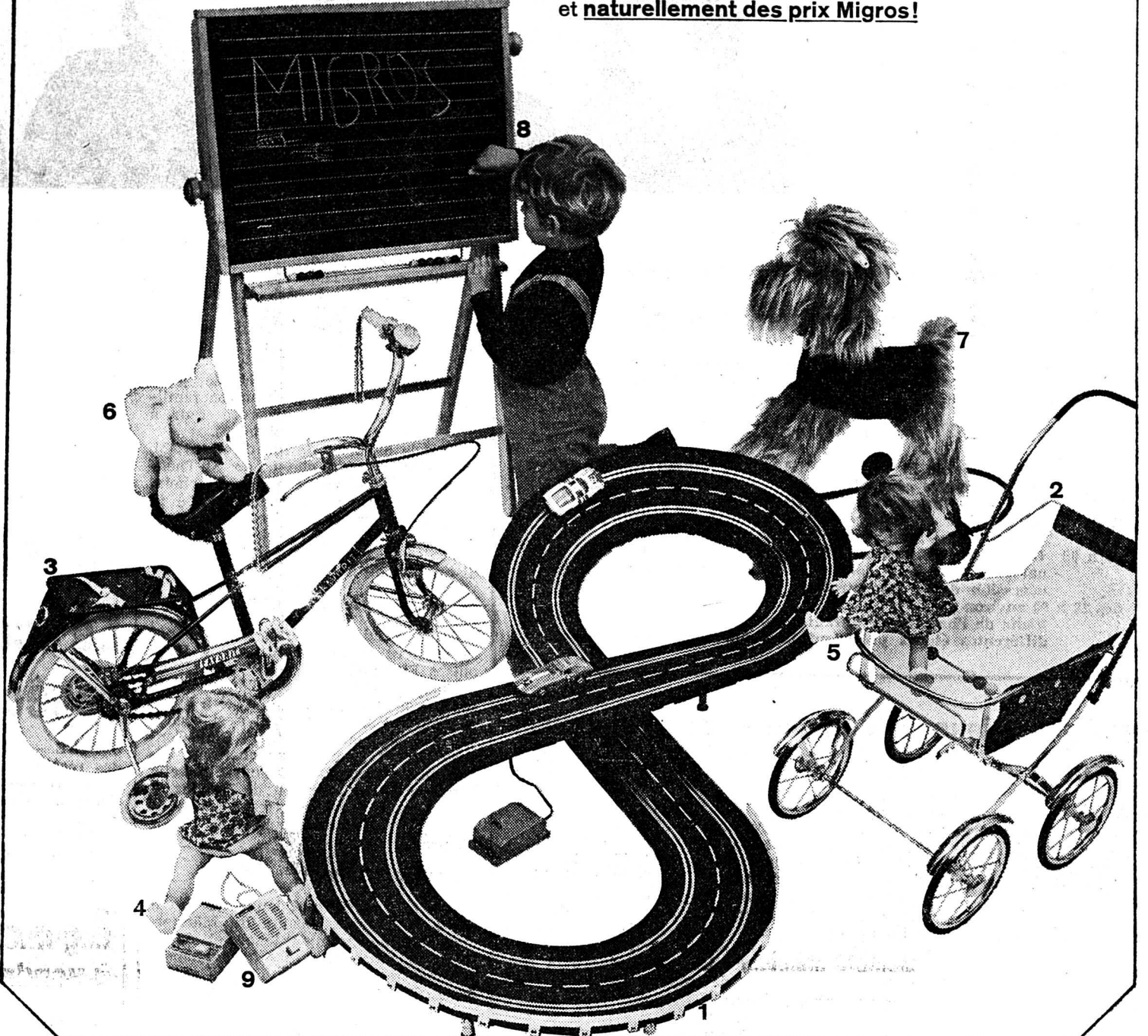
La tête de moine, tel un solitaire, se contente, si on le désire, d'un peu de cumin. Goûtez et vous verrez combien cela est bon!



Lorsque les rêves d'enfants se réalisent...

les yeux s'illuminent, les cœurs battent plus fort, la joie éclate devant les nouveaux trésors.

De merveilleuses expositions de jouets sont ouvertes, dès maintenant, dans les marchés Migros: une multitude de jouets amusants et instructifs... et naturellement des prix Migros!



- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 Autodrome GAMA avec 2 voitures de course télécommandées. Double piste en forme de 8. Nouveau: virage incliné</p> <p>68.-</p> | <p>3 Bicyclette avec stabilisateur, selle mobile, porte-bagages, feu arrière, sonnette, freins... une bicyclette superbe</p> <p>65.-</p> | <p>6 Eléphant en peluche dralon, teintes diverses</p> <p>7.-</p> | <p>9 Interphone système «Intercom» 2 appareils et environ 20 m de câble. Fonctionne avec une batterie. Amplificateur de son réglable</p> <p>28.-</p> |
| <p>2 Poussette de poupée en métal chromé. Siège démontable en plastique et roues à rayons</p> <p>28.-</p> | <p>4 «Laure», poupée 42 cm, cheveux implantés et vêtements de différentes couleurs</p> <p>14.-</p> | <p>7 Chien à bascule poil long, monté sur roulettes</p> <p>70.-</p> | <p>8 Tableau noir sur chevalet de bois naturel. Hauteur totale 104 cm environ, avec rayon et boulier</p> <p>25.-</p> |



Ancienne poste, Martigny

locaux à louer

S'adresser à la direction magasins Gonsset, Martigny.

P 3000 S

On cherche à louer à Sion

chambre indépendante

meublée, eau courante chaude et froide.

S'adresser sous chiffre PA 900148, à Publicitas, 1951 Sion

P 3809 S

A remettre à Sion en rez-de-chaussée commercial

un salon de coiffure

pour dames (7 places). Chiffre d'affaires prouvé, 30 000 fr.

Agence Immobilière Micheloud, place du Midi 27, Sion. Tél. 2 26 08.

Je cherche à louer à Sion

chambre non meublée

même sans confort.

Tél. (027) 2 80 55 le matin.

P 80241 S

Garages à louer

pour la saison d'hiver ou à l'année.

S'adresser à la tannerie Roduit, rue de l'Hôpital 18, 1920 Martigny.

P 5620 S

studio meublé

270 francs par mois. Paul Monnet, 8, rue des Remparts, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 31 91.

fumier bovin 1re qualité

Nous offrons

livrable tout de suite par camions basculants.

Demandez nos prix sans engagement.

Rabais de quantité.

Corboz Frères, transports.

Tél. (021) 93 72 19

1699 Oron-le-Châtel.

Villa

à vendre à Sion. 7 p. Tout confort, prix: 180 000 fr.

Fr. Reist, 3 route de Loèche, 1950 Sion.

AS 20 S

On cherche à acheter

1 chalet ou appartement

avec confort, région Haute-Nendaz, Anzère, Montana ou environs.

Faire offre écrite sous chiffre P 900153, à Publicitas, 1951 Sion.

P 219 S

Offre spéciale

AUTO-RADIO, tout transistor, livré et posé avec tous les accessoires: antenne, haut-parleur, etc. au prix choc de 270 francs.



avenue de Tourbillon 44, 1950 Sion. Tél. (027) 2 61 39. Accessoires sportifs automobiles.

Je suis acheteur d'une

vigne

de 1500 à 2000 toises, en bordure de route, dans la région d'Ardon - Saint-Léonard.

Faire offres avec prix sous chiffre PA 21727, à Publicitas, 1951 Sion.

Quand Paris le dit... c'est toujours avec élégance...

CELA VA DE soie

Les célèbres et délicieuses fleurs en soie de Paris sont arrivées

à la Boutique «La Romance»

rue du Rhône, SION.

P 21747 S

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

En Espagne, pas d'été pourri!

Llansa Costa-Brava, appartements 490 000 - Villas 1 300 000 pesetas.

Documentation gratuite.

Inter Europa, Primo Rivera 4 - V. Gerona (Espagne).

Région du Bas-Valeis, à vendre

villa

spacieuse, 6 pièces, confort, jardin arborisé.

Renseignements sous chiffre PA 21579, à Publicitas, 1951 Sion.

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes
4 teintes différentes

livrées immédiatement, franco domicile dans tout le canton
Téléphoner ou écrire à

IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION

Pré-Fleuri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25



INHUMATIONS

Anne-Françoise Zufferey : 12 novembre, à 15 h. 30, à Pully.

M. Alexandre Guey : 12 novembre, à 10 h., à Martigny.

SION ET LE CENTRE

Deux chanteurs reçoivent la médaille « Bene Merenti »



CONTHEY — Dimanche, à la messe du soir, l'abbé Salamolard avait le plaisir de remettre à deux chanteurs de la chorale de St-Théobald la médaille « Bene Merenti » à MM. Augustin Michelet et Alex Blatter.

50 ans d'activité et de dévouement à la cause du chant, est un événement, voire un record.

Les dirigeants de la chorale, à la sortie de la messe, ont tenu, en famille tout simplement, mais avec cœur, à dire merci aux deux jubilaires.

Sous la baguette de son directeur, M. Pierre Haenni, le chœur de St-Théobald a exécuté deux pièces de choix. M. Gérard Duc, vice-président de la société, a profité de l'occasion pour rappeler à tous les participants les mérites des deux chanteurs honorés de la distinction du St-Siège.

M. AUGUSTIN MICHELET

Aujourd'hui retraité, il a commencé sa carrière comme instituteur à Illiez puis à Finhaut.

Dans ces deux villages il a dirigé la société de chant locale. Engagé à l'Ecole d'agriculture en 1933, il s'est occupé de la société de chant de Plan-Conthey. Il fut tour à tour chanteur, directeur, organisateur, sous-directeur. Membre de la Davidica de Nendaz, il s'est occupé aussi d'autres sociétés de chant. Il dirige actuellement celle d'Aproz.

M. ALEX BLATTER

Il a fait partie tout jeune du chœur de la cathédrale, ensuite du «Männerchor» comme premier ténor et de la Chanson valaisanne. Il fut également membre du chœur mixte de la cathédrale. Depuis quelques années, il est

l'un des dévoués chanteurs du chœur de St-Théobald. Si, en son temps, il fut champion valaisan des 400 mètres, il est encore aujourd'hui un soliste de valeur. Il en a fourni les preuves dimanche soir encore.

50 ANS DE DEVOUEMENT

Ce demi-siècle de dévouement à la cause du chant mérite bien d'être relevé. Les deux jubilaires comme l'a si bien dit l'abbé Salamolard, ont eu une persévérance exemplaire.

Se trouvera-t-il encore, dans les gé-

nérations actuelles des jeunes qui pendant un demi-siècle se dévouent pour la cause du chant ?

Les deux jubilaires qui suivaient et appréciaient l'exubérance, la joie, des jeunes chanteurs, semblaient dire : « C'est votre tour maintenant. Tâchez de rester fidèles au chant aussi longtemps que nous ».

Notre photo : de gauche à droite, Mme Michelet, M. Augustin Michelet, le révérend abbé Salamolard, M. Alex Blatter et Mme Blatter. Quelle heureuse idée d'associer les épouses à cette sympathique manifestation.

Première manifestation de la saison de la Jeune Chambre économique sédunoise

SION — Les membres de la Jeune chambre économique de Sion sont convoqués à la première manifestation de la saison 68-69, qui aura lieu le 15 novembre, à l'hôtel du Cerf, à Sion, à 20 h 30.

PROGRAMME

- 20 h 30 Conférence de M. Pierre BEGUIN, de Lausanne. « La presse suisse face à la concentration ».
- 21 h 45 Discussion, forum avec la participation du conférencier.
- 22 h 15 Départ pour les locaux du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » (sous-gare Sion).
- 22 h 30 Exposé de M. André LUISIER, directeur. Présentation du journal et exposé de la solution trouvée par ce journal face aux nécessités de la concentration.
- dès 23 h 00 environ : Visite de l'imprimerie durant laquelle nous pourrons suivre les différentes étapes précédant la publication d'un quotidien.

Cours pour jeunes chanteurs et chanteuses de novembre 1968 à fin mars 1969

SION — Les fédérations chorales valaisannes organisent, durant la saison d'hiver, une série de cours destinés à former les jeunes chanteurs et les jeunes chanteuses des sociétés. Ils permettront en outre de préparer les futurs directeurs aux cours spéciaux organisés chaque année à leur intention par le Conservatoire cantonal. Pour éviter les déplacements excessifs, ces cours auront lieu à deux endroits, aux dates suivantes, de 14 à 17 heures :

| | St-Maurice | Sion |
|-----------------|------------|-----------|
| 1968 : novembre | 16, 30 | 23 |
| décembre | 14 | 7, 21 |
| 1969 : janvier | 11, 25 | 18 |
| février | 8, 22 | 1, 15 |
| mars | 8, 22 | 1, 15, 29 |

Le programme sera essentiellement pratique. Il visera à former des choristes capables de déchiffrer plus facilement, et même de prendre la responsabilité de répétitions de déchiffrement.

Soirée-choucroute de la Société « Le Stand »

SIERRE. — La société « Le Stand » déploie une activité intense durant toute la saison. Les épouses sont bien souvent seules à la maison. Pour les récompenser de leur gentillesse, de leur acceptation et des encourage-

ments qu'elles donnent à leurs maris, le comité de la société les avait invitées à la traditionnelle soirée-choucroute de fin de saison.

Après le repas, entre le dessert et le pousse-café, les participants enten-

dirent une courte allocution de M. Victor de Chastonay, président de la société. Celui-ci remercia les membres pour leur camaraderie, il souhaita la bienvenue à M. Maurice Salzmann, président de la ville, Henri Gaspoz, ancien président cantonal des tireurs.

Puis l'on passa à la distribution des récompenses. Channes, gobelets, plateaux et autres distinctions viendront compléter la panoplie déjà bien achalandée de certains des membres.

Les récompenses se firent par catégorie. Après ces opérations, la bonne humeur monta encore d'un cran pour la partie récréative et dansante. Par la grâce d'un orchestre champêtre, chacun oublia ses soucis, tourbillonna tant et plus, en pensant aux exploits futurs.

Cependant, l'hiver sera long et les mordus se réjouissent déjà de reprendre l'entraînement.



M. Fernand Ungemacht, meilleur tireur à 300 mètres, reçoit des mains de M. Victor de Chastonay son challenge.

Assemblée des délégués de la Fédération des fanfares des districts de Sierre et Loèche

LENS — Suivant la tradition, les délégués des fanfares des districts de Sierre et Loèche se sont réunis le deuxième dimanche de novembre dans la commune de la fanfare qui a organisé le dernier festival.

Au début de l'après-midi, les délégués ont été conduits en fanfare jusque sur la place. Un vin d'honneur a été offert ensuite à tous les participants.

Sous la présidence de M. André Frély de Chippis, les délégués ont tenu ensuite leur assemblée à la salle paroissiale. Le protocole, les comptes, ont été acceptés à l'unanimité.

Le festival 1969 aura lieu le 19 mai

1969 à Loèche. M. Matter a été élu vice-président. M. Joseph Bruchez membre de la Fédération cantonale des musiques assistaient aux délibérations. Il a été discuté divers problèmes :

1. L'armature de la cantine de fête, qui était propriété de la Fédération a été vendue à un menuisier. Celui-ci s'est engagé à fournir à la société organisatrice du festival la cantine pour un prix fixe.
2. Le problème du drapeau de la Fédération a également été étudié. Les organisateurs du festival de Lens sont d'accord de mettre un fond à disposition pour cet achat.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Le corps d'une jeune maman repêché dimanche dans le Rhône

SIERRE. — Tout au long du week-end, des recherches avaient été entreprises dans la région de Sierre et Loèche pour tenter de retrouver une habitante de la deuxième localité, Mme Beralda Ambiel, 27 ans, mère de deux enfants, portée disparue depuis vendredi.

Ce n'est qu'en ce début de semaine que les recherches aboutirent. Le corps de la victime fut retrouvé dans les eaux du Rhône.

La malheureuse serait tombée dans la Dala, où elle se noya puis fut emportée vers le fleuve.

Assemblée du parti CCS

CHALAIS — Vendredi soir, au café Industriel, a eu lieu l'assemblée du parti CCS, sous la présidence de Denis Zuber. Une cinquantaine de membres avaient répondu à l'appel du comité. Cette assemblée avait pour but de préparer activement la campagne électorale.

Un nouveau comité a été désigné : M. Clovis Caloz présidera aux destinées du parti. M. Tamarcaz assumera la vice-présidence. Les trois mandataires au conseil communal ont pris la parole. M. Victor Devanthery parla de la situation du parti, il regrette le manque de chaleur politique tout au long de la législature qui va bientôt s'achever. Le vice-président M. Edmond Rudaz fit un exposé sur les travaux effectués.

Le président du parti a lu ensuite une lettre signée du président de la commune. Celui-ci expose son intention de se retirer pour des raisons de santé. Quant au conseiller M. O. Siggen, il a également fait part de ne plus accepter de candidature.

On a parlé longuement de la campagne électorale. De son côté M. Arthur

Devanthery n'a pas caché son inquiétude, si les désistements devaient se confirmer lors de la prochaine assemblée préélectorale fixée au 22 novembre.

Importants travaux pour l'irrigation

RECHY. — Le problème de l'irrigation du vignoble est d'une grande importance.

A Réchy dans le secteur des Ormeaux, la vigne a pris un essor considérable. Les responsables de l'irrigation ont décidé la canalisation du bisse qui s'alimente à la Réchy.

Ces travaux sont devisés à 60'000 francs. Ils permettront de supprimer bien des difficultés notamment des travaux d'entretien.

L'usine des laminoirs s'agrandit

Depuis une décennie l'usine des laminoirs et presses a pris un essor considérable.

Après la construction de la hall moderne de laminage, on construit aujourd'hui une salle destinée à l'expédition à la presse.

Les travaux s'échelonnent sur plusieurs semaines encore.

EN VRAC DU HAUT-PAYS

● ON VA ILLUMINER A EYHOLZ. — C'est avec plaisir que nous pouvons signaler que dans un avenir très rapproché le long parcours de la route cantonale traversant le village d'Eyholz sera illuminé. Heureuse innovation qui ne pourra que rendre service aux nombreux usagers de cette artère.

● SUCCES DE LA BOURSE DES MONNAIES. — Les collectionneurs de monnaies de la cité du Simplon viennent d'organiser une bourse des monnaies qui obtint un grand succès. L'on enregistra la participation de quelque 300 numismates. Par suite de cet encourageant résultat, on prit aussitôt la décision d'organiser une telle manifestation le deuxième samedi de chaque mois.

Coup d'œil sur le petit écran

La Télévision romande nous a donné le trentième épisode du feuilleton « Le Moine d'Iberville ». Comme la plupart des feuilletons réalisés pour la télévision, celui-ci traîne en longueur. Mais il n'est pas sans intérêt si j'en crois ceux qui le suivent régulièrement. Les aventures qu'il conte par le texte et l'image plaisent aux jeunes que j'ai interrogés. Egalement à des adultes.

Le peu que j'en ai vu me laisse penser que ce genre de feuilleton en vaut bien un autre. Et même qu'il vaut mieux que certains films à épisodes dont on nous a gratifiés à un moment donné à jet continu, de provenance américaine, mais du plus mauvais goût.

Le samedi, nous avons droit à un autre feuilleton intitulé « Yao ». C'est là, à mon avis, un très bon film à épisodes ; il est sans prétention, d'une part et, d'autre part, il est construit sur la base d'un scénario qui ne vise pas à rechercher des effets inutiles. On tient compte, ici, des conventions et des mythes de l'Afrique noire et des réalités de la tribu isolée, repliée sur elle-même, vivant selon ses rites, ses us, ses coutumes, son folklore à l'état pur. Les images sont moins nettes en

noir et blanc qu'en couleur, mais de ce film se dégage beaucoup de poésie, de fraîcheur, de naturel. « Yao » est soumis à de constantes épreuves qu'il subit crânement pour devenir un homme, un subtil chasseur afin de prendre la place à laquelle il croit avoir droit parmi les siens, alors même que son beau-père, le chef Zakoro, le craint et le jalouse.

Voilà donc un bon feuilleton, une très bonne production qui nous console de tant de navets heureusement oubliés.

Dans « Profils 68 » on nous a montré quelques abstractions des cinéastes suisses, puis une séquence d'un film qui a remporté un prix parce qu'il n'était pas abstrait. Après quoi, Michel Cournot nous a parlé des « Gauloises bleues », son film dont on parle beaucoup. Film qui est une sorte de poème surréaliste à la fois familial, politique et religieux. Comme le dit Cournot, c'est un film à trois registres : les liens père-fils, patrie-citoyen et Dieu-créature. Enfin, nous avons eu droit à un panorama des films nouveaux et à un aspect du cinéma tchécoslovaque dont notre collaborateur Pellegrini parle, explique et démontre à l'Université populaire.

f.-g. g.

500 cartes de visite ou CARTES DE VOÛTE. Prix spécial fr. 29.50. Commandez à 021/28 77 58 SUPER-PRINT 117, av. C.-F. Ramuz 1009 PULLY

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Les cafetiers du district se réunissent

SIERRE. — Chaque année à pareille époque, le comité de la Société des cafetiers du district de Sierre invite ses membres à une soirée. Celle de cette année a connu un succès réjouissant puisque plus de 100 membres se rendirent à la salle de l'hôtel Terminus, samedi soir 9 novembre.

Noblesse oblige ! les participants dégustèrent les crus les plus fins et apprécièrent les mets servis dans toutes les règles de l'art.

Pour la circonstance, les lampes avaient fait place aux chandelles.

Une agréable surprise fut offerte aux convives. En effet la dynamique Colette Jean de la Radio Suisse romande vint animer cette soirée.

Nos cafetiers ont partagé leur soirée jusqu'au petit matin.

Cette rencontre, parfaitement organisée par le comité, dont M. Jean-François Waser est le président, a vu la participation de M. et Mme Marcel Gard, ancien conseiller d'Etat, et Antoine Zufferey, conseiller communal.

Ces deux personnalités remercièrent les cafetiers pour leur travail.



A la table d'honneur pendant le souper aux chandelles.

HAUT-VALAIS

La Foire de la St Martin est repartie d'un bon pas

VIEGE — Si en l'an de grâce 1388, la température de la Saint-Martin avait été aussi agréable que celle enregistrée hier, les Haut-Valaisans récalcitrants de ce temps-là n'auraient jamais pu inscrire dans leur histoire le fait qui voulait que, pour chasser les Savoyards, ils avaient simplement inondé les différentes rues viégoises pour qu'elles gèlent sous le vent froid. Hier, il falsait en effet un véritable été de la Saint-Martin à l'occasion de la traditionnelle foire automnale.

UNE AFFLUENCE RECORD

A l'instar de ce qui se fait maintenant à Brigue pour la foire de Saint-Gall représentants du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture s'étaient aussi donné la main dans la cité industrielle afin de redonner à ce marché automnal toute son ampleur d'antan. Certes, l'on ne peut pas affirmer que l'objectif recherché par les organisateurs ait amplement atteint son but. Mais il n'en demeure pas moins que le résultat d'ensemble est là pour prouver qu'il y a là une réelle possibilité de faire revivre ces manifestations commerciales. En effet, dès les premières heures de ce matin ensoleillé, on y vit apparaître de toutes parts marchands, camelots, acheteurs et curieux. Il ne fallait rien de plus pour que les ruelles de l'accueillante cité soient inondées par une foule multicolore y jetant un véritable air de fête et constituant un réel record d'affluence plus égalé depuis bien longtemps. Il faut dire aussi que les organisateurs avaient très bien fait les choses, même obliger la circulation automobile à emprunter des ruelles détournées, puisque le parcours s'étend de la place de la gare à la Marktplatz, était essentiellement réservé aux participants de la foire.

UNE ELOQUENTE STATISTIQUE

Qu'il suffise d'ailleurs de préciser que le succès enregistré est plus qu'encourageant étant donné que l'on a dénombré 134 stands différents parfaitement

répartis sur les emplacements qui leur étaient réservés. Pendant que sur la place du marché du bétail, on comptait 331 moutons dont 300 au moins de la race « nez-noir », 132 porcs, 58 pièces de gros bétail et 19 chèvres. Un cheptel qui ne manqua pas d'attirer l'attention d'un nombreux public. Tout

comme furent nombreuses les personnes qui prirent part à la projection de films sur l'agriculture, valaisanne en particulier et suisse en général.

Il convient donc de féliciter les organisateurs de cette journée.

Notre photo : où taureaux et agneaux font bon ménage.



Deux fouines semaient la terreur...

BALTSCHIEDER — Depuis quelque temps, un aviculteur de Baltschieder se plaignait de ravages constatés dans sa basse-cour. Or, deux fouines venaient d'être signalées dans la région. Un fin guidon en fut averti et se mit à l'affut. C'est ainsi qu'il eut la surprise de constater que les deux fouines avaient tout simplement élu domicile dans un appartement désaffecté et n'attendaient

que la nuit pour s'introduire dans le poulailler voisin où elles avaient déjà accompli un véritable carnage. Il n'en fallait pas plus pour que le disciple de saint Hubert se montre impitoyable à leur égard en les faisant passer de vie à trépas par deux coups précis de sa carabine.

● NOUVEAU BOURGEOIS D'HONNEUR. — En reconnaissance des nombreux services rendus par M. Joseph Bittel de Viège, ancien député chrétien-social à la commune de Eggerberg, les membres de la confrérie bourgeoise du lieu viennent de lui attribuer la bourgeoisie d'honneur au cours d'une sympathique cérémonie qui vient de se dérouler dans la localité. Félicitons M. Bittel et disons avec notre confrère le Walliser Bote qu'il a bien mérité la médaille en or que vient de lui attribuer la conservatrice municipalité.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Caroline Delaloye-Molk

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin par leurs prières, leurs messages et leurs dons pour les missions, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

P 21502 S



Profondément touchée par la gentillesse et les encouragements de tous ses amis et connaissances, la famille de

Modeste BETRISEY

remercie tous ceux qui par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages et envois de fleurs, lui ont témoigné leur sympathie.

Un merci spécial va aux révérends curés M. Vannay et G. Oggier, aux médecins B. Morand et J. Pitteloud, à Mme Pannatier, infirmière, à la société de chant « La Léonardine », à l'Ecole normale des garçons, ainsi qu'à l'Ecole secondaire des filles



Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés, lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
HENRI HUGON

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin.

Un merci spécial au docteur Zumstein.



Touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues, la famille de

Madame
Germaine ROTEN

exprime sa reconnaissance émue à tous ceux qui l'ont réconfortée dans son grand chagrin.

Savièse, novembre 1968



Très touchées par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Monsieur
Guy BHEND

Madame Marie-Claude Bhend et la famille Maurice Nigg, remercient toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs et de couronnes, leur présence, ont pris part à leur cruelle épreuve.

Un merci spécial aux personnes qui l'ont secouru lors de son terrible accident ainsi qu'aux médecins et au personnel de l'hôpital de Sion.

Châteauneuf, novembre 1968.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Mademoiselle
Marie-Gabrielle
GRANGER

remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leur présence, leurs messages et qui l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au révérend curé Pont et au vicaire, à la classe 1952, aux révérendes sœurs et élèves du pensionnat Saint-Joseph à Monthey, à la classe de promotions et de sœur Marie-de-la-Croix, à la chorale de Troistorrents, au docteur Mazon, au docteur et personnel de l'hôpital cantonal de Lausanne.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Troistorrents, novembre 1968.



IN MEMORIAM



A la mémoire de

Alphonse PANNATIER

13 novembre 1967 - 13 novembre 1968

Un an déjà que tu nous as quittés, bien cher fils, frère, oncle et ami, mais ta présence demeure inoubliable dans nos cœurs meurtris.

Rien ne peut combler le vide que tu as laissé ici-bas.

Seules la foi et l'espérance d'un au revoir font notre consolation.

Du ciel, protège ceux qui tu as aimés. Tu étais trop bon, et tu es parti trop tôt.

Ta famille

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église de Vernamiège, le samedi 16 novembre, à 19 h 30.



LE CONSEIL BOURGEOISIAL DE SAINT-MAURICE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jules RAPPAZ

son dévoué conseiller.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Mademoiselle Fortunata ZOCCO, à Ardon;
Monsieur Camelo ZOCCO, en Italie;
Monsieur et Madame Rosario ZOCCO-CASONI et leur fils Giorgio, en Italie;
Madame et Monsieur Victor BOZZINI-ZOCCO, à Fex;
Madame et Monsieur José-Luis FERNANDEZ-ZOCCO et leurs enfants Dolores, Kathy, à Ardon;
ainsi que les familles parentes et alliées en Italie et en Amérique ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Monsieur Giorgio ZOCCO

leur cher père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 10 novembre 1968 dans sa 83e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon le mercredi 13 novembre 1968, à 10 h 30.

P. P. L.

Très prochaine réalisation pour la jeunesse



VIEGE. — Notre journal a déjà eu l'occasion de signaler que l'on construit actuellement une nouvelle halle de gymnastique dans la cité industrielle haut-valaisanne. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de préciser que cette nouvelle construction est en bonne voie de réalisation. Inutile de préciser que la sportive jeunesse de la localité s'en réjouit déjà.

Notre photo : Une vue de la nouvelle halle de gymnastique en voie de réa-

Rapport de la Commission des finances du Grand Conseil sur le projet de budget de l'Etat du Valais pour 1969

(SUITE DE LA PAGE 6)

L'enseignement ménager mérite d'être reconsidéré avec beaucoup d'attention. Ce problème n'échappe pas aux responsables, et il faudra absolument éviter l'ouverture de classes à effectifs réduits dans le seul but de faire plaisir à certaines communes ou régions.

Bourses et prêts d'honneur : Les dépenses relatives aux bourses et prêts d'honneur sont en constante augmentation, et représentent une grosse part des prestations consenties par le canton pour la formation de la jeunesse. Dès l'automne 1968, un nouveau barème servant à l'octroi de ces bourses a été fixé par le canton. Ces nouvelles dispositions légales doivent permettre une meilleure répartition et un encouragement plus grand pour les études et les apprentissages.

Formation professionnelle : Dans ce secteur nous devons une nouvelle fois constater que le canton a fait un gros effort. Il suffit de rappeler la fréquentation des différentes écoles :

- Centre professionnel de Sion : environ 2.300 apprentis.
- Ecole professionnelle de Viège : environ 550 élèves (métallurgie).
- Ecole professionnelle de Brigue : environ 750 (commerce + bâtiment).
- Ecoles professionnelles de Martigny et Monthey : environ 360 élèves (bois + métallurgie).

La formation professionnelle hors canton provoque une dépense importante pour le Valais. Nous ne devons pas oublier l'effort fait par les associations professionnelles dans le domaine de la formation hôtelière, à savoir la prise en charge des cours intercantonaux pour apprentis cuisiniers saisonniers et les subventions pour les hôtels-écoles.

Assurances sociales : Le nouveau projet de décret modifiant celui du 11-11-65 relatif aux prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalides, qui sera soumis au Parlement durant la présente session,

va certainement provoquer une augmentation importante des dépenses. Les montants prévus à cet effet au budget nous paraissent insuffisants. Il y a lieu toutefois d'attendre l'évolution de la situation après la mise en vigueur de ce nouveau décret.

DEPARTEMENT MILITAIRE

Ce département n'appelle pas de remarques spéciales.

DEPARTEMENT DE JUSTICE,

POLICE ET SANTE PUBLIQUE

Service administratif et juridique : On se montre préoccupé sur l'avenir de l'administration de la justice en Valais ; en effet, le recrutement de greffiers de tribunaux, voire de juges-instructeurs, s'avère sans cesse plus difficile. Le réajustement général des traitements et la promotion à la magistrature des juges-instructeurs et des procureurs devraient améliorer la situation.

Casier judiciaire et état civil : La centralisation d'offices d'état civil a débuté et se poursuivra avec le minimum possible de heurts.

Police des étrangers : En dépit des pressions exercées par les instances de la Confédération qui auraient voulu que l'Etat engage cinq inspecteurs et deux commis, déjà en 1964, le Conseil d'Etat se limite à créer deux nouveaux postes, l'un d'inspecteur, l'autre de commis.

Le contrôle permanent de la main-d'œuvre utilisée dans les entreprises commerciales et industrielles, notamment de celle d'étrangers, la délivrance et le renouvellement des permis de travail et des passeports, les enquêtes auxquelles ces mesures donnent lieu, font que le volume de travail de ce service et de son responsable devient toujours plus important.

Corps de police : Actuellement, l'effectif s'élève à 221, alors que celui autorisé devrait atteindre 250. Ce man-

que d'effectif est causé plus particulièrement par les démissions d'agents entrant au service des municipalités ou allant dans l'économie privée. La formation d'un agent coûte très cher à l'Etat et l'indemnité due par l'agent qui démissionne peu après l'achèvement de son école de recrues ne s'élevant qu'à 2.400 francs, nous proposons, entre autres mesures, que cette indemnité soit sensiblement élevée par le Conseil d'Etat.

Police du feu et Office de protection civile : Les projets de règlements pour l'adduction d'eau, d'une part, pour l'implantation et le contrôle des citernes, d'autre part, ainsi que la construction d'abris publics et la surveillance de la construction d'abris privés préoccupent ce service. Actuellement, par manque d'un technicien, la normalisation des installations, le contrôle des devis de construction d'abris publics et privés et la surveillance de la construction en cours d'exécution (qualité des bétons, ferrallages, etc.) sont inexistantes. L'établissement des décomptes résultant des constructions est en retard. Il est temps qu'un technicien soit enfin engagé pour remédier à ces graves lacunes qui sont de nature à causer des ennuis d'ordre technique et financier à l'Etat.

Chasse et pêche : Au service de la chasse, on s'efforce de regrouper, dans la mesure du possible, les fonctions de gardes-chasse, alors qu'à la pêche c'est le repeuplement des lacs et des cours d'eau qui cause du souci.

Service des automobiles : Le projet de loi sur l'imposition des véhicules, l'équipement en halles de contrôle et l'organisation administrative forment les principales préoccupations de ce service.

La répartition éventuelle d'une quote-part du produit de l'imposition aux communes ainsi que l'augmentation continue du nombre de véhicules (au 30-9-1968 : 50.000 véhicules non compris environ 10.000 cyclomoteurs) exigent l'usage de l'électronique, proba-

blement réalisé sous forme de bureau-service, aussi longtemps que l'Etat ne sera ou ne pourra être doté d'un centre électronique.

Actuellement, une halle de contrôle est louée à Viège ; une seconde sera implantée en 1969, sur le terrain et dans les locaux mis à la disposition de la police, à Saint-Maurice, cette double affectation causant une économie fort appréciable.

Laboratoire : La planification du contrôle des eaux potables avec introduction d'un cadastre approprié, selon décret du Gouvernement, entrera en force le 1er janvier 1969.

L'agrandissement des locaux actuels décidé par l'Etat s'avère indispensable au vu des tâches sans cesse croissantes (analyses plus diversifiées et plus nombreuses).

Génie sanitaire : Si les projets admis et ceux à l'étude dans le domaine des ouvrages de la protection des eaux (canalisations et épuration des eaux usées, traitement des ordures) sont nombreux, leur réalisation subit de gros retards, faute de moyens d'agir (personnel, locaux et crédits) et par suite de l'absence prolongée du chef de service.

Il en va de même de l'établissement des plans communaux d'aménagement et de distribution d'eau, du contrôle de l'implantation et de l'entretien des citernes, de l'inspection des garages en matière de destruction des débris et des fuites éventuelles d'essence.

Il conviendrait que les cours d'information à l'intention des administrations communales soient prévus régulièrement par l'Etat en ces domaines nouveaux, disposition de nature à faciliter les relations de l'Etat avec les communes et à causer d'appréciables économies.

Santé publique : La commission des finances a pris connaissance du tableau concernant la participation de l'Etat à la construction d'établissements hospitaliers. Il ressort de celui-ci qu'à la fin 1970 le retard dans ce domaine sera de 2.741.470.—

D'autre part, la nouvelle planification hospitalière et le projet de loi régissant le subventionnement des caisses-maladies, entraîneront une charge financière d'une toute autre importance que celle budgétée présentement. Il conviendra d'en tenir compte lors de l'élaboration des nouvelles lignes directrices.

Pour ce service également, les locaux sont insuffisants.

DEPARTEMENT

DES TRAVAUX PUBLICS

Office du logement : L'augmentation des dépenses est due au nombre croissant des décomptes acceptés par la Confédération.

Téléphériques : Les communes qui seront desservies par une route et un téléphérique devront choisir entre les deux moyens de communication car l'Etat ne pense pas pouvoir subvenir à l'entretien des deux simultanément.

L'un des deux sera entretenu entièrement par la ou les communes intéressées.

Aérodromes : Rien n'est prévu sous cette rubrique, aucune base légale permettant à l'Etat de prendre en main l'aménagement d'aérodromes, n'existe ni dans la Constitution ni dans la loi sur les routes. Une commission a été instituée pour rechercher ces bases juridiques. La commission des finances estime nécessaire de réaliser le plus tôt possible les plans qui ont été élaborés pour l'aménagement de l'aérodrome de Sion. En raison des investissements très importants qui y ont été consentis tant sur le plan civil que militaire, il serait regrettable de retarder encore l'effort supplémentaire indispensable pour que cet aérodrome puisse répondre aux besoins d'un aéroport situé au centre d'un canton touristique tel que le nôtre.

Construction des routes nationales : Le programme est établi sur la base de crédits accordés par la Confédération. Sur le montant total de Fr. 22.800.000, 4,1 millions sont à la disposition du Service des routes cantonales pour la déviation de Riddes, le transit sud de Sion et le pont sur le Rhône à Sierre. Les plans 1:1000 du tronçon Lens-Zeuzeur de la route du Ravil ont été remis à Berne pour approbation. A noter que le projet initial de la Confédération pour la liaison de Lens à la plaine du Rhône prévoyait une bretelle vers Sion et vers Sierre. Contre l'avis des communes intéressées, ce projet paraît abandonné au profit d'une liaison unique en direction de Granges ou de St-Léonard.

Routes cantonales : Pour rester dans le cadre du plan financier et malgré la prise en charge de certaines sections par les routes nationales, les crédits accordés par la Confédération ne sont pas entièrement utilisés. Il serait souhaitable que les crédits non utilisés en 1968 puissent être reportés sur l'année suivante.

Entretien et réparation des routes : Un montant de Fr. 900.000.— représentant les charges sociales pour le personnel ouvrier est comptabilisé pour la première fois sous C a 1, b 1 et c 1, alors qu'il figurait jusqu'ici dans le chapitre de l'administration du Département. Le volume prévu des travaux de Fr. 14 millions n'en sera pas pour autant diminué.

Eaux : Les inondations du mois de septembre font ressortir la nécessité d'exiger des sociétés hydro-électriques qu'elles procèdent une ou deux fois par an, régulièrement, à la purge des rivières afin d'éviter à l'avenir que celles-ci charrient une trop grande quantité de matériaux en cas de forte crue.

Le service a préparé la mise en application des modifications apportées par les Chambres fédérales à la loi sur les forces hydrauliques.

Forêts : La Confédération augmente de 10% son subside pour la construction de routes forestières. Le canton devrait pouvoir en faire autant en faveur des communes de montagne.

Conclusions générales

Dans son message concernant les lignes directrices pour les années 1967 à 1970, le Conseil d'Etat disait : « Nous prions le Grand Conseil de prendre acte de notre détermination de limiter dès 1967 l'excédent de dépenses à environ 10 millions de francs, amortissement non compris. Nous y parviendrons en évitant une trop forte majoration des dépenses de fonctionnement, en rationalisant le travail en n'acceptant de nouveaux engagements qu'en cas de nécessité. »

La Commission des finances constate avec satisfaction que le Gouvernement a respecté ces engagements, mais elle se pose la question de savoir dans quelle mesure l'équipement de notre canton peut être poursuivi en recourant d'une manière constante à l'emprunt.

La charge provoquée par l'augmen-

tation du service de la dette devient toujours plus lourde puisqu'elle devrait absorber en 1967 le 18,563% (amortissement 7,799% et intérêts 10,764%) des impôts directs contre 15,823% (amortissement 5,189% et intérêts 10,634%) selon compte à un examen prudent du budget 1969 et à considérer, comme le préconise du reste le Conseil d'Etat, une politique financière à long terme dont les points de référence pourront être trouvés dans les lignes directrices établies jusqu'en 1970.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le Président et Messieurs les Députés, que nous vous proposons de voter l'entrée en matière et d'accepter le projet de budget pour l'exercice 1969.

Le rapporteur français :
Pierre Moren

HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

Bientôt la course au renard

VIEGE. — Comme chaque année, pendant le troisième dimanche de novembre, le club d'équitation de l'endroit organise une grande course au renard.

Une nouvelle fois cette manifestation se déroulera entre Viège et Rarogne au lieu dit «Grosseye». Etant donné le caractère bien particulier de cette course, nous ne doutons pas qu'elle ne connaisse le même succès que lors des précédentes éditions.

Quant à nous, nous ne voudrions pas manquer de souhaiter à M. Soltermann, le dévoué président du club d'équitation de Viège, une belle journée pour cette dernière manifestation équestre en Haut-Valais.

Le réemetteur de télévision de Gondo

Mise en service retardée

GONDO. — Un éboulement a coupé l'accès au chantier de la petite station de Gondo actuellement en construction.

Le trafic ne pourra, malheureusement, pas être rétabli assez rapidement pour permettre la mise en service de cette station dans les délais prévus, c'est-à-dire avant la fin de l'année. L'entreprise des PTT publiera le moment venu un communiqué annonçant la date de mise en service de cette station.



Elégant manteau d'enfants
tailles 2 à 16 ans
6 ans **85 fr.**

Pantalons TREVIRA
unis ou rayés
6 ans **32 fr.**



Manteau Reporter
avec doublure amovible, de 4 à 16 ans - 6 ans, **65 fr.**



La Croisée SION

P 4635 S

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Le conseiller fédéral Tschudi contre le «numerus clausus»

BERNE — Dans un discours prononcé lundi soir à l'université de Berne, le conseiller fédéral Tschudi, chef du Département de l'intérieur, a souligné que la nouvelle loi suisse d'aide aux universités doit permettre d'éviter le «numerus clausus». Un des buts essentiels de cette loi de subventionnement est en effet d'accroître la capacité des universités, donc le nombre des étu-

dants. Les difficultés actuelles, qui avaient été prévues par le Conseil suisse de la science, peuvent être surmontées. «Je suis persuadé que ces prochaines années, grâce au développement en cours, nous pourrions donner la possibilité à chaque jeune Suisse de faire les études de son choix dans une de nos universités». Il sera en revanche nécessaire de limiter le pourcenta-

ge des étudiants étrangers, dont la présence est pourtant bénéfique.

L'augmentation des moyens financiers mis à la disposition des cantons est une condition essentielle de la réforme de l'université, a encore dit M. Tschudi. Sans toucher à l'autonomie des cantons, la Confédération entend maintenant encourager une réforme des structures et des programmes. Le Conseil de la science va élaborer un modèle de loi d'application de la loi fédérale, qui tiendra compte de ces impératifs. Selon M. Tschudi, il importe de doter les hautes écoles d'organes de direction ayant des pouvoirs de décision étendus. Si les autorités politiques ont à trancher les grandes questions de principe, il appartient aux

responsables de l'université eux-mêmes de définir la meilleure gestion de leur établissement.

Qu'une démocratisation soit nécessaire, la Confédération l'a aussi admis puisque deux étudiants siègeront, de plein droit, dans la nouvelle conférence universitaire. Il faudra en outre favoriser la collaboration entre les disciplines, élaborer de nouveaux plans d'études. La réforme devra tendre, en outre, à réduire, par une judicieuse orientation au début des études, le nombre des étudiants qui font «fausse route» et qui ne peuvent arriver jusqu'aux examens finaux. On évitera ainsi à la fois de faux investissements et de pénibles drames humains.

Un Dali de 100 000 fr. volé à Zurich

ZURICH. — La «Femme à tête de rose», huile sur bois peinte par Salvador Dali en 1935, a été volée dimanche après-midi à la Kunsthaus de Zurich. Le tableau, d'un format de 35 x 27 centimètres, a été détaché de son cadre vers 16 h. 30 environ, et l'on n'a pour le moment aucune trace du voleur ni aucune idée sur la façon dont le vol a été commis. L'œuvre était exposée au deuxième étage du musée, à proximité de l'ascenseur.

Ce tableau de Dali représente deux femmes debout, dont l'une a une tête de rose, et sa valeur est estimée à 100 000 francs.

Pénitencier de Coire : il y a eu d'autres cas de violation des prescriptions

COIRE — Le Département de justice et police des Grisons a publié lundi un communiqué relatif aux violations des prescriptions de service au pénitencier du Sennhof. «Pour couper court à tout faux bruit», le communiqué dévoile qu'en septembre 1967 déjà, un gardien, qui avait son service de nuit, a eu des relations intimes avec une prisonnière inculpée d'assassinat. Il a été congédié sans délai, alors que

son chef était l'objet d'une poursuite pour n'avoir pas mis fin à ces agissements qu'il connaissait. Le fait se reproduisit en juin de cette année, et le gardien auxiliaire qui s'y livra fut lui aussi congédié.

Les violations de prescriptions de service, intervenues dans le courant de cette année s'ajoutent ainsi à une série d'autres, desquelles les instances juridiques compétentes ont été saisies.

A propos de la candidature de la ville pour les Jeux olympiques d'hiver de 1976

ZURICH. — Interrogé lundi, au sujet d'une éventuelle candidature de la ville de Zurich pour organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1976, M. Sigmund Widmer, maire de la ville, a démenti les bruits selon lesquels la Municipalité a fait acte de candidature auprès du Comité olympique suisse.

M. Widmer a précisé que la ville de Zurich avait demandé, par écrit, en septembre, des éclaircissements quant aux conditions et aux chances d'une candidature. Depuis lors, elle n'a adressé aucune autre demande au Comité olympique suisse.

Congrès des parlementaires européens

BALE — Dans la déclaration qu'il fit lors du congrès des parlementaires européens à La Haye, les 8 et 9 novembre, M. Martinsson (Suède), parlant au nom des trois pays neutres : Suède, Autriche et Suisse, a présenté le texte de la résolution adoptée par ces dernières, résolution qui fut ensuite ratifiée à l'unanimité par le congrès. Selon cette résolution l'évolution de la situation en Europe occidentale depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, et surtout depuis la création du Marché commun européen, a montré que des pays qui pendant des générations se sont combattus peuvent trouver des voies nouvelles conduisant à une collaboration constructive. La proposition présentée sous forme de déclaration européenne précise que l'on doit cependant tenir compte des réalités politiques. Même si l'on désire ardemment une évolution dans le sens d'une Europe unie, on est obligé de constater que certaines propositions vont trop loin, justement parce qu'elles ne tiennent pas compte de ces réalités. Nous sommes prêts à collaborer activement dans les domaines économique, social et culturel, mais nous estimons que plus on prendra en considération la position spéciale des Etats neutres, plus on pourra aller de l'avant dans le sens d'une intégration européenne.

Ont pris part au congrès, du côté

suisse, le conseiller aux Etats Rohner, les conseillers nationaux Baechtold, Eisenring, Furgler, Renschler, ainsi que MM. Ambuehl et Michel, vice-président et secrétaire central du Mouvement

suisse pour la Fédération de l'Europe. Des parlementaires autrichiens, suédois et suisses se rencontreront en janvier à Vienne pour poursuivre leurs contacts.

La Suisse à la Conférence spatiale européenne à Bonn

BERNE. — La délégation suisse à la troisième conférence spatiale européenne, qui se tiendra du 12 au 14 novembre à Bonn, est dirigée par M. Rudolf Hartmann, suppléant du chef de la division des organisations internationales du Département politique fédéral. Elle comprend en outre des représentants des divers départements et services fédéraux intéressés ainsi qu'un représentant des milieux scientifiques.

de télévision tout d'abord, puis ensuite peut-être de météorologie, de navigation aérienne, etc. — sur le difficile problème des lanceurs européens et, enfin, sur l'éventuelle intégration de toutes les activités spatiales européennes au sein d'une seule et même agence.

La conférence a pour objectif d'adopter une politique spatiale européenne commune fondée sur une juste appréciation des besoins et des moyens de l'Europe et tenant compte de ce qui a déjà été réalisé jusqu'ici par les organisations intergouvernementales européennes compétentes en ce domaine. La conférence de Bonn se penchera plus particulièrement sur la poursuite des recherches spatiales scientifiques, sur la possibilité de réaliser un programme de satellites d'applications —

Ecrivains romands à Berne

BERNE. — L'Association romande de Berne, appuyée par la «Freie Studentenschaft», a convié trois écrivains romands, MM. Gustave Roud, Maurice Chappaz et Jacques Chessex, à une soirée de lecture, qui se déroulera vendredi à la «Schulwarte». Souvent invités, ces dernières années, en Suisse allemande, Gustave Roud, Jacques Chessex

et Maurice Chappaz s'y sont assurés non seulement l'attention, mais également l'amitié du public. Lors de la soirée de vendredi, Gustave Roud lira des extraits de son «Requiem», paru en 1967, Maurice Chappaz fera connaître quelques pages de son récit fabuleux «Le match Valais - Judée» tandis que Jacques Chessex, outre des passages de «Reste avec nous» donnera au public bernois la primeur de l'œuvre à laquelle il travaille actuellement.

Le parti chrétien-social et les votations du 1er décembre

BERNE. — Réunis à Thoune, sous la présidence de M. G. Caselli, de Berne, les délégués du parti chrétien-social bernois ont décidé de recommander au corps électoral d'accepter les trois projets soumis à la votation cantonale du 1er décembre, et qui concernent la construction d'un institut d'observation psychiatrique à Roerswil, la reconstruction de l'école ménagère de Muenzingen et la reconstruction de la préfecture de Delémont.

Centenaire et pieuse

CAZIS (GR). — Mlle Letizia Camenisch a célébré lundi son 100e anniversaire, à Cazis. La jubilaire, qui habite depuis 1955 l'hospice des bourgeois de Cazis, fait chaque jour une petite promenade, qui la conduit à la chapelle de Saint-Martin.

Subside pour la protection des eaux

BERNE. — Le Département de l'intérieur (fédéral) a alloué diverses subventions pour l'épuration des eaux, dont 163 940 francs au canton de Vaud pour la commune de Vuitebœuf, dans le district d'Orbe.

Vol dans un magasin

LAUSANNE. — Un vol, avec effraction, a été commis durant le week-end dans le magasin Migros de Chailly, à Lausanne.

Les malfaiteurs se sont introduits dans les locaux par l'arrière-magasin, et ont forcé le coffre-fort. Ils ont emporté 20 000 francs.

La police n'a pas encore pu déterminer si le vol a eu lieu la nuit de samedi à dimanche, ou dans celle de dimanche à lundi.

Il aura à répondre de brigandage

GENEVE. — Le 18 octobre dernier, une femme de 85 ans, locataire d'un appartement dans le quartier des Baux-Vives, à Genève, répondant à un coup de sonnette, ouvrait la porte à un individu qui lui appliqua sur le visage un tampon imbibé de chloroforme.

L'octogénaire était tombée évanouie. L'inconnu en profita pour voler dans un tiroir une somme de 700 francs avant de disparaître.

Il a été arrêté lundi. Il s'agit du petit-fils de la locataire, un jeune vendeur de 22 ans, Genevois.

Inculpé de brigandage de vol, il a été écroué à la prison de Saint-Antoine. Il a de plus à répondre d'un vol dans un garage qui l'employait.

Engins guidés anti-chars : nouveau contrat avec la Suède

BERNE. — Le groupement de l'armement du Département militaire fédéral vient de conclure avec la maison suédoise «Bofors» un nouveau contrat pour la livraison d'engins téléguidés anti-chars du type «Bantam» (modèle d'exercice).

En 1965, les Chambres avaient voté pour l'acquisition de cette arme un crédit de 68 millions de francs.

Le nouveau contrat concerne la livraison courante de munition pour ces engins, dans le cadre du budget.

Un garçonnet de trois ans tué par une remorque

ENDINGEN (Argovie). — Lundi vers midi, un camion circulait sur la route du village d'endingen, quand soudain un garçonnet de trois ans, le petit Heinz Scherz s'élança sur la chaussée.

Le malheureux passa sous les roues de la remorque et fut tué.

Liestal : saisie de 7 kilos d'opium brut

LIESTAL. — A la suite d'une enquête ouverte en octobre, et qui n'est pas encore terminée, les autorités judiciaires de Bâle-Campagne ont saisi 7 kilos d'opium brut.

C'est à la suite d'informations recueillies dans le «milieu» bâlois que la police de Bâle-Campagne a arrêté un Turc établi à Liestal, qui tentait

d'écouler sa marchandise, à des prix fantaisistes, à des compatriotes ou à des connaissances. Il parcourrait la Suisse à bord d'une voiture récemment immatriculée à Liestal, pour approvisionner ses clients.

Un complice a été arrêté. Le ressortissant turc, originaire d'Anatolie orientale, prétend avoir acheté son opium dans une petite ville de cette région.

Aux yeux de la police, on peut le considérer comme un «dilettante» : l'opium brut est inutilisable sans traitement, et le Turc n'a même pas su comment retirer de la cachette qu'il avait aménagée dans sa voiture le stupéfiant : c'est la police qui dut l'aider à l'extraire de la fermeture du radiateur.

Un jeune technicien neuchâtelois s'envole pour Beyrouth

LE LOCLE. — Lundi après-midi, M. Sandro Polenta, élève de première année au Technicum du Locle, s'est envolé de Cointrin à destination de Beyrouth où il sera reçu pendant une dizaine de jours par les centres d'information et de formation technique gérés au Liban par la FH et Ebauches SA.

En effet M. Polenta, gagnant du concours organisé pour les élèves lors du centenaire du Locle, s'est vu offrir par la FH et Ebauches SA un séjour à Beyrouth. Relevons à ce propos qu'il aura ainsi l'occasion, dans le cadre du programme qui lui a été préparé, non seulement de prendre des contacts avec les jeunes Libanais des écoles techniques mais également de visiter un certain nombre de sites touristiques.

GENÈVE INSOLITE

● AFFAMES, LES CAMBRIOLEURS ON PIQUE-NIQUE SUR PLACE

Des cambrioleurs qui devaient se doubler de «crève-la-faim» s'en sont pris à une épicerie du quartier de Corsier-Village, dans la campagne genevoise.

Ils ont dérobé 200 paquets de cigarettes, environ 600 francs en monnaie, et se sont attardés sur place pour se restaurer copieusement, engloutissant avec allégresse, bière, vins fins, lard, saucissons et salami.

Ils devaient être rudement affamés pour prendre ainsi le risque d'être surpris en plein pique-nique...

La police de sûreté mène l'enquête... dans le milieu des «ventre-creux».

● ARRESTATION D'UNE SOURIS D'ETALAGE

Les inspecteurs de la police de sûreté ont surpris en flagrant délit de vol à l'étalage dans un grand magasin, une Française de 18 ans.

Elle a été écrouée à la prison de Saint-Antoine, d'autant plus qu'elle n'était pas à son coup d'essai.

● POIGNET BRISE

Un motocycliste espagnol employé au CERN, M. Antonio Mateusdos Santos, a eu sa route coupée par un automobiliste désinvoite, à la rue de la Servette, et a fait une grave chute.

Il a été relevé avec de profondes blessu-

res, dont un poignet brisé et une commotion cérébrale, qui dictèrent sont transports à l'hôpital cantonal.

● UNE JEUNE FEMME TUEE PAR UNE PORTIERE D'AUTO

Mme Yolande Ramseier, employée de bureau, âgée de 39 ans, circulant à vélomoteur, avait été jetée à terre par une portière de voiture qu'un conducteur peu attentif avait ouverte inconsiderement.

Elle est morte lundi matin à l'hôpital cantonal de Genève, sans avoir repris connaissance.

Une imprudence lourde de conséquences.

● IL DORMAIT AU VOLANT EN PLEINE VITESSE

Encore une terrible embardée sur la route suisse, devant le Jardin botanique.

Au petit matin, un automobiliste s'est endormi au volant, en pleine vitesse, et sa voiture, après avoir arraché une poteau et dix mètres de clôture métallique, a terminé sa course sur le toit, au milieu de la chaussée.

Un passager, M. Claude Bocquet, sérieusement blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital.

Quant au conducteur somnolent, M. Pierre Vionnet, typographe, s'il est sorti miraculeusement indemne du choc, il a perdu son permis de conduire dans l'aventure.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Détermination anglaise d'entrer dans la CEE

M. Wilson flétrit l'attitude de la France

LONDRES. — La Grande-Bretagne « ne se laissera ni décourager par les obstacles, ni distraire par de prétendues solutions de rechange ou d'alternatives formules qui ne mènent à rien » dans sa détermination d'entrer dans une entité européenne élargie, a affirmé lundi soir M. Harold Wilson, au cours du traditionnel discours prononcé par le premier ministre au banquet du lord-maire de Londres.

Soulignant que la candidature britannique au Marché commun demeure plus que jamais posée, M. Wilson, faisant allusion à l'attitude de la France, a déclaré: « Ce qui est tragique pour l'Europe est le refus aveugle des réalités: un refus obstiné et persistant, même si les explications que l'on en donne au jour le jour prennent des

formes nouvelles et étonnantes ».

Le premier ministre britannique a déclaré que la crise tchécoslovaque avait souligné l'urgence d'une plus grande unité politique et économique de l'Europe, en dépit de certaines « rancunes » qui, a-t-il dit, datent de la dernière guerre.

M. Harold Wilson a ensuite évoqué la question rhodésienne. Il a affirmé que la Grande-Bretagne n'acceptera qu'une solution fondée sur le respect des six principes du gouvernement britannique (dont celui du gouvernement à terme de la majorité africaine).

Rappelant que la conférence des premiers ministres du Commonwealth se tiendra à Londres en janvier prochain,

le premier ministre a parlé de la guerre civile au Nigéria. Ce pays, a-t-il souligné, est lié au peuple britannique « non seulement par des liens économiques, commerciaux ou administratifs, mais également religieux ». M. Wilson a affirmé qu'aucun pays africain n'est désireux de voir l'Afrique se « balkaniser ». Aussi, a-t-il dit, une solution du conflit nigérien doit être fondée sur l'intégrité du Nigéria, tout

en tenant compte de garanties essentielles pour la vie et la liberté du « grand peuple civilisé de l'est du Nigéria » (Biafra).

Enfin, M. Wilson a dressé un tableau de la situation économique du Royaume Uni et souligne que les progrès enregistrés dans ce domaine ne pourront être consolidés que par un effort soutenu de l'ensemble du peuple britannique.

En jouant, des enfants provoquent une explosion: 11 MORTS 59 BLESSES

MANILLE. — Dans la ville portuaire de Manille, au sud des Philippines, des enfants jouant à proximité d'une conduite qui transvasait du pétrole d'un pétrolier dans un réservoir provoquèrent une explosion au moyen d'une lampe de poche.

La déflagration entraîna la mort de onze personnes et en blessa 59 autres.

Le défilé du souvenir de l'armistice a revêtu un caractère particulier

PARIS. — Le défilé militaire organisé hier à Paris à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice de 1918 a revêtu un caractère particulier à la demande du général De Gaulle, présent dans la tribune officielle.

Tout d'abord, rompant avec une longue tradition qui voulait que les troupes défilent sur les Champs Elysées, la parade militaire s'est déroulée cette année sur le cours de Vincennes, à l'est de Paris, dans l'un des quartiers les plus populaires de la capitale française. Ensuite un hommage particulier a été rendu aux combattants de la Grande Guerre, à 15 heures précises (14 h GMT) une compagnie de gendarmes revêtus du célèbre uniforme des « poilus », tenue bleu horizon, pantalon garance, capote bleue, bandes molletières et casque ancien modèle, ouvrait le défilé. Troisième nouveauté: des « pelotons du souvenir », constitués par des détachements des diverses troupes alliées ayant combattu aux côtés des soldats français, ont défilé juste après la compagnie

de « poilus », dans l'ordre d'entrée en guerre de leurs pays respectifs. D'abord les soldats belges, en uniforme kaki, suivis des Yougoslaves en tenue gris foncé. Les détachements anglais et écossais ont apporté une note folklorique, les uns avec leurs bonnets à poils, les autres avec leur kilt. Après les Néo-Zélandais, le buste enveloppé d'une peau de panthère, les Italiens, Américains et Canadiens ont clôturé la parade des unités alliées.

Ensuite trois mille hommes de troupe, et 330 véhicules ont participé au défilé proprement dit. Celui-ci ne comportait aucune nouveauté sur le plan strictement militaire, mais a illustré l'évolution intervenue dans les armements classiques depuis 1918, dans le sens de la mobilité et de la puissance de feu.

Un long et étonnant entretien entre McNamara et Kossyguine

MOSCOU. — M. Alexis Kossyguine, président du Conseil de l'URSS, s'est entretenu pendant une heure trois quarts lundi après-midi au Kremlin avec M. Robert McNamara, ancien secrétaire à la Défense des Etats-Unis et président du Fonds monétaire international, de passage dans la capitale soviétique.

M. Emory Swank, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis, et M. G. Kornienko, chef du Département d'Etat du ministère des Affaires étrangères de l'URSS, assistaient à l'entretien qui, précise-t-on de source américaine, s'est tenu à la demande de M. Kossyguine.

M. McNamara, qui était arrivé dimanche à Moscou, partira mardi matin pour Kaboul où il discutera de problèmes touchant le Fonds monétaire international.

Cet entretien imprévu et d'une durée inhabituelle a ouvert la voie à de nombreuses spéculations dans les milieux américains de Moscou, où l'on se demande notamment si M. McNamara n'était pas porteur d'un message du président Johnson touchant par exemple le Vietnam ou le Moyen-Orient. A l'ambassade des Etats-Unis on se refusait lundi soir à toute précision et M. McNamara lui-même a fait savoir qu'il ne voulait avoir aucun contact avec la presse.

Gros dégâts dans les zones secouées par un tremblement de terre en Yougoslavie

BAR. — M. Rudi Kolak, vice-premier ministre de Yougoslavie, a visité les zones dévastées par les derniers tremblements de terre dans le sud de la Yougoslavie et surtout sur le littoral de l'Adriatique proche de la frontière albanaise.

Les dégâts causés sont très grands et le gouvernement de Belgrade viendra

en aide aux sinistrés et les indemnera pour les dégâts subis.

Selon des données encore provisoires, 1300 maisons se sont écroulées et sont devenues inhabitables dans les villes de Ulcinj et de Bar.

En outre, 1400 sont endommagées. Le nombre des personnes sansabri dépasse 5 000.

Dans les montagnes environnantes, on estime que 1 600 immeubles ont également été mis à mal. Les habitants des zones sinistrées vivent dans des camps ou sous la tente.

La population yougoslave leur envoie tous les secours possibles.

Les députés espagnols ne peuvent pas siéger hors du palais du Parlement

MADRID. — Le gouvernement espagnol a interdit lundi aux députés de tenir des réunions en dehors du palais du Parlement, à l'exception de certains cas spéciaux. Il semble certain que cette mesure s'applique à un petit groupe de députés indépendants, comprenant de 40 à 70 membres, qui l'an dernier organisa partout en Espagne des discussions publiques sur des problèmes d'ordre politique et social. Or, ces discussions furent souvent beaucoup plus animées que les débats qui se déroulent en général aux Cortes (Parlement). Ces députés font partie des 106 parlementaires qui l'an dernier à la suite des mesures de libéralisation, furent élus directement par les chefs de famille et les femmes mariées.

La dernière rencontre du groupe, fixée à la fin septembre à Ceuta, sur les côtes africaines, avait été interdite par le ministre de l'Intérieur, sans en donner les raisons.

Après les élections américaines: l'avenir des candidats qui, hélas, sont restés sur le carreau

NEW YORK. — Si M. Richard Nixon n'avait pas été élu, il aurait repris son étude d'avocat qui lui assure 250 000 dollars d'honoraires par an. En tant que président des Etats-Unis, il aurait touché un traitement annuel de 100 000 dollars, plus 50 000 dollars pour ses frais de représentation, somme qui seraient soumise d'ailleurs à l'impôt.

Le vice-président Hubert Humphrey, M. Wallace, ainsi que le général Curtis Lemay, son collègue, en revanche, sont « chômeurs » alors que le sénateur Edmond Muskie, le colistier d'Humphrey peut revenir au Sénat.

M. Humphrey avait déclaré, après sa défaite, qu'il désirait vivement assumer les fonctions de professeur d'économie politique dans une université. Avant de faire de la politique, il était professeur dans un gymnase. Les offres ne vont certes pas lui manquer. On sait aussi que le président Johnson, quand il aura quitté l'arène politique, donnera des cours dans des universités texanes.

M. Humphrey, qui depuis 25 ans fait de la politique, est beaucoup trop passionné par celle-ci pour ne pas continuer d'en faire et pour se contenter d'être un simple professeur. On dit qu'il se représentera en 1970, soit comme gouverneur du Minnesota soit au Sénat si M. McCarthy devait donner suite à son intention de démissionner en 1970. M. Humphrey, il ne faut pas l'oublier, a été pendant onze ans vice-président du Sénat.

Jusqu'à la prochaine élection du président, M. Humphrey reste candidat démocrate à la présidence et chef incontesté du parti. Il pourra profiter de fai-

re, comme le fit M. Adlai Stevenson: des voyages à travers les Etats-Unis et prononcer des discours. Comme il sera payé pour les faire, cela lui permettra d'amortir la dette de 6 à 7 millions de dollars que représente le déficit de sa campagne électorale.

M. Wallace a dit qu'il allait reprendre

son bureau d'avocat. Cette intention a surpris, car on pensait qu'il allait désormais se lancer dans la vie politique et qu'il tenterait de développer son « parti indépendant », qui n'a d'ailleurs jamais été un parti, mais plutôt un mouvement.

Mais c'est le général Curtis Lemay, le coéquipier de M. Wallace qui est le plus mal en point. Membre du conseil d'administration d'une firme électronique qui lui rapportait 50 000 dollars par an, il a été congédié, les actions de cette entreprise ayant commencé à baisser le jour où il fut nommé candidat à la vice-présidence des Etats-Unis aux côtés de M. Wallace.

Nixon gagne... pour finir

NEW-YORK. — M. Richard Nixon a obtenu 31.064.858 suffrages, M. Hubert Humphrey 30.703.563 et M. George Wallace 9.672.877, apprend-on après le dépouillement de 99 pour cent des suffrages.

Le candidat républicain recueille 302 mandats présidentiels contre 191 au candidat démocrate et 45 au candidat « américain indépendant ».

Les pourcentages sont respectivement de 43,48 pour M. Nixon, de 42,97 pour M. Humphrey et de 13,53 pour M. Wallace. Trente-deux Etats ont voté républicain, treize ont voté démocrate ainsi que le district de Columbia et cinq ont choisi M. Wallace.

Les Américains sont favorables à l'élection populaire directe du président des Etats-Unis

WASHINGTON. — Selon un sondage effectué dans tous les Etats américains par la « Louis Harris Survey », la majorité des Américains sont favorables à l'élection populaire directe du président des Etats-Unis.

Ils préconisent par conséquent la suppression du vote à deux degrés. 79 % de personnes consultées sont pour l'abrogation du collège des grands électeurs, 11 % pour son maintien tandis que 10 % n'ont pas encore d'opinion.

Le résultat de ce sondage était l'initiative du sénateur démocrate Birch Bays qui demande un changement du système actuel par une modification de la Constitution.

Une délégation du PCI partie pour Moscou

ROME. — Une délégation de la direction du parti communiste italien, conduite par M. Enrico Berlinguer, a quitté Rome hier après-midi pour Moscou où elle doit rencontrer les responsables de P.C.U.S. Il s'agira de la première rencontre collégiale depuis les événements de Prague en août dernier.

Deux problèmes essentiels seront abordés durant les conversations: en premier lieu, la prochaine réunion préparatoire de Budapest le 17 novembre sur la convocation de la conférence

mondiale des partis communistes. Le P.C.I., indique-t-on dans les milieux communistes, n'a pas changé de position: il est toujours hostile à la convocation de cette conférence dans les circonstances actuelles. La conférence peut se faire — dit-on à Rome, mais qu'on la fasse dans des conditions qui assurent des conclusions positives et le renforcement de l'unité du mouvement communiste mondial. Ces conditions n'existent pas actuellement.

Jérusalem: magasins confisqués rendus à leurs propriétaires

JERUSALEM. — La police a rendu hier matin à leurs propriétaires, les quinze magasins et cafés qui avaient été confisqués le 2 novembre dernier dans la partie orientale de Jérusalem.

Cette confiscation était intervenue à la suite de la grève générale qui avait été déclenchée dans cette partie de la ville et dans la plupart des villes en Cisjordanie, le 2 novembre dernier, jour anniversaire de la Déclaration Balfour proclamé « deuil national » dans le monde arabe.

Hier, le gouvernement israélien a décidé d'annuler cette confiscation, sur recommandation du ministre de la police, M. Eliahou Sasson, qui, après s'être entretenu avec les notables palestiniens de Jérusalem, avait assuré le gouvernement que ces derniers s'étaient engagés à veiller à la tranquillité et à l'ordre dans la vieille ville.

Cependant, on apprenait hier que plusieurs notables arabes ont nié avoir donné un engagement pareil, oralement ou par écrit.

Un Suisse devant un tribunal romain

ROME. — Un tribunal romain a commencé lundi le procès d'un citoyen suisse de 21 ans qui est accusé, avec deux complices, un Français et un Algérien, d'importation, de détention et de trafic de stupéfiants.

Ils avaient été arrêtés le 3 juillet dernier à Rome, place de la République, alors qu'ils essayaient de vendre au commissaire de la sûreté publique, déguisé en « beatnik », deux kilos de haschisch libanais.

L'audience avait débuté dans la matinée, par l'interrogatoire des accusés et l'audition de nombreux témoins. La Cour s'est ensuite ajournée au 13 novembre.

Les conditions israéliennes pour un règlement du conflit

JERUSALEM. — Le président du conseil israélien, M. Levy Eshkol, a révélé hier au cours d'un grand discours à la Knesseth, que le droit de défendre la liberté de passage à travers les détroits de Tiran (golfe d'Akaba) est, avec le libre passage de bateaux israéliens à travers le canal de Suez, une des conditions de la paix.

Après avoir ainsi indiqué qu'Israël est décidé à maintenir une « présence physique » à Charm-el-Cheikh et ailleurs dans le Sinai, le premier ministre israélien a résumé de la façon suivante les principes de base de son gouvernement.

1. Une paix signée constitue le fondement indispensable de tout règlement entre Israël et ses voisins arabes.

2. Sans ce traité de paix, il ne saurait y avoir

des frontières sûres et reconnues et par conséquent les lignes du cessez-le-feu resteront en vigueur.

3. La volonté d'arriver à une telle paix conduit nécessairement à des négociations directes et à des accords signés entre Israël et ses voisins. Le refus de contacts directs équivaut à la non reconnaissance et sans reconnaissance il ne saurait y avoir de paix.

4. La paix mènera à la coopération régionale et à la solution des problèmes en suspens, y compris celui des réfugiés arabes qui ne peut être résolu que dans un cadre régional et international.

Aujourd'hui a ajouté le président du conseil, notre acquis de la guerre des six jours demeure intact. Les principes énoncés ci-dessus sont toujours

valables et nous avons la force de tenir tête aux épreuves éventuelles quelles qu'elles soient.

Au cours des derniers dix-sept mois, le gouvernement israélien a donc su préserver les fruits de sa victoire sans sacrifier les chances de paix.

« Le peuple d'Israël se battra et ne sera pas isolé » a d'autre part affirmé M. Levy Eshkol en évoquant les dangers d'une intervention russe aux côtés des Arabes contre Israël.

« La conscience de millions de gens dans le monde ne permettra pas que nous restions seuls dans cette lutte », a poursuivi le premier ministre israélien, soulignant que la pénétration soviétique avait considérablement contribué à la détérioration de la situation dans cette région du monde.